

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES FACTEURS D'APPROPRIATION D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF DE
PROXIMITÉ : LE CAS DE LA PATINOIRE *BLEU, BLANC, BOUGE* DE
MONTRÉAL-NORD

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR

JEAN-MARC ADJIZIAN

OCTOBRE 2013

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait pu être complété sans l'aide de nombreuses personnes.

Ainsi, j'aimerais remercier :

— Sylvain Lefebvre, mon directeur de recherche, pour son encadrement, ses précieux conseils, sa patience et son aide incommensurable. Merci de m'avoir donné la chance de travailler sur autant de projets intéressants et pertinents. Grâce à lui, je termine ce diplôme de deuxième cycle avec une expérience professionnelle inestimable.

— les autres professeurs et membres du département de géographie qui ont joué un rôle important dans mon cheminement universitaire : M. André Parent, M. Mario Bédard, M. Jacques Schroeder et Mme Denise Thiboutot.

— Mme Maelle Brouillette et M. Patrick Mahoney pour l'aide offerte durant l'enquête de terrain.

— mes collègues du GREF, particulièrement Taika Baillargeon avec qui j'ai partagé un bureau durant deux ans. Merci pour ces nombreuses discussions plus intéressantes les unes que les autres.

— mes camarades étudiants à qui je peux désormais donner le titre d'amis : Albert, Étienne, Alexandre, Justine, Nancy, Diogo, Juliana. Merci pour les bons moments passés en votre compagnie.

— ceux qui avaient déjà le titre d'amis. Merci pour les encouragements et l'oreille attentive.

Finalement, tout ce travail n'aurait pas été possible sans l'aide de ma famille.

Je me dois de remercier :

— mes parents pour leur grande patience. Merci pour l'intérêt que vous portez à ce que je fais, mais surtout, merci de m'encourager dans mes choix, bons ou mauvais.

- ma sœur qui a été, durant tout mon parcours universitaire, mon capital humain et financier. Merci d'être toujours là quand j'en ai besoin.
- mon frère et sa famille. Merci pour les nombreux conseils et pour toute l'aide que vous m'avez offerte durant ces dernières années. Merci aussi d'avoir mis au monde deux êtres extraordinaires qui nous rappellent sans cesse les choses importantes de la vie, comme construire des Lego et faire des grimaces.
- ma copine pour les derniers coups de pied au derrière. Merci pour ton soutien et ta compréhension.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	i
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES FIGURES	vi
LISTE DES CARTES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES PHOTOS	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	6
1.1 Le questionnement et hypothèse de recherche	6
1.2 Le cadre opératoire	8
1.2.1 Les phases de la recherche	8
1.2.2 Les outils de recherche	9
1.2.3 Les contraintes au déroulement de la recherche	11
CHAPITRE II	
CADRE CONCEPTUEL	13
2.1 Les espaces et équipements sportifs.....	13
2.2 L'activité physique et l'environnement bâti.....	18
2.2.1 Accessibilité.....	21
2.2.2 Attrait	23
2.2.3 Sécurité	24
2.3 Mobilisation sociale et aménagement urbain	26
2.3 L'attachement au lieu	36

CHAPITRE III	
LE PROJET <i>BLEU, BLANC, BOUGE</i> ET SON IMPLANTATION DANS LE QUARTIER MONTRÉAL-NORD	43
3.1 Les stratégies canadiennes et québécoises pour contrer la sédentarité	43
3.2 La stratégie multisectorielle de Montréal-Nord en vue d'une amélioration du bien-être local.....	45
3.3 Le portrait de l'arrondissement de Montréal-Nord.....	47
3.3.1 Portrait historique et urbanistique.....	47
3.3.2 Portrait sociodémographique.....	51
3.3.3 Portrait socioéconomique	55
3.3.4 Portrait de l'offre de loisir.....	60
3.3.5 Portrait du secteur Est, lieu d'étude.....	63
CHAPITRE IV	
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	68
4.1 Les usages en pratique libre	69
4.1.1 Un lieu de rassemblement.....	70
4.1.2 Une homogénéisation des pratiquants	77
4.1.3 Une homogénéisation des pratiques	82
4.1.4 Une faible utilisation de l'équipement par certaines populations.....	87
4.2 Les usages en pratique organisée	94
4.2.1 Une utilisation restreinte par les organismes communautaires	94
4.2.2 Une utilisation accrue par les institutions scolaires	96
4.2.3 Un équipement qui joue un rôle en matière d'éducation	98
4.2.4 Une diffusion déficiente de l'information concernant la patinoire	99
4.3 Synthèse des résultats obtenus	101
CHAPITRE V	
ANALYSES ET DISCUSSIONS	105
5.1 Une insertion incomplète dans le cadre bâti	106
5.1.1 Une accessibilité restreinte pour certains résidents	106

5.1.2 Un équipement attrayant, mais peut-être pas suffisamment.....	111
5.1.3 Un environnement perçu comme étant sécuritaire, mais une pratique qui l'est moins	114
5.2 Une mobilisation en deux temps	116
5.2.1 Une mobilisation sociale efficace pour l'obtention de la patinoire <i>Bleu, Blanc, Bouge</i>	117
5.2.2 Un site reconnu par le milieu, mais une mobilisation peu efficace pour augmenter son utilisation par certains types d'utilisateurs	119
5.3 Un attachement au lieu qui est principalement lié à l'expérience vécue	121
5.3.1 La patinoire <i>Bleu, Blanc, Bouge</i> , un vecteur de socialisation.....	121
5.3.2 Un attachement au lieu lié à l'équipement.....	123
CONCLUSION	125
ANNEXE A	131
ANNEXE B	138
ANNEXE C	144
ANNEXE D	150
ANNEXE E	156
ANNEXE F	160
BIBLIOGRAPHIE.....	175

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 Dimensions et sous-dimensions composant l'environnement bâti en lien avec l'activité physique.....	20
2.2 Différentes approches d'intervention dans le domaine de la mobilisation sociale.....	30
2.3 Effets structurant des initiatives locales.....	33
2.4 Facteurs facilitant et contraignant l'expérience en loisir.....	41
3.1 Évolution du taux de chômage.....	56
4.1 Avec qui venez-vous à la patinoire?.....	71
4.2 Est-il facile de nouer des contacts à la patinoire?.....	72
4.3 Vous êtes-vous fait de nouvelles connaissances à la patinoire?.....	72
4.4 La présence des autres enfants à la patinoire vous influence-t-elle à y aller?.....	74
4.5 Patinez-vous plus depuis l'implantation de cette patinoire?.....	75
4.6 Aimez-vous plus votre quartier depuis l'implantation de la patinoire?.....	76
4.7 Êtes-vous déjà venu à la patinoire avec votre classe/école?.....	78
4.8 Fréquence de l'activité physique.....	81
4.9 L'activité préférée à effectuer sur la patinoire.....	83

LISTE DES CARTES

Carte	Page
3.1 Situation géographique de l'arrondissement de Montréal-Nord.....	49
3.2 Secteurs du Plan directeur des Parcs, espaces verts et équipements communautaires de Montréal-Nord.....	50
3.3 Concentration des familles monoparentales, 2011.....	52
3.4 Concentration des immigrants à Montréal-Nord, 2006.....	54
3.5 Revenu moyen des ménages à Montréal-Nord, 2005.....	58
3.6 Concentration des ménages propriétaires à Montréal-Nord, 2006.....	59
3.7 Occupation du sol de l'arrondissement de Montréal-Nord et situation géographique de la patinoire <i>Bleu Blanc, Bouge</i>	62
3.8 Concentration des personnes de 0 à 14 ans.....	66
3.9 Situation géographique du parc Le Carignan.....	67
4.1 Répartition des écoles de l'arrondissement de Montréal-Nord.....	79
4.2 Lieu de résidence des pratiquants en usage libre de la patinoire du parc Le Carignan.....	89

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
3.1 Répartition des parcs par secteurs.....	61
3.2 Répartition des équipements de parcs par secteur.....	63
4.1 Programmation de la patinoire <i>Bleu, Blanc, Bouge</i>	69
4.2 Synthèse des résultats obtenus.....	102

LISTE DES PHOTOS

Photo	Page
4.1 Le hockey est omniprésent sur la patinoire durant les périodes de pratique libre.....	84
4.2 Des jeunes utilisent le rond de glace pour jouer au hockey en attendant que la patinoire soit libre d'accès.....	84
4.3 Des enfants déneigent lors d'une tempête en espérant, en vain, pouvoir profiter de la patinoire.....	85

RÉSUMÉ

L'obésité est devenue un problème reconnu mondialement et est largement attribuée au manque quotidien d'activité physique. Ce sont les populations adolescentes qui sont les plus touchées par les problèmes de santé reliés au manque d'activité physique. Le Québec n'est pas étranger à ce problème. En effet, c'est pratiquement la moitié des jeunes Québécois qui s'exposent à des problèmes de santé par leur manque d'exercice. De plus en plus de recherches s'intéressent à l'impact de l'environnement bâti sur la santé et l'activité physique. Le *Groupe de recherche sur les espaces festifs (GREF)*, en collaboration avec *Québec en Forme*, s'est penché sur la question en étudiant l'impact de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* de Montréal-Nord sur le niveau d'activité physique de la population locale. Ce mémoire entre en continuité avec cette recherche et vise à observer les facteurs d'appropriation d'un équipement sportif de proximité par les acteurs locaux. À cet effet, nous tenterons de répondre à trois objectifs :

- 1) Comprendre comment l'environnement bâti peut influencer l'appropriation d'un équipement sportif;
- 2) Observer le processus de mobilisation qui permet l'installation d'un tel équipement dans le quartier;
- 3) Mesurer l'attachement des acteurs locaux face à la patinoire.

Les données utilisées dans ce mémoire sont les mêmes que celles obtenues par le *GREF*. Trois outils de collecte de données furent utilisés, soit le questionnaire administré face-à-face (352 répondants), l'observation (42 périodes d'observation) et l'entretien semi-dirigé (40 entretiens).

Mots clés : Appropriation du lieu, environnement bâti, mobilisation, équipement sportif de proximité

INTRODUCTION

Il ne fait point de doute, la sédentarité et l'excès de poids sont devenus des fléaux majeurs dans le monde contemporain, principalement dans les pays industrialisés. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le manque d'activité physique se situe désormais au quatrième rang des facteurs de risques de mortalité générale (ParticipAction, 2011, p.5). Ceci n'est aucunement surprenant lorsque l'on sait que de 60 % à 85 % de la population mondiale, principalement celle des sociétés urbanisées, est désormais considérée comme menant un mode de vie sédentaire (OMS, 2002). Le Canada n'est pas étranger à ce problème. Selon Statistique Canada, 85 % des adultes n'atteignent pas le niveau minimal d'activité physique nécessaire (Statistique Canada, 2011a), alors que ce chiffre grimpe à 93 % chez les jeunes (Statistique Canada, 2011b). « Des données récentes démontrent que 26 % des jeunes canadiens âgés de deux à 17 ans présentent un surpoids ou sont obèses. » (Merrifield et al., 2007, p.1) C'est principalement la population adolescente qui est touchée par ces troubles d'obésité. La Chambre des communes du Canada a d'ailleurs lancé un cri d'alarme en 2007 : « le Canada présente un des plus hauts taux d'obésité infantile du monde développé, se positionnant à la cinquième position sur les 34 pays de l'OCDE. Malgré les légères améliorations observées ces dernières années en ce qui a trait à l'activité physique, le nombre de problèmes de santé reliés au manque d'exercice (obésité, diabète de type 2) continue à croître, principalement chez les adolescents. En effet, cette population a vu, entre autres, son taux d'obésité tripler ces dernières années (Merrifiels et al., 2007).

Au Québec, c'est 47,5 % des jeunes garçons et 64,7 % des jeunes filles qui, par leur manque d'activité physique nécessaire, s'exposent à des problèmes d'embonpoint en raison d'un manque d'exercice physique. Le problème est également présent chez les plus jeunes alors que 26,5 % des garçons et 49,2 % des filles âgés de six à 11 ans font moins de sept heures d'activité physique par semaine (Kino-Québec, 2011). De plus, au-delà du manque d'exercice, l'abandon de l'activité physique devient de plus en plus récurrent chez les jeunes, surtout chez ceux qui commencent leurs études secondaires (Hedstrom et Gould, 2004). C'est pratiquement le tiers des jeunes de 10 à 17 ans qui délaisse le sport pour diverses raisons : manque de soutien de la part des entraîneurs ou des parents, conflit avec leur vie sociale, blessures récurrentes, niveau de maturité, etc. (Kino-Québec, 2011)

Montréal n'est pas épargnée par ce problème. Comme la très grande majorité des villes industrialisées, Montréal a subi des transformations qui ont poussé sa population, certainement de manière inconsciente, à réduire son niveau d'activité physique. Durant la dernière décennie, le mode de vie des Montréalais s'est radicalement modifié. Alors une ville à vocation industrielle, Montréal possède désormais, à l'image des grandes métropoles, une économie basée sur les services. Ainsi, l'effort physique dans le milieu de travail est devenu quasi inexistant. L'omniprésence de l'automobile durant le 20^e siècle et l'aménagement du territoire montréalais facilitant son utilisation encouragent également la sédentarité. Les structures familiales et sociales, les journées chargées, les liens sociaux qui tendent à disparaître peuvent également contribuer à l'inactivité physique de la population. Finalement, la montée des nouvelles technologies, la télévision notamment, semble vouloir faire compétition aux activités physiques (Epstein et al., 1991; Johnson et al., 1978; Smith et Epstein, 1991). À Montréal comme ailleurs, cette sédentarité touche la grande majorité de la population, principalement les jeunes, les adolescents (Audet, 2007; Shields, 2005; Kino-Québec, 2011; Kino-Québec, 2000), et les personnes défavorisées (King et al., 2006; Lopez, 2007; Armstrong et al., 2000;

Cummins et Macintyre, 2006; Yen et Kaplan, 1998; Raine et al., 2008). Et pourtant, la métropole québécoise n'est pas en manque d'équipements sportifs et de loisirs aménagés sur son territoire. Notons simplement les 19 grands parcs ouverts au public, les 2 209 hectares d'espaces verts, les 1 274 parcs d'arrondissement, les 251 patinoires et les 72 piscines extérieures. De plus, pour faire face à ce problème de société, la Ville de Montréal a inclus le thème du mode de vie actif dans plusieurs de ses politiques publiques, notamment dans la « Politique municipale d'accessibilité universelle (2011) », dans le « Plan de développement durable (2010-2015) », dans le « Plan de transport de Montréal (2008) », dans le « Plan d'urbanisme (2004) », etc.¹ Ainsi, la Ville de Montréal suit les recommandations de L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) qui, dans son rapport intitulé *L'impact de l'environnement bâti sur l'activité physique, l'alimentation et le poids*, propose de mettre en place « des politiques publiques favorables aux saines habitudes de vie dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. » (2010, p.68) La planification doit donc tenir compte de ces objectifs afin de mettre en place un environnement favorable à l'amélioration de l'activité physique. Un environnement favorable peut être défini par trois paramètres : l'environnement (le quartier, l'école, le lieu de travail, etc.), les équipements et les programmes. Ainsi, à la lumière de ces informations, il est possible de conclure qu'une intégration optimale d'un équipement sportif ou de loisir à l'intérieur d'une communauté s'effectue doit être double. Elle doit, à la fois, être d'ordre physique et social . Cependant, nous oublions souvent le volet affectif. Ainsi, comme le déclare Vieille-Marchiset (2007), tout comme l'a déjà affirmé Jacobs (1961), les « espaces n'existent que s'ils sont utilisés par les acteurs sociaux. » (Vieille-Marchiset, 2007, p.149) Il est donc important pour une communauté de s'approprier un équipement de sport afin d'optimiser son utilisation par sa population.

¹ La Ville de Montréal a d'ailleurs mis en place en 2012 le projet phare « Montréal, physiquement active », projet qui vise à réfléchir sur des stratégies pour un cadre d'intervention permettant à la population montréalaise d'adopter un mode de vie physiquement actif.

Ce mémoire vise à analyser l'appropriation d'un équipement sportif de proximité par les différents acteurs locaux. Plus exactement, nous centrerons notre analyse sur la patinoire du projet *Bleu, Blanc, Bouge*, située à Montréal-Nord. Notre analyse se fera autant au niveau du choix d'aménagement que du processus qui a mené vers l'apparition de cet équipement dans le paysage du quartier. Finalement, nous devons également nous pencher sur l'attachement affectif de cet espace sportif par la population.

Dans l'optique où plusieurs grandes métropoles (Toronto, New York, Montréal, etc.) développent des plans d'action afin de contrer la sédentarité sur leur territoire, il est intéressant de se pencher sur la question des équipements sportifs de proximité et de leur intégration au sein d'un quartier. Nous croyons qu'il est nécessaire de comprendre les facteurs qui favorisent l'appropriation et l'optimisation de l'utilisation d'un équipement sportif ou de loisir à l'intérieur d'un milieu donné. Ainsi, notre travail devra répondre à certains objectifs :

- 1) Comprendre l'influence des différents éléments de l'environnement bâti dans l'appropriation de l'équipement dans le quartier. Quels sont les facteurs urbanistiques qui ont été pris en compte lors du choix du lieu d'implantation de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*? Y a-t-il des facteurs qui n'ont pas été considérés, mais qui auraient dû l'être, et si oui, quels sont-ils?
- 2) Comprendre quel a été le processus de mobilisation duquel émana l'arrivée du projet *Bleu, Blanc, Bouge*. Ce processus s'est-il poursuivi à la suite de la construction de la patinoire et permet-il d'optimiser l'utilisation de l'équipement par les différents acteurs du milieu?
- 3) Mesurer le niveau d'attachement des différents acteurs du quartier face à cet équipement. Y a-t-il eu une appropriation citoyenne de la patinoire, et si oui, comment cette appropriation se traduit-elle sur le terrain?

Afin de cerner les différents concepts utilisés pour répondre à ces trois objectifs, mais aussi pour comprendre le travail-terrain, le premier chapitre de ce mémoire exposera la méthodologie de recherche utilisée dans le cadre de cette recherche. Le deuxième chapitre proposera un cadre conceptuel qui mettra en relation l'activité physique et l'offre en loisir avec l'environnement bâti, la mobilisation et l'attachement au lieu. Le chapitre suivant servira à présenter le cas d'étude. On y discutera du projet *Bleu, Blanc, Bouge*, des portraits urbanistiques, sociodémographiques et socioéconomiques de Montréal-Nord. Nous y discuterons également du quartier Nord-Est, lieu d'implantation de la patinoire. Les quatrième et cinquième chapitres présenteront les résultats de notre recherche, ainsi que les analyses que nous ferons de ces derniers.

CHAPITRE I

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

1.1 Le questionnement et hypothèse de recherche

L'arrivée de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* dans l'arrondissement de Montréal-Nord répond indéniablement à des besoins territoriaux importants, soit l'augmentation de l'offre en loisirs et le réaménagement des parcs de proximité. Ainsi, les acteurs locaux espèrent que l'implantation d'un équipement de pointe comme celui de la Fondation des Canadiens pour l'enfance aura un impact certain sur l'activité physique de la population, principalement les jeunes.

Ce mémoire porte sur les facteurs d'appropriation d'un équipement sportif de proximité à l'intérieur d'un quartier défavorisé comme celui de Montréal-Nord. Il a pour objectif d'observer les pratiques et les facteurs qui influencent positivement l'appropriation d'un équipement sportif comme celui du projet *Bleu, Blanc, Bouge*, afin de déterminer les éléments qui ont le potentiel d'augmenter l'utilisation à long terme de l'équipement par la population locale. Ainsi, selon nous, la promotion de l'activité physique va au-delà de la simple installation d'équipements sportifs. Elle consiste en la mise en place d'un environnement, autant physique, social, économique que politique, pouvant optimiser l'utilisation et l'appropriation de ces types d'équipements sportifs par les résidents du quartier (Ries et al., 2008). En outre, notre hypothèse est qu'afin qu'un équipement soit utilisé de manière optimale, il doit avoir un haut degré d'intégration physique et sociale dans le quartier. Ainsi,

nous supposons que plus l'intégration de l'équipement est efficace, plus le niveau d'appropriation de ce dernier par la population locale serait élevé.

Or, afin de connaître le niveau d'appropriation de cet équipement par la communauté de Montréal-Nord, nous devons nous questionner à savoir quel a été son niveau d'intégration à l'intérieur des différents types d'environnements cités précédemment. Premièrement, nous devons analyser son intégration au niveau de l'environnement physique. Est-ce que le site choisi par les acteurs locaux répond aux éléments de l'environnement bâti pouvant favoriser l'activité physique et l'appropriation d'un espace ou d'un équipement par une population donnée? Selon nous, en implantant la patinoire dans un espace pouvant faciliter son accessibilité, ainsi qu'en favorisant l'attrait et la sécurité du lieu, nous augmentons le potentiel d'appropriation de l'équipement par les usagers. Deuxièmement, il est important de connaître le rôle que joue chacun des acteurs dans la gestion ou l'utilisation de l'équipement afin de connaître le niveau d'appropriation en ce qui a trait à l'environnement social et politique. Ainsi, il est primordial de comprendre comment s'est opéré le processus de mobilisation qui fut développé pour l'obtention d'une patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*. Est-ce que ce comité de mobilisation est toujours actif, et si oui, quel est son rôle? Nous croyons que la mise en place d'un réseau efficace entre les différents acteurs du milieu peut jouer un rôle important en matière d'appropriation. Finalement, parce que nous posons l'hypothèse qu'un lien affectif positif entre une communauté et un espace donné tend à accentuer l'appropriation de ce dernier par la population locale, il est important de connaître le degré d'attachement affectif de la population de Montréal-Nord pour la patinoire.

1.2 Le cadre opératoire

1.2.1 Les phases de la recherche

Ce projet de recherche fait suite à une étude sur les effets mobilisants et les bienfaits en santé publique de l'implantation de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* de Montréal-Nord, étude effectuée par le Groupe de recherche sur les espaces festifs et à laquelle l'auteur de ces lignes a agit en tant que chargé de projet. Cette étude avait pour objectifs « de mesurer l'activité physique auprès des jeunes suite à l'implantation de la patinoire, [de] mesurer la valeur ajoutée à la vie de quartier [et] de mesurer les effets d'entraînement sur la mobilisation des acteurs préoccupés par les saines habitudes de vie » (Lefebvre et al., 2012, p.2). Ce projet de mémoire vient compléter cette étude en se penchant plus particulièrement les facteurs d'appropriation d'un équipement sportif de proximité. Ainsi, dans les deux cas, le cadre opératoire fut le même. Il consistait en trois phases distinctes, mais complémentaires. La première phase s'est déroulée d'octobre 2010 à janvier 2011. Elle consistait en une étape de préparation à l'enquête de terrain. Plusieurs éléments ont été mis en place durant ces quatre mois. Nous y avons constitué, validé et mené une revue de la littérature, nos choix méthodologiques, les questionnaires, ainsi que des prétests d'enquête.

La seconde phase de recherche a été menée de février 2011 à juillet 2011. Elle consistait en la réalisation d'une première enquête-terrain et d'observation sur les pratiquants en usage libre de la patinoire, ainsi que du traitement, de la validation, de la vérification et de l'analyse des données obtenues. Afin d'avoir une meilleure compréhension des attentes et des comportements des utilisateurs de la patinoire, nous avons créé trois classes d'usagers, séparés selon leur groupe d'âge. Ainsi, nous avons ciblé les enfants (6-11 ans), les adolescents (12-17 ans) et les pratiquants âgés de 18 ans et plus. Un questionnaire différent d'une quarantaine de

questions fermées a été élaboré pour chacune de ces catégories d'âge (annexes A, B et C).

La troisième et dernière phase s'est déroulée d'août 2011 à mars 2013. Durant cette étape de la recherche, nous avons mené diverses entrevues auprès des acteurs locaux et réalisé une seconde enquête-terrain d'observation auprès des usagers pratiquant des activités organisées. Nous avons également finalisé les analyses de données obtenues.

1.2.2 Les outils de recherche

Trois outils de collecte de données ont été utilisés dans le cadre de cette recherche, soit le questionnaire, l'observation et l'entretien semi-dirigé. Les questionnaires ont été administrés en face-à-face grâce à des micro-ordinateurs portatifs fournis par la firme Convercity. Cette phase d'enquête s'est déroulée durant la saison hivernale 2010-2011. Les questionnaires ont été administrés par des enquêteurs engagés par le Groupe de recherche sur les espaces festifs, et ce à l'intérieur de différentes plages horaires. Nous avons réussi à obtenir un échantillon de 352 répondants sur l'ensemble des trois catégories d'âges, soit 93 répondants issus de la catégorie d'âge 6-11 ans, 118 répondants de celle des 12-17 ans et 141 répondants d'âge adulte. L'analyse des données obtenues a été effectuée grâce au logiciel SPSS. Cet outil méthodologique a permis notamment de cerner spécifiquement les modes d'utilisation et d'appropriation de la patinoire et des environnements limitrophes, d'obtenir différentes données sociodémographiques et d'acquérir des informations sur les niveaux de pratique des individus visés par l'enquête et sur l'attrait social de ce lieu d'activités. Plus spécifiquement, ces questionnaires nous ont permis d'observer :

- l'accessibilité de la patinoire et de son territoire d'insertion;

- l'attrait de la patinoire et sa capacité de renforcer ou de créer des liens sociaux;
- les modes de vie de la clientèle;
- les particularités sociodémographiques de ces populations;
- le sentiment de sécurité ressenti sur la patinoire et sur son territoire d'insertion;
- le rôle de l'environnement social et familial dans la pratique de certaines activités physiques et sportives sur la patinoire;
- le renforcement des liens familiaux et sociaux lors d'activités physiques et sportives sur la patinoire.

Outre les questionnaires, nous avons mis en place une série d'observations. Ces dernières ont été menées grâce à la fiche SOPLAY (System for Observing Play and Leisure Activity in Youth) (annexe D). Cette grille d'observation a été élaborée par le professeur Thomas L. McKenzie du Department of Exercise and Nutritional Sciences de la *San Diego State University* en 2006 (Brownson, 2009; McKenzie, 2006). La fiche SOPLAY nous a permis d'observer et de répertorier les événements qui se sont déroulés sur le site de la patinoire et ses alentours, ainsi que les utilisations qui en sont faites par les usagers. Il est ainsi possible de cerner le profil des pratiquants (âge, genre), la forme d'activité adoptée (libre, organisée), la portée sociale de la pratique (échanges entre les individus), le niveau d'accessibilité au site, la présence d'une supervision ou d'une animation, la disponibilité des équipements, le niveau d'entretien des structures de pratique, etc. La période d'observation était de deux heures et une prise de note liée aux différentes variables de la fiche était effectuée aux dix minutes. À la suite de chacune de ces prises de note, l'observateur indiquait oralement, à l'aide d'un dictaphone, ce qu'il observait. Ainsi, ce dernier pouvait ajouter des éléments qui n'étaient pas sur la liste de variables. En tout, nous avons effectué 14 observations sur les pratiquants libres et 28 sur les pratiques organisées, et ce durant la saison hivernale 2011-2012.

Finalement, nous avons effectué 40 entretiens semi-dirigés pouvant durer au maximum 90 minutes. Ces entrevues ont été menées auprès d'acteurs locaux issus du milieu scolaire, associatif, communautaire, municipal et privé (annexe E). Les entretiens étaient structurés autour de 45 questions ouvertes regroupées sous huit thématiques, soit les modes d'exploitation de la patinoire, les formes d'appropriation de la patinoire, les perceptions du projet *Bleu, Blanc, Bouge*, les types de programmation proposés sur l'équipement, les impacts de la mobilisation des acteurs, les stratégies de gestion de la patinoire, les logiques d'aménagement et l'interprétation des résultats issus de la deuxième phase d'enquête (annexe F). Les données recueillies grâce à ces entretiens ont été interprétées grâce au logiciel Atlas de façon à faire ressortir les occurrences textuelles sur la problématique de la recherche et, de cette façon, créer une caractérisation et un regroupement de ces données. Cette phase de recherche s'est déroulée durant l'automne 2011.

1.2.3 Les contraintes au déroulement de la recherche

Bien que la patinoire soit ouverte à longueur d'année, devenant un plateau multisports durant la période estivale, nos observations n'ont porté que sur l'utilisation hivernale de l'équipement. Ceci pourrait constituer une limite à notre recherche, certains acteurs usant de l'infrastructure plus souvent durant l'été. Cependant, nous avons tenté de palier ce manque d'information par les entrevues effectuées auprès des acteurs locaux.

De même, bien qu'il ait été intéressant de questionner les jeunes de moins de 18 ans utilisant la patinoire lors de pratiques organisées, des considérations éthiques et une accessibilité aux populations scolaires délicates nous en ont empêchés. Encore une fois, nous avons dû pallier cela par un plus grand nombre d'entretiens, notamment chez les acteurs d'institutions scolaires et d'organismes communautaires.

De plus, travailler sur un équipement extérieur signifie qu'il faut s'ajuster aux aléas de la température. Ainsi, certaines tempêtes de neige restreignant l'accès à l'équipement et des températures supérieures à la moyenne saisonnière apparues dès le mois de mars 2012 nous ont forcés à réduire le nombre d'observations envisagées. Cependant, la concordance des résultats obtenus lors des différentes séances d'observation nous porte à croire qu'il aurait été peu utile d'en effectuer d'autres.

Finalement, nous devons toujours garder en mémoire lors de la lecture des résultats de cette recherche et des analyses que nous en ferons que le projet *Bleu, Blanc, Bouge* et sa patinoire n'étaient implantés à Montréal-Nord que depuis 2010, soit seulement deux ans. Or, il est certainement compréhensible que cet équipement n'avait pas encore atteint son plein potentiel à l'intérieur de l'arrondissement et que certains processus d'appropriation par les acteurs locaux n'étaient pas complets ou n'avaient pas encore vu le jour.

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL

2.1 Les espaces et équipements sportifs

En prémisses à l'analyse des déterminants d'une appropriation d'un équipement sportif de pointe à l'intérieur d'un quartier défavorisé, nous devons définir quelques notions importantes à notre étude. Premièrement, la compréhension de ce qu'est un espace du sport nous semble primordiale. En effet, la définition d'un espace sportif ne fait pas consensus, en raison principalement de la manière dont on définit la notion de sport. Cette dernière peut revêtir deux significations selon Vigneau (1998) :

- 1) ne sont reconnues « comme sport que les activités réglementées, à vocation compétitive, relevant d'une fédération et exercées en son sein » (1998, p.10)
- 2) « toute activité dès lors qu'un individu qui l'exerce estime faire du sport. » (1998, p.10)

Alors que la première définition est beaucoup trop contraignante, la deuxième permet d'élargir de façon exagérée l'éventail de possibilité d'espaces de sport. Ainsi, presque tout devient sportif, de l'océan au trottoir. Vigneau propose donc une typologie des espaces sportifs :

- les événements sportifs par destination : des constructions destinées à la pratique sportive;

- les aménagements sportifs par adaptation : « sites naturels ou équipements existants qu'une intervention de l'homme a permis de rendre propres à un usage sportif, même temporaire » (1998, p. 11);
- les espaces d'activités physiques et sportives par appropriation : des sites, naturels ou urbains, qui ne possèdent pas de fonction sportive à la base, mais qui sont tout de même utilisés pour la pratique d'activités physiques et sportives.

Les facteurs pouvant expliquer l'utilisation d'un équipement sportif sont multiples. Traditionnellement, l'analyse de l'influence sur l'activité physique des individus se faisait grâce à des facteurs individuels, notamment la motivation. Ces dernières années, plusieurs recherches ont illustré que d'autres facteurs peuvent également entrer en ligne de compte dans ce type de recherche. Ces études ont démontré que bien que des choix personnels de mode de vie puissent avoir une influence sur la santé physique et mentale des individus, ces derniers peuvent être fortement conditionnés par l'environnement dans lequel ils habitent (Giles-Corti et al., 2005; Popkin et al., 2005; Sallis et al., 1998). Ainsi, plusieurs recherches dans le domaine s'appuient désormais sur la théorie du modèle écologique du comportement, théorie se basant sur un cadre à niveaux multiples. Selon les tenants de cette école, l'influence sur l'activité physique des individus doit être observée autant aux niveaux individuel, interpersonnel, organisationnel, communautaire et sociétal (Bartholomew et al., 2001; McLeroy et al., 1988; Sallis et al., 1997). Ainsi, lorsqu'on désire observer le niveau d'appropriation par la communauté d'un équipement de proximité, il est important de prendre en compte les différents paramètres qui peuvent l'influencer. En se basant sur la théorie de l'écologie des comportements, Ries et al. (2008) proposent quatre grandes catégories de caractéristiques environnementales qui peuvent avoir un impact sur l'utilisation des équipements récréatifs par la population, soit l'environnement physique,

l'environnement social, l'environnement organisationnel et l'environnement économique. Ces catégories se déclinent sur plusieurs dimensions.

L'environnement physique est caractérisé par trois dimensions, soit le design de l'équipement, son emplacement, et son entretien (Ries et al., 2008). Le design de l'équipement influence grandement le type de clientèle qui choisira de l'utiliser. Ainsi, les jeunes enfants et les familles sont attirés davantage par les espaces possédant des aires pour jeunes, alors que les adolescents préfèrent les équipements sportifs (terrains de basketball, piste de course, piscine, etc.). De plus, les équipements complémentaires jouent un rôle important sur la fréquentation de ces lieux, d'où l'importance pour un tel lieu d'aménager des espaces de service comme des toilettes et des fontaines d'eau. La proximité de l'équipement avec le lieu de résidence est également un facteur important pouvant déterminer son utilisation par les habitants du quartier, principalement lorsque le transport en commun est inadéquat ou inaccessible. L'entretien est la troisième dimension de l'environnement physique selon Ries. Cet élément peut grandement influencer sur l'utilisation d'un équipement ou d'un espace sportif. Alors que chez les jeunes filles, ce sont les raisons esthétiques qui expliquent le manque d'utilisation des espaces mal entretenus, chez les garçons, on affirme plutôt que le manque d'entretien de ces lieux peut devenir dangereux lors de la pratique des activités.

L'environnement social, deuxième caractéristique environnementale dont il faut tenir compte selon Ries et al. (2008), est déterminé par la différence de genre, la sécurité et le sentiment de familiarité. Ainsi, les espaces sportifs ou de loisirs ne répondent pas aux mêmes besoins lorsqu'il est question de la clientèle féminine et de la clientèle masculine. Bien qu'autant les filles que les garçons caractérisent les espaces de loisirs comme étant des lieux de rencontres, il n'en demeure pas moins qu'il existe plusieurs différences entre la perception de ces espaces par les deux sexes. Par exemple, les garçons sont attirés par les équipements où il est possible de retrouver une certaine compétition et de la camaraderie. Ils s'intègrent facilement

au groupe déjà présent sur le terrain, même s'ils ne connaissent personne. Quant à elles, les filles sont beaucoup moins présentes sur les espaces de loisirs extérieurs. Elles y vont principalement pour accompagner les jeunes enfants, socialiser ou regarder les garçons faire du sport. Contrairement à ces derniers, les filles vont rarement seules sur ces types d'espaces. Cette différence de genre est également observable lorsqu'il est question de sécurité. Nous traiterons de cet aspect dans notre sous-chapitre *2.2.3 Sécurité*.

L'environnement organisationnel est la troisième caractéristique environnementale déterminée par Ries et al. (2008). Cet environnement inclut les activités organisées sur l'équipement et les heures d'ouverture de ce dernier. Ainsi, chaque équipement sportif ou de loisirs doit fournir à ses usagers des activités qui répondent à leurs besoins et à leurs intérêts. Par ailleurs, l'accessibilité à ces équipements est importante. C'est pourquoi les heures d'opération doivent également être conformes aux besoins de la population. Le Committee on Environmental Health (2009) va dans le même sens en affirmant que l'éventuelle animation de ces territoires à travers l'organisation d'activités sportives encadrées; l'aménagement de vestiaires et d'aires de jeux surveillées, la mise en place d'éclairage adapté sur la surface de pratique et sur les espaces connexes sont des mesures susceptibles d'accroître l'attractivité de ces lieux d'activité physique.

Finalement, l'environnement économique est caractérisé principalement par l'accessibilité aux équipements (Ries et al., 2008). En effet, le coût d'utilisation de ces derniers est très important pour les usagers, surtout pour les jeunes et les populations défavorisées. Ainsi, un équipement abordable, voire gratuit, gagne énormément en popularité.

Ainsi, selon Vigneau (1998), au-delà des catégories de caractéristiques environnementales, l'aménagement adéquat d'un espace sportif doit répondre à six objectifs qui mènent à la démocratisation de la pratique et des espaces sportifs :

- La fonctionnalité – L'espace ou l'équipement sportif doit avant tout être « productif » à la pratique des activités. Trop souvent ce sont les pratiquants qui doivent s'adapter à l'équipement alors que c'est le contraire qui devrait primer. La fonctionnalité de l'espace ou de l'équipement doit être adaptée aux différentes phases d'activité sportive qui s'y déroulent.
- L'« appropriabilité » – L'appropriation passe, selon Vigneau, par la réponse aux attentes des utilisateurs en matière d'activités, mais aussi par l'adaptation de sa conception aux capacités physiques et à l'aspiration psychologique des pratiquants.
- La « sociabilité » – Le caractère intégrateur du sport devrait faciliter la rencontre et l'établissement de relations humaines.
- L'urbanité – Cet aspect représente l'importance de la localisation et de l'intégration d'un espace ou d'un équipement sportif à l'intérieur d'un quartier. Ces espaces doivent impérativement être accessibles à tous.
- La diversité et l'accessibilité – Bien qu'un seul équipement ne puisse répondre à l'aspiration de tous les types de pratiquants, Vigneau estime néanmoins qu'une diversité de l'offre sportive doit exister à l'intérieur d'un même territoire afin de pouvoir démocratiser l'activité sportive.
- La programmation fonctionnelle et architecturale : – L'atteinte des cinq autres objectifs passe nécessairement par l'implantation d'une programmation fonctionnelle et architecturale. Selon Vigneau, il faut connaître et adapter les espaces et les équipements aux besoins des collectivités. Ces besoins doivent être élaborés à la suite d'une observation des équipements existants et de l'utilisation de l'espace pour les activités sportives.

Ces quatre types d'environnement et ces six objectifs se regroupent dans les trois concepts choisis dans le cadre du présent mémoire : l'intégration physique dans l'environnement bâti, la mobilisation et l'attachement au lieu.

- L'intégration physique de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* dans le paysage urbain de l'arrondissement de Montréal-Nord nous permettra d'analyser comment l'environnement bâti peut influencer l'appropriation d'un équipement sportif.
- La mobilisation permettra d'observer les environnements social et organisationnel qui régissent l'équipement en question.
- Finalement, l'attachement au lieu rend compte du lien affectif qui lie une communauté, ou un individu, à l'équipement en question.

2.2 L'activité physique et l'environnement bâti

Il n'est pas faux d'affirmer que les individus peuvent faire des choix personnels de modes de vie qui influent sur leurs santé physique et mentale. Cependant, nous remarquons de plus en plus que les individus sont aussi grandement conditionnés par les milieux dans lesquels ils vivent (Giles-Corti et al., 2005; Popkin et al., 2005; Sallis et al., 1998). Depuis quelques années, plusieurs études tentent de faire le lien entre l'activité physique et l'environnement bâti (Booth, Pinkston et Poston, 2005; Papas et al., 2007; Giles-Corti et al., 2007; Stafford et al., 2007). Ainsi, il est intéressant de constater à quel point notre environnement peut avoir une influence sur le volume d'activité physique que nous effectuons. L'environnement bâti est défini ici comme l'ensemble des éléments de l'environnement physique autres que naturels, en l'occurrence ceux construits par l'homme, tels que les espaces publics, les infrastructures de transport, les lieux d'habitation, etc. (Handy et al., 2002) Il est important de souligner qu'il n'existe cependant pas de consensus scientifique sur la définition de ce concept, les chercheurs s'y intéressant provenant de disciplines diverses (urbanisme, santé

publique, transport, géographie, etc.). Plus précisément, l'Institut nationale de santé publique du Québec (INSPQ) caractérise l'environnement bâti par trois dimensions principales : le système de transport, les modes d'occupation du sol et le design urbain (INSPQ, 2010). Le système de transport comprend la configuration du réseau routier, les infrastructures de transport non motorisé et les infrastructures de transport en commun. Le mode d'occupation du sol est caractérisé par deux éléments, soit la mixité de fonctions et la densité. Finalement, le design urbain porte autant sur le design de la rue que sur celui du site (Figure 2.1). En effet, la présence des divers équipements sportifs proches des milieux de vie, situés à l'intérieur d'espaces caractérisés par une mixité de fonctions et faciles d'accès via les infrastructures de transport en commun favorise l'accessibilité à ces lieux de pratique (Motl et al., 2007; Day et al., 2006; Kino-Québec, 2005; Frank et al., 2003; Spence et Lee, 2003).

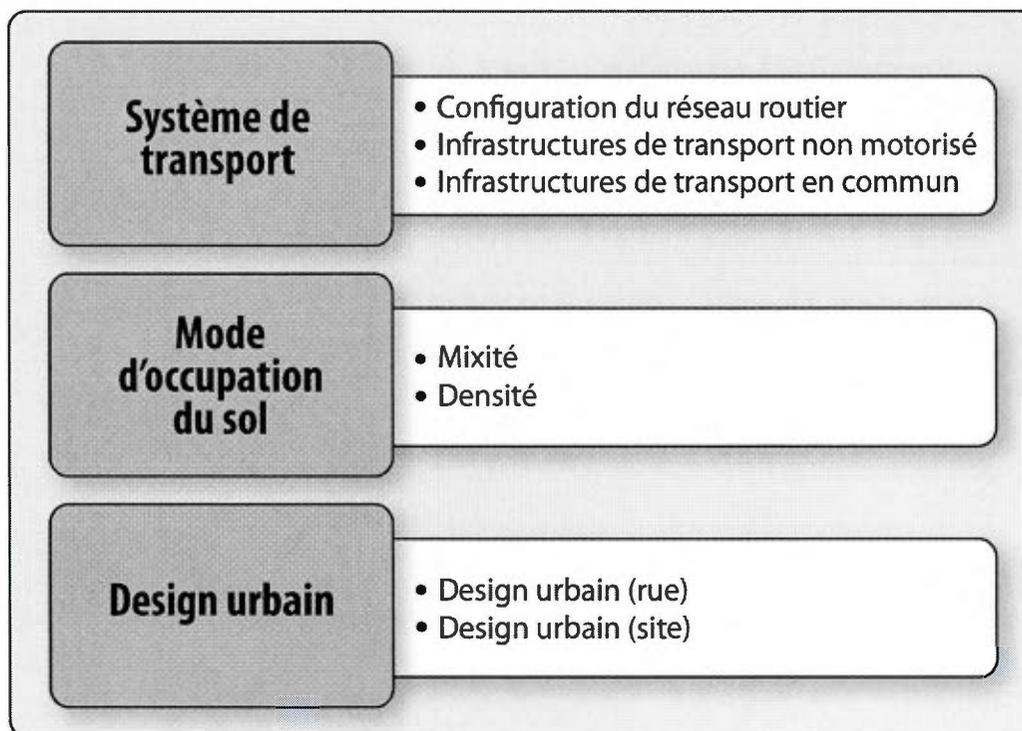


Figure 2.1 Dimensions et sous-dimensions composant l'environnement bâti en lien avec l'activité physique (INSPQ, 2010)

L'environnement bâti exerce son influence sur l'activité physique des individus à travers trois facteurs centraux, à savoir l'accessibilité, l'attrait et la sécurité (Day et al., 2006). Il est cependant important de noter que ces trois éléments comprennent à la fois une composante objective et une composante plutôt subjective. Les mesures objectives sont, par exemple, le nombre d'équipements situés à proximité des lieux résidentiels, la taille des espaces dédiés au sport, ainsi que le nombre d'équipements sportifs accessibles à la population. Ainsi, plusieurs études ont déjà mis en évidence l'association positive entre ces différents facteurs et l'activité physique chez les adultes (Sallis et al., 1990; Giles-Corti et Donovan, 2002; Cohen et al., 2007; Diez Roux et al., 2007) et chez les plus jeunes (Cohen et al., 2006; Gordon larsen et al., 2006). Les mesures perçues, quant à elles, peuvent être obtenues par l'observation des liens possibles entre la disponibilité perçue et

l'activité physique. Ainsi, chez les adultes, certaines études font une association positive entre ces deux éléments (Huston et al., 2003). Par contre, cette même association n'est pas aussi évidente lorsqu'on observe une population adolescente (Garcia et al., 1995; Mota et al. 2005; Romero, 2005). Ce dernier type de composante prend de plus en plus de place dans les recherches sur les facteurs influents sur l'activité physique alors que certains auteurs affirment qu'elle pourrait avoir une importance plus grande que la composante objective (DeBourdeaudhuij et al., 2003). Les trois facteurs centraux que sont l'accessibilité, l'attrait et la sécurité sont donc à la base de l'analyse liant l'environnement bâti à l'activité physique. C'est pour cette raison que ces trois notions forment le noyau central du premier volet de notre cadre conceptuel.

2.2.1 Accessibilité

L'accessibilité est le premier facteur d'influence considéré. Ce dernier comporte trois principales dimensions, soit l'accessibilité économique, l'accessibilité symbolique et sociale et finalement, l'accessibilité géographique et physique (Frank et al., 2007; Sallis et al., 1997). Ces dimensions se réfèrent à la capacité pour un individu de consommer (capacités financières et économiques), de tirer bénéfice (attraits personnels et perceptions individuelles) ou d'atteindre (proximité par rapport à son lieu d'habitat ou de travail) une ressource particulière. Ce concept d'accessibilité est ainsi une variable explicative centrale lorsque l'on s'intéresse à l'utilisation des équipements sportifs de proximité par des populations cibles spécifiques (Pineault et Daveluy, 1995).

Plusieurs recherches ont démontré l'importance de la notion d'accessibilité pour les populations jeunes et adolescentes. Popkin et al. (2005) indiquent notamment que plus les équipements de loisirs sont proches des lieux de vie et d'échange des jeunes, plus le niveau d'activité physique de ces individus est

susceptible de croître. Selon Molt (2005), la perception de l'accessibilité aux équipements sportifs chez les adolescents peut également expliquer une augmentation de l'activité physique chez ce type de population. Pour les parents de jeunes enfants, l'accessibilité géographique est également un facteur central lorsque vient le temps de choisir un espace de loisirs (Tucker et al., 2009). Ries et al. (2008) corroborent ces interprétations. Ils ajoutent néanmoins que pour les populations adolescentes, c'est l'accessibilité économique qui prime dans le choix d'utilisation d'un espace de loisirs. En effet, "cost is an important issue for adolescents who are often limited financially. This issue was most often raised by participants who do not use facilities" (Ries et al., 2008, p.48). Les besoins en termes d'accessibilité sont différents lorsqu'il est question des quartiers à populations défavorisées. En effet, plusieurs auteurs ont déjà démontré le lien de causalité entre un niveau socio-économique bas et un niveau d'activité physique déficient (Bauman et al., 1996; Armstrong et al., 2000; Cauley et al., 1991; Yen et Kaplan, 1998; Droomers et al., 1998). Ries et al. (2008) rappellent, comme Gordon-Larsen et al. (2006), que plus le niveau socio-économique d'un quartier est élevé, plus le nombre d'infrastructures de sports et de loisirs semble élevé également. L'étude de Kipke et al. (2007), menée dans un district défavorisé de l'Est de Los Angeles où l'on retrouvait un fort pourcentage d'enfants obèses, a permis de confirmer ces points tout en démontrant la corrélation qui existe entre le manque d'infrastructures sportives de proximité et l'inactivité physique des habitants. Or, l'étude de Giles-Corti et Donovan (2002) menée en à l'intérieur de la ville de Perth en Australie met un bémol sur cette théorie. En effet, on observe à l'intérieur de ce territoire un plus grand nombre d'équipements dans les quartiers défavorisés. Pourtant, les résultats sont les mêmes, très peu de ces équipements sont utilisés par la population locale. Ainsi, il semblerait que l'aspect de l'accessibilité ne peut, à lui seul, améliorer le niveau d'activité physique d'une communauté.

2.2.2 Attrait

Le second facteur d'influence de l'environnement bâti sur l'activité physique est l'attrait qu'exerce une ressource (parc, équipement sportif, etc.) sur ses usagers potentiels (INSPQ, 2010). Ce concept revêt plusieurs dimensions, telles que l'esthétisme et le cosmétique des lieux de pratique, la présence de végétation, l'ambiance liée à l'éclairage et à la configuration spatiale, la qualité du mobilier urbain, la propreté et l'entretien efficient des espaces dédiés à l'activité physique, ainsi que la qualité et l'innovation architecturale de ces mêmes territoires (Sallis, 2009; Day et al., 2006; Sallis et al., 1998). Bien que ces éléments liés au design urbain puissent exercer une influence sur la motivation et la perception des individus sur les lieux de pratique de l'activité physique (Handy et al., 2002), ces derniers semblent toucher principalement la population adolescente (Molnar et al., 2004). La recherche menée par Gordon-Larsen et al. (2000) sur près de 18 000 adolescents américains renforce ces constats analytiques, mais y apportent aussi certaines nuances interprétatives en indiquant que "physical activity was most influenced by environmental factors, inactivity was much more influenced by sociodemographic factors" (2000, p.7).

L'importance de l'attrait dans l'influence sur l'activité physique est également renforcée par les recherches de Vieille-Marchiset (2007) qui démontrent l'impact que peut avoir la qualité du design urbain des équipements sportifs sur les populations actives. Selon ce dernier, les personnes plus actives recherchent constamment les équipements de meilleure qualité, alors que les moins actives, intimidées par les utilisateurs actifs sur place, sont davantage attirées par des facteurs socioculturels. Une étude menée conjointement par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et par Kino-Québec (2011) abonde dans le même sens. Cette étude révèle que pour les jeunes de moins de 18 ans, la possibilité de nouer des contacts et de socialiser sur un lieu de pratique est un attrait considérable. Ainsi, cette possibilité de socialiser devient à la fois un attrait, mais aussi, par conséquent, une

motivation à la pratique d'une activité physique. Pour Ries et al. (2008), ces éléments doivent cependant être jumelés à des considérations d'animation des sites de pratiques de façon à optimiser cette motivation. Ces derniers, tout comme Raibaud (2010), observent également que ces animations peuvent encourager les populations féminines à utiliser ces équipements sportifs et de loisirs alors que "young women are seen at outdoor facilities much less frequently than young men" (2008, p.47). D'autres éléments peuvent également stimuler l'intérêt et la participation des pratiquants les moins actifs. Le renforcement des mixités de fonction du territoire, la disponibilité de vestiaires fonctionnels munis des équipements de base (salles de bain, fontaines d'eau, etc.), l'instauration de diverses programmations récréatives et l'organisation de séances de formation et d'initiation conçues pour des populations ciblées sont certains des éléments permettant de stimuler l'intérêt et la participation des pratiquants les moins actifs (INSPQ, 2010; Committee on Environmental Health, 2009; Ries et al., 2008; Vieille-Marchiset, 2007).

2.2.3 Sécurité

Finalement, le troisième et dernier facteur d'influence de l'environnement bâti sur l'activité physique est la sécurité. Tout comme les deux facteurs précédents, la sécurité comprend une composante objective et une autre de nature subjective. La composante objective est bien souvent analysée sous l'angle du trafic routier (signalisation routière, mesures d'apaisement de la circulation, la mixité des modes de transport, etc.). En effet, plusieurs éléments peuvent avoir une influence sur le choix d'un individu quant au mode de transport utilisé (actif ou non) et par le fait même au type d'activité physique retenu (INSPQ, 2010). Pour le Committee on Environmental Health, "Environment modification that addresses risks associated with automobile traffic is likely to be conducive to more walking and biking among children. Actions that reduce parental perception and fear of crime may promote

outdoor physical activity.” (2009, p.1591) La composante subjective est, quant à elle, directement liée à la perception, au sentiment de sécurité. Ainsi, un aménagement adéquat des espaces connexes aux équipements sportifs, l'amélioration de l'éclairage par exemple, accentue leur utilisation (Day et al., 2006; Kino Québec, 2005; Molnar et al., 2004; Leventhal et Brooks-Gunn, 2000). L'importance de ces éléments dans l'analyse de la fréquentation des lieux publics a été mise en lumière durant les années 1960 par les travaux de Jane Jacobs (1961). Au cours des dernières années, ce concept de sentiment de sécurité a été bien souvent repris dans le domaine de l'activité physique. En effet, les recherches ont démontré qu'un réaménagement de l'espace de pratique physique visant un renforcement du sentiment de sécurité chez la population environnante tend à augmenter l'activité physique de cette dernière (Day et al., 2006; Kino-Québec, 2005; Leventhal et Brooks-Gunn, 2000). Comme le rappellent Molnar et al. (2004), “disordered neighborhoods may inhibit children and adolescents from engaging in physical activity, both because of the lack of safety of playing sports or games in the neighborhood, and because of their exposure to criminal activity when traveling to or from recreational activities within or outside of the neighbourhood” (2004, p.379). Ce facteur de sécurité est donc rattaché à des éléments très subjectifs, sachant que « la sécurité perçue face à un crime pourrait également influencer les décisions relatives au mode de transport utilisé (actif ou non), aux lieux fréquentés (parcs, terrains de jeux) et aux commerces d'alimentation choisis. » (INSPQ, 2010, p. 10) Par conséquent, la sécurité perçue face au crime est une dimension importante de ce troisième facteur d'influence et conditionne la plupart des décisions prises par les individus lorsque vient le temps de choisir un lieu de pratique d'activité physique. Au-delà de la mise en place de surfaces de jeux limitant les risques de blessures, l'aménagement d'environnements sécuritaires aux niveaux de leur ambiance et de leur fréquentation couplé à des mesures de surveillance semble une mesure clé pour renforcer l'attrait de différents territoires d'activité physique auprès de diverses populations (Giles-Corti et Donovan, 2002).

Ries et al. (2008) mentionnent notamment dans leur étude sur des adolescents de Baltimore (Maryland) que l'aspect sécuritaire des espaces et des équipements sportifs est un des premiers éléments considérés par ces jeunes lorsqu'ils choisissent d'effectuer une activité physique. Être témoin ou entendre parler d'événements violents ou insécurisants (batailles, vol, vente de drogue, etc.) s'étant produit à l'intérieur de ces espaces influence grandement leur perception de la sécurité de ces lieux, et par le fait même leur utilisation de ces derniers. Ceci est encore plus important lorsqu'il est question des adolescents et des jeunes filles. En effet, les garçons ne semblent pas affectés par certains actes criminels, la vente de drogue par exemple, pouvant se produire dans ces espaces. Chez les jeunes filles, l'environnement bâti entourant ces espaces et l'achalandage que l'on y retrouve, en plus d'un éclairage adéquat, augmentent le sentiment de sécurité. En outre, une animation formelle ou informelle, ou une surveillance de ces espaces améliorent également la perception de sécurité que les jeunes ont de ces espaces. Tout comme ces auteurs, le Committee on Environmental Health (2009), considère que l'animation de ces territoire à travers diverses activités encadrées, l'aménagement de vestiaires et d'aires de jeux surveillées, la mise en place d'éclairages adaptés à la surface de pratique et aux espaces connexes sont des mesures susceptibles d'accroître la perception de la sécurité des lieux de pratique et l'attractivité de ces derniers. Au-delà de l'espace en soi, Molnar et al. (2004) affirment que le sentiment de sécurité est également important lorsqu'il est question du trajet à suivre pour se rendre à l'équipement en question. Ainsi, ce facteur d'influence déborde largement du seul périmètre d'implantation de l'équipement. Ceci est encore plus vrai pour les populations plus jeunes qui se déplacent principalement via les transports actifs ou les transports en commun.

2.3 Mobilisation sociale et aménagement urbain

Pour Ninacs (2007), la mobilisation peut être définie par une simple formule :

Mobilisation = action collective + acteur collectif

Au sens large du terme, ce concept désigne une « action pour changer une situation, effectuée collectivement par un groupe d'acteurs. » (2007, p.1) Dans le même ordre d'idées, Latendresse (2009) affirme qu'un processus de mobilisation peut être compris comme étant « une démarche continue regroupant plusieurs partenaires et résidents [d'une] communauté autour d'enjeux sociaux qu'ils auront identifiés ensemble. » (2009, p.4). Tout comme Grandchamp et al. (2003), Latendresse considère que ce processus de mobilisation est composé de deux éléments :

- un mobile représentant le motif principal qui suscite le besoin pour des personnes vivant en communauté de se mobiliser. Il « leur donnera le goût d'entrer en mouvement, d'unir leurs forces au sein de leur communauté pour qu'elle s'améliore. » (Latendresse, 2009, p.5)
- une force motrice caractérisée par la mise en commun des différents atouts et compétences des acteurs locaux qui travaillent en partenariat dans l'atteinte d'un objectif commun.

Ainsi, selon Latendresse, toute communauté n'a pas les éléments nécessaires afin de soutenir un projet de mobilisation. « Avant de mobiliser la communauté, il faut d'abord s'assurer que les membres de la communauté et les principaux leaders sont prêts à soutenir le projet. » (2009, p.6) Ceci expose à quel point la mobilisation est ancrée dans le milieu local et ne peut se développer et ainsi avoir un impact que si elle est mise au service de cette communauté par des acteurs de cette même communauté.

Selon Ninacs (2007), ce terme de mobilisation renvoie implicitement à la notion de communauté locale. Il définit cette dernière comme étant un espace territorial assez petit pour être considéré comme un milieu de vie (un quartier, un

arrondissement, etc.), mais assez grand pour avoir ses propres institutions. Il affirme que « la communauté locale est constituée d'individus, de groupes, d'organisations et d'institutions interdépendants qui sont en interaction et en évolution constantes. » (2007, p.1) Ainsi, la communauté locale est un système, complexe et dynamique, qui inclut divers acteurs travaillant en interrelation. Par conséquent pour Ninacs (2007), comme pour Adams (2011), tenter de cerner et de comprendre des dynamiques de mobilisation sociale demande indéniablement de connaître la communauté locale présente sur ces espaces. Elle devient donc l'unité d'analyse de base pour toute réflexion sur cette problématique. La mobilisation des communautés locales désigne donc un processus global dans lequel différents acteurs d'une même communauté travaillent en collaboration afin d'améliorer, de résoudre, une problématique en place dans leur communauté. Cependant, ce processus est régi par des dynamiques internes qui sont liées autant à des comportements individuels, que sociaux ou institutionnels. Les différentes étapes successives et l'implication d'une diversité d'acteurs expliquent la complexité de ce processus. Ainsi, afin qu'il y ait une mobilisation des communautés locales, le processus doit atteindre différentes phases :

- 1) prendre conscience d'une situation à améliorer;
- 2) analyser cette situation et faire ressortir des éléments de diagnostic;
- 3) développer, dans le meilleur des cas, un partenariat intersectoriel;
- 4) mettre en place une vision qui serait commune aux différents acteurs impliqués;
- 5) développer un plan stratégique dans lequel sont déterminées les différentes étapes à suivre;
- 6) réaliser le plan d'action;
- 7) mettre en place des mécanismes de communication et d'évaluation.

De façon synthétique, Ninacs (2007) stipule que la mobilisation sociale est « une action délibérée et méthodique visant à fortifier et à soutenir les communautés afin de changer les systèmes dans lesquels évoluent les individus et les organismes. » (2007, p.2). Cet auteur ajoute également, tout comme Latendresse (2009), que ces dynamiques d'intervention peuvent être adoptées à travers différentes approches : la concertation, le partenariat, le partenariat intersectoriel, le réseautage et les groupes de pression. (figure 2.2).

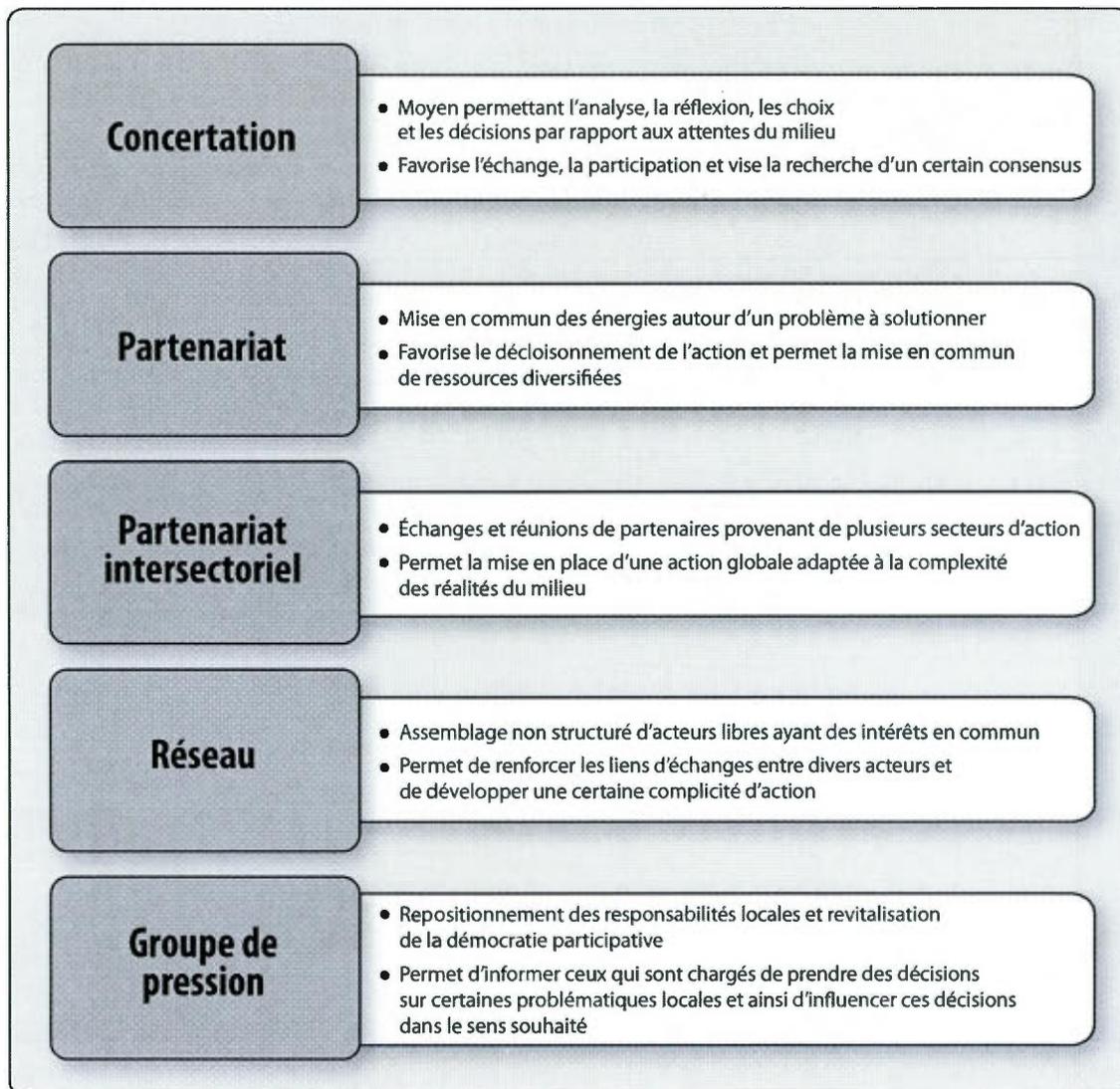


Figure 2.2 Différentes approches d'intervention dans le domaine de la mobilisation sociale (Latendresse, 2009)

Ces différentes approches d'intervention démontrent que la finalité principale de la mobilisation sociale est de permettre à divers individus et autres organisations de devenir les acteurs des changements qui les concernent. Dans certains cas, Ninacs (2007) mentionne que ces approches conduisent à « restaurer le statut d'acteur ou à le renforcer et du même coup à combattre l'inertie et l'impuissance

face aux situations qui affectent la vie des personnes et des communautés. » (2007, p. 13) De façon encore plus spécifique, ces approches permettent également de susciter un engagement concret dans les projets, de mobiliser différents acteurs, de renforcer les sentiments d'appartenance et de confiance, de contribuer au partage des connaissances et de développer de nouvelles expertises.

Dans leurs travaux sur l'économie sociale et les initiatives locales de développement, Fontan et Klein (2004) interprètent cette notion de mobilisation sociale de la même manière que les auteurs cités précédemment, mais en l'intégrant davantage dans une perspective urbaine. Ils mentionnent notamment le terme de capital socioterritorial pour appuyer leur argumentaire. Ce dernier « sous-entend l'existence, dans un espace et une temporalité déterminés, d'un ensemble de ressources environnementales et sociales pouvant être mobilisées et mises en valeur par des acteurs individuels ou collectifs. » (Fontan et Klein, 2004, p. 139). Ainsi, cette expression de capital socioterritorial renvoie au cadre social dans lequel la mobilisation des ressources est menée par les acteurs impliqués. Pour ces auteurs, comme pour Sharpe (2006), la composante territoriale de ce capital est fondamentale puisqu'elle permet d'analyser les différentes contraintes et autres stratégies énoncées ou mises en œuvre par les acteurs occupant physiquement ou virtuellement ces territoires.

Pour certains auteurs, ce capital socioterritorial est directement lié à la capacité organisationnelle des organismes locaux (Sharpe, 2006; Hall et al., 2003) caractérisée par le pouvoir d'une organisation de développer et de déployer un capital financier (capacité financière), par l'habileté à déployer un capital humain – déterminé par le talent, les connaissances et l'expérience des bénévoles liés à l'organisme (capacité humaine) – et par la capacité d'une organisation à mettre en place une structure efficace et un réseau de contacts permettant de faciliter sa productivité (capacité structurelle) (Hall et al., 2003).

Fontan et Klein (2004), à travers plusieurs études de cas, font ressortir trois éléments explicatifs centraux pouvant expliquer la réussite d'un processus de mobilisation sociale :

- la capacité des porteurs de projet à mobiliser les ressources nécessaires pour la conceptualisation et le démarrage du projet à travers le développement d'un réseau de soutien;
- la mobilisation des acteurs de la communauté locale via des logiques de gouvernance locale;
- l'énonciation de valeurs d'action clairement définies dès le début du processus et fondées sur le principe que tout projet de développement doit profiter à la population locale concernée.

Ce dernier élément mentionné évoque de fait l'importance du « local » dans ces processus de mobilisation sociale. Pour Klein (2006), « le local apparaît donc comme une base à partir de laquelle se structurent des actions, comme une base d'initiatives prises par des acteurs locaux, de projets collectifs ou individuels, qui parce qu'ils rejoignent les intérêts d'autres acteurs de la collectivité deviennent des actions collectives et amènent ces différents acteurs à agir ensemble. » (2006, p. 153-154). Sharpe (2006) rappelle de son côté que l'initiative locale se réfère à un projet visant à résister à certaines actions extérieures déstructurantes pour la collectivité locale. Ce type de projet peut naître d'acteurs socioéconomiques locaux (conseil local, corporation de développement communautaire, associations, etc.) ou être soumis par des personnes extérieures, soucieuses du bien-être de ces communautés et de ces territoires. Pour Klein (2006), la naissance de ces projets amène automatiquement des réactions positives ou négatives. Dans le cas d'oppositions virulentes, le fait qu'elles proviennent de l'intérieur de la collectivité démontre la présence de divergences de perception qu'il faut nécessairement discuter et atténuer via divers processus de médiation. Si ces oppositions sont

issues de l'extérieur, elles exposent le plus souvent le fait que des formes de concurrence interterritoriale existent et sont à maîtriser. Il est toutefois à rappeler que la prise en compte de ces réactions négatives ne garantit pas automatiquement la réussite du projet. Pour Klein et al. (2009), la réussite des initiatives locales est intimement liée à un cycle, un processus, permettant la création d'un certain dynamisme local. Il va sans dire que ce dynamisme local se construit sur plusieurs années (figure 2.3). En effet, selon ces auteurs, "dynamic communities are the result of lengthy processes that allow actors to mobilize the social capital that is anchored territorially (the socio-territorial capital). That capital includes all the tangible and intangible assets that local communities can mobilize to realize a development process." (Klein et al., 2009) Ainsi, étant bien souvent inexistant, ce capital social doit être construit.

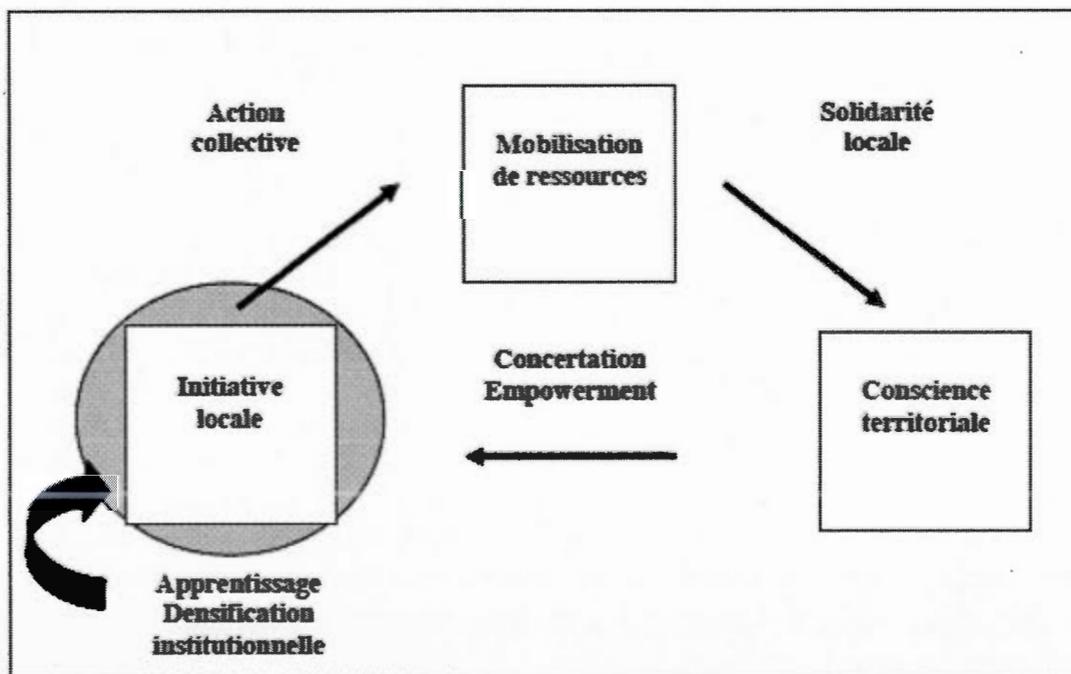


Figure 2.3 Les effets structurants des initiatives locales (Klein et al., 2009)

Le modèle présenté par Klein et al. identifie les « étapes vitales » à suivre afin d'optimiser les chances de réussite d'une initiative locale. Selon eux, la première étape est évidemment le lancement d'un projet d'initiative locale. Ce projet est l'initiative « d'entrepreneurs sociaux » (leader, citoyen, etc.). Le projet conçu, les promoteurs doivent convaincre d'autres acteurs de la pertinence et de la nécessité de leur projet. Ce dernier, à caractère individuel à la base, devient désormais un projet collectif. Les légitimités du projet et celle de ses leaders sont primordiales à ce point-ci afin d'entamer la seconde étape, laquelle consiste à mobiliser des ressources autant endogènes qu'exogènes de façon à faire avancer le projet. Cet élément renvoie à l'idée du capital organisationnel de Sharpe (2006) et de Hall et al. (2003). Tout comme pour ces auteurs, le capital humain, financier et structurel sont d'une importance majeure pour Klein et al. C'est par cette mobilisation de ressources qu'une pression peut être appliquée sur les acteurs qui détiennent le pouvoir. "These confrontations intensify the actors' feeling of belonging to their local territory and consolidate the relationships with each other." (Klein et al., 2009, p. 35) C'est ce phénomène qui forge le sentiment d'appartenance des acteurs et qui donne naissance à la « conscience territoriale », troisième étape du processus d'initiative locale. "The collective action strengthens the actors' feeling of belonging to the local territory, which leaves sustainable traces in their collective practices and local mechanisms for dealing with conflicts. The local awareness leads the actors to nuance their differences for the benefit of the collectivity." (Klein et al., 2009, p.36) Grâce à cette conscience territoriale, une concertation entre acteurs et un empowerment² se mettent en place.

Ce cycle en trois étapes constitue selon Klein et al. un résumé de la voie suivie par la très grande majorité des projets qui réussissent. La répétition de ce processus par la mise en œuvre d'une approche collective engendre le

² L'empowerment est défini par Ninacs (2008) comme étant « un processus requis pour acquérir la capacité d'agir » (p.2) sur les différents aspects d'une communauté.

renouvellement d'un dynamisme innovateur. Ainsi, cette répétition tend à enrichir la conscience locale et le sentiment d'appartenance. Selon Klein (2006), « ce sont les collectivités aux identités fortes et aux appartenances ancrées qui donnent lieu aux initiatives les plus robustes. » (2006, p. 157)

Ce n'est pas très différent lorsqu'il est question des projets dans le domaine du loisir. Pour Perks (2007), la réussite d'un projet récréatif local est intimement liée à la capacité qu'a la communauté hôte de mobiliser son capital humain, économique et organisationnel. La connaissance des réalités sociales et territoriales devient donc primordiale. L'instauration d'un processus de mobilisation sociale est également importante dans l'élaboration d'un projet de loisirs à caractère local. Ce processus rend légitime ce projet auprès de la population locale et, par le fait même, aide à son acceptation du projet (Sharpe, 2006). Selon Thibault (2008), ceci requiert la mise en place, pour le ou les porteurs de ces projets, de plusieurs éléments et autres stratégies d'action :

- initier des mesures de solidarité et de coopération (participation publique);
- exiger certains pouvoirs et faire preuve de leadership (écouter, entendre et demander);
- faire circuler constamment l'information sur les dossiers gérés (à l'interne comme à l'externe);
- encourager certaines formes de débats;
- reconnaître et soutenir le capital social propre et non technocratique.

Plus globalement, la mobilisation sociale dans le domaine des loisirs se révèle comme un processus dynamique ayant pour objectif de développer certains territoires en mobilisant des ressources endogènes, exogènes, privées et publiques (Perks, 2007; Sharpe, 2006; Toepler, 2003). Ainsi, c'est moins l'origine des ressources mobilisées que la dynamique sociale qui permet qu'un ensemble de

ressources puisse être mobilisé au profit de la communauté locale, ce qui ne peut se faire à long terme que si cette dernière en assure le leadership (Klein, 2006).

2.3 L'attachement au lieu

L'historique des lieux est l'un des éléments les plus importants à analyser lorsqu'il est question des différentes formes d'appropriation sociale d'un équipement sportif (Nielsen et al, 2012; Vieille-Marchiset, 2007). Cette histoire est structurée en deux volets. Premièrement, l'histoire institutionnalisée, c'est-à-dire les actions ou interventions des acteurs publics et privés qui ont mené à la création de l'équipement. Ces actions proviennent bien souvent de l'instauration d'une politique urbaine visant le développement de l'offre en loisirs à l'intérieur d'un territoire précis. À l'évidence, c'est bien souvent ce volet historique que les pouvoirs publics mettent de l'avant pour expliquer le niveau d'appropriation sociale d'une infrastructure. L'autre volet historique est rattaché aux formes d'appropriation informelle, formes d'appropriation qui sont rarement considérées à leur juste valeur selon certains (Vieille-Marchiset, 2007; Soubrier, 2000; Jacobs, 1961). Pour Vieille-Marchiset, « ces espaces n'existent que s'ils sont utilisés par les acteurs sociaux. Ils deviennent alors des lieux de sociabilité, des espaces de liens sociaux. » (2007, p.149) Pour ces auteurs, c'est ce volet historique qui permet le plus souvent de comprendre pourquoi certains lieux sont abandonnés tandis que d'autres restent attractifs à la suite de différents processus d'aménagement.

Pour Debenedetti (2005), ces formes d'appropriation se réfèrent à une relation spécifique et positive entre un individu et un lieu donné, conceptualisée par l'École de la psychologie environnementale. Cette dernière a notamment mis en évidence le terme « d'attachement au lieu » introduisant de fait une dimension psychique à cette relation entre l'humain et le lieu (Hsoumi, 2011; Altman et Low, 1992). L'attachement au lieu apparaît donc comme un processus transactionnel où

l'individu et le lieu sont en étroite interdépendance (Mesch et Manor, 1998). Les années 1990 ont été fructueuses quant aux recherches portant sur la connexion entre la population et certains espaces. Ces recherches ont démontré que l'utilisation rationnelle et les considérations économiques ne sont pas suffisantes pour transformer la perception des gens sur la gestion des espaces. Les facteurs d'influence face à la gestion de ces espaces doivent également tenir compte de l'attachement que la population leur porte.

Pour Williams et Vaske (2003), tout comme pour Taylor et al. (1985), l'attachement au lieu est caractérisé par deux dimensions, soit la dépendance au lieu et l'identité du lieu. La dépendance au lieu reflète l'importance de celui-ci dans les réponses qu'il fournit aux besoins exprimés par la population. C'est donc un attachement que l'on qualifie de fonctionnel. L'identité du lieu, un attachement plutôt émotionnel, réfère à l'importance symbolique du lieu. L'identité du lieu est décrite comme une composante de l'identité de soi qui tend à améliorer l'estime de soi, augmenter le sentiment d'appartenance d'une personne à une communauté. L'étude de Williams et Vaske (2003) nous démontre qu'on ne peut mesurer l'attachement au lieu en ne tenant compte que d'une seule des deux dimensions. Par contre, ils en arrivent à la conclusion que l'identité du lieu reste généralement un indicateur plus fort que la dépendance. Taylors et al. (1985), ajoutent une troisième dimension, soit la dimension « psychologique », faisant référence aux émotions et aux comportements adoptés par l'individu sur l'espace observé.

Altman et Low (1992) définissent l'attachement au lieu comme étant un phénomène complexe qui englobe plusieurs aspects du lien établi entre une personne, un groupe de personnes, voire une communauté ou une nation, et un lieu. Ce concept comporterait donc plusieurs propriétés inséparables, inclusives et qui se définissent mutuellement. Ainsi, l'attachement au lieu est un concept complexe qui regroupe plusieurs éléments inter-reliés. La caractéristique principale de l'attachement au lieu est qu'il est construit autour de trois éléments : l'affect,

l'émotion et le sentiment. Il est ainsi régi par un élément affectif, positif ou non, entre une personne et un lieu. Ce lien affectif doit, pour certains auteurs, être accompagné par un élément cognitif (une pensée, une croyance, une connaissance) ou de pratique (une action, un comportement) (Altman et Low, 1992). L'attachement au lieu est donc une interaction entre l'affect et l'émotion, la connaissance et la croyance, le comportement et l'action, en référence à un lieu donné. Ce lieu peut varier en terme de grandeur ou de perspective, il peut être tangible ou symbolique, connu et « expérimenté » ou inconnu et « inexpérimenté ». Cet attachement peut varier avec le temps. Il peut en effet être dû à une expérience passée ou à une multitude d'expériences vécues à travers le temps. Ainsi, l'élément temporel peut être linéaire ou cyclique. L'attachement affectif avec un lieu en fait bien souvent, pour une personne ou un groupe de personnes, un lieu « spécial ». Selon Eisenhauer et al. (2000), deux raisons expliquent pourquoi une communauté considère un endroit comme étant « spécial ». La première est liée à des raisons relationnelles. Les espaces pour lesquels il existe un attachement sont considérés bien souvent importants, car ils représentent un lieu d'interactions familiales ou amicales, ils ramènent aux souvenirs heureux de moments passés avec des proches. Cette hypothèse a déjà été soulevée dans les études de Galliaro et Loeffler (1995) et Mitchell et al. (1993) qui ont démontré que les liens sociaux et l'interaction sont des éléments clés lorsqu'il est question d'attachement à un lieu. La deuxième raison pour laquelle un endroit est considéré comme étant « spécial » est en rapport avec ses caractéristiques physiques. Ceci inclut son caractère mystérieux, sa rareté, son climat, etc.

Un lieu qui bénéficie d'un attachement de la part de la population locale est bien souvent synonyme d'un espace qui est régulièrement fréquenté par cette dernière. En effet, plusieurs recherches ont analysé les conséquences positives que procure un attachement affectif de la population face à un lieu donné, et par le fait même les effets d'attractivité qui peuvent émaner de ces territoires. Le premier de ces effets, et certainement l'un des plus importants, est le sentiment de sécurité et

de stimulation aux lieux que procure le lien affectif (Altman et Low, 1992; Brown et Perkins, 1992). Ainsi, "place attachment may guard against physical and social incivilities, as residents remove litter, trim, lawns, and otherwise maintain appearances of places that are sources of pride and identity." (Dallago et al., 2009) Ce sentiment de sécurité, comme il a été présenté précédemment dans ce chapitre, est en corrélation avec l'utilisation d'un espace, particulièrement par les jeunes enfants et les adolescents. Plusieurs auteurs ont également démontré à quel point l'attachement au lieu peut engendrer des effets positifs sur la communauté. En effet, les recherches effectuées durant les années 1990 et 2000 semblent démontrer qu'un lien affectif envers un espace augmente l'implication et l'engagement de la population envers celui-ci (Wakefield et al., 2001; Jessor, 2003; Manzo et Perkins, 2006), semble créer une mise en relation des différents acteurs d'une communauté en lien avec le lieu en question (Perkins et Long, 2002; Long et Perkins, 2007) et tend à jouer un rôle de renforcement de soi d'une personne, d'un groupe ou d'une communauté (Altman et Low, 1992).

Williams et Patterson (2007) ont affiné la compréhension de ce concept en le reliant au domaine du loisir. Pour ces auteurs, l'attachement au lieu de loisir est défini comme étant une extension entre la dimension physique du lieu – permettant de réaliser l'activité souhaitée – et les valeurs d'identification individuelles à cet espace. Cette conclusion nous ramène aux deux dimensions de l'attachement au lieu présentées précédemment, soit la dimension fonctionnelle (ou de dépendance) et la dimension de l'identité. Plusieurs auteurs ont cherché à relier les dimensions de ce concept au domaine du loisir (Kyle et al., 2003; Jorgensen et Stedman, 2001; Schreyer et Roggenbuck, 1981). L'attachement fonctionnel au lieu de loisirs se définirait comme étant la capacité que peut avoir un espace à engendrer une satisfaction pour un individu. Pour ce qui est de l'attachement identitaire, celui-ci refléterait plutôt la conjonction de l'attachement fonctionnel aux attributs physiques du lieu de loisirs avec l'expérience humaine vécue sur cet espace (Hsoumi, 2011). Néanmoins, plusieurs auteurs rappellent que ces deux dimensions sont intimement

liées à l'activité de loisir pratiquée (Jorgensen et Stedman, 2001; Low, 1992). En effet, c'est l'activité de loisir qui traduit véritablement le désir d'un individu à s'engager dans une expérience sur un espace donné, conduisant de fait à la dimension psychologique mentionnée précédemment.

Pour Wickham (2000), le degré d'attachement à un lieu conditionne en partie le niveau de satisfaction en matière de loisir. Ainsi, plus l'attachement est important et plus la satisfaction face à l'offre de loisir est grande. Cette réflexion nous pousse à tenter de cerner les facteurs d'utilisation d'un espace de loisir (voir figure 2.4). À ce titre, Soubrier (2000) a élaboré un modèle de détermination des facteurs qui facilitent ou contraignent la pratique du loisir. Ces facteurs peuvent être de plusieurs ordres : internes ou externes, objectifs ou perçus, permanents ou temporaires. « La connaissance de ces déterminants et de leur influence sur le comportement permet au professionnel du loisir d'orienter son action afin d'aider le participant à retirer le maximum de ses expériences de loisir. » (2000, p.83) Ainsi, les premiers facteurs à prendre en considération sont les facteurs d'ordre objectif. Ces derniers sont liés à deux éléments : l'environnement (milieu physique, social, organisationnel) et l'individu (âge, sexe, race, éducation, revenus, etc.). Ces différents éléments ont une incidence directe sur la pratique et agissent sur les facteurs de détermination suivants, soit ceux d'ordre perceptuel et subjectif, facteurs « qui favorisent la formation d'une image positive ou négative de l'expérience de loisir. » (2000, p.85) Ces facteurs perceptuels ont une grande importance sur la motivation à l'égard de l'activité de loisir d'un individu. En effet, « la perception que la personne a de l'environnement où l'activité se déroule en fonction soit d'expériences vécues dans des conditions similaires, soit de l'état actuel perçu de ce milieu, soit de sa personnalité, contribue à former une image positive ou négative subjective sans la présence de facteurs objectifs. » (2000, p.85) Les facteurs subjectifs sont, quant à eux, des caractéristiques personnelles (potentiel, style de vie, etc.) reliées à l'environnement physique ou social et qui influencent le désir de pratiquer ou non une activité. Si une attitude positive se dégage de l'ensemble de ces facteurs, la

participation et la perception positive de l'activité augmentent. Inversement, si la participation et la perception sont négatives, l'activité diminue. L'observation de ces différents facteurs, ainsi que des effets qui en découlent, aident les intervenants professionnels à s'adapter aux besoins réels de la population en travaillant sur deux niveaux de changement : l'individu (animation, éducation, initiation) et l'environnement (planification, aménagement, organisation, gestion, etc.).

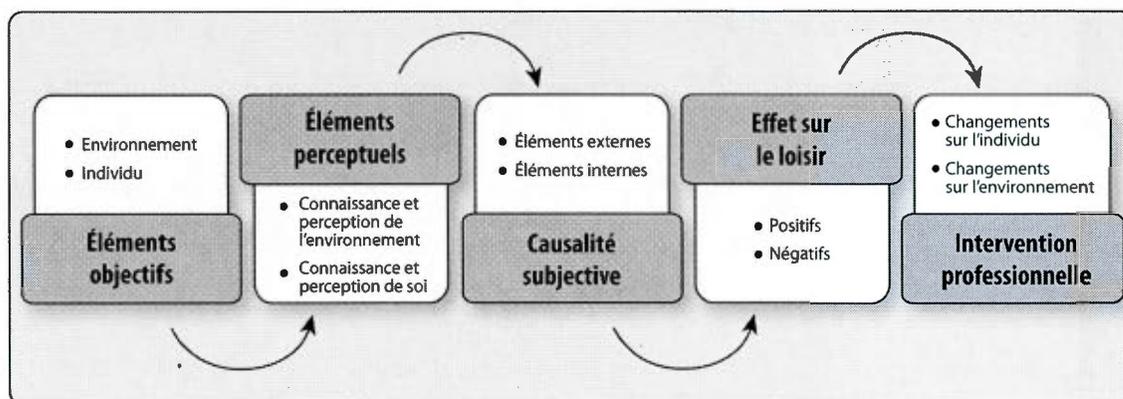


Figure 2.4 Facteurs facilitant et contraignant l'expérience de loisir (Soubrier, 2000)

Au-delà des déterminants de la pratique du loisir, plusieurs auteurs ont tenté de distinguer les diverses contraintes freinant l'utilisation de certains équipements sportifs de proximité. Basé notamment sur les travaux de Crawford et Godbey (1987), Soubrier énonce trois principales catégories de contraintes perçues à la pratique de loisirs :

- les contraintes personnelles et sociales (incapacité physique, habiletés et connaissances, manque d'intérêt et de stimulation, insécurité personnelle et contraintes sociales);
- les contraintes reliées aux obligations et aux engagements (travail et études, obligations familiales et domestiques et engagements socio-récréatifs);

- les contraintes externes (gestion des ressources, environnement physique, distance et transport et coûts et matériels).

Pour Vieille-Marchiset, « le processus d'appropriation par marquage physique et identitaire d'un équipement sportif ouvert dans la ville se précise dans la durée. Ces espaces deviennent des lieux anthropologiques en imprégnant les mémoires à la fois des initiés de l'intérieur et des profanes de l'extérieur. » (2007, p.158). Raibaud (2010) rappelle cependant que ces lieux de pratique peuvent devenir des espaces d'exclusion douce, de discrimination, voire de marginalisation, qui relègueraient les moins habiles, ainsi que certaines catégories de pratiquants, les filles notamment, en dehors des aires de pratique.

CHAPITRE III

LE PROJET *BLEU, BLANC, BOUGE* ET SON IMPLANTATION DANS LE QUARTIER MONTRÉAL-NORD

3.1 Les stratégies canadiennes et québécoises pour contrer la sédentarité

Ces dernières années, plusieurs stratégies ont été développées pour contrer l'oisiveté. Sallis et al. (1998) mettent en lumière le besoin d'avoir des politiques publiques permettant d'aider à la création d'un environnement favorable à l'activité physique. Ces politiques peuvent toucher la mise en place de programmes pour une clientèle type, les femmes et les enfants par exemple, l'accessibilité aux équipements sportifs, la sécurité et les programmes d'éducation et de changement d'habitude de vie. Plusieurs types d'organismes peuvent jouer un rôle important dans l'élaboration de ces politiques. Le service de police ou les organisations communautaires peuvent travailler conjointement sur la prévention criminelle, des organisations spécialisées en santé ou en éducation, ainsi que les différents médias, peuvent se concentrer sur la promotion des programmes visant le changement de comportements des habitudes de vie, etc. Ainsi, différents acteurs provenant de divers secteurs ont l'opportunité de travailler conjointement afin de mettre en place les politiques nécessaires à l'amélioration de l'environnement de manière à favoriser l'activité physique.

Au Canada, de plus en plus de politiques et de programmes visant l'amélioration des habitudes de vie voient le jour. En effet, en raison de cette pandémie de problèmes de santé causés par l'inactivité, plusieurs réflexions et

interventions institutionnelles ont été menées ces dernières années pour endiguer ou tout au moins freiner ce fléau sociétal. Ces stratégies proviennent de diverses instances, qu'elles soient gouvernementales ou non. Au Canada, ce sont principalement les organismes non gouvernementaux qui sont passés à l'action ces dernières années, toujours en collaboration avec les autres acteurs de la société.

Au niveau national par exemple, afin d'encourager l'exercice physique, l'organisme ParticipAction a mis en place une stratégie, *Canada actif 20/20*, qui repose sur trois fondements d'action : les investissements stratégiques, la mobilisation intersectorielle et le partage de données probantes et de connaissances qui visent à faciliter une prise de décision efficace. *Canada actif 20/20* a pour objectif de développer « un plan de changement pour décrire ce que doit faire le Canada pour accroître le niveau d'activité physique, réduire les comportements sédentaires et ainsi diminuer les risques et céder aux nombreux bienfaits d'une société active et en santé. » (ParticipAction, 2011, 3)

Au Québec, le fonds Québec en Forme joue approximativement le même rôle. Il a pour mission de mobiliser les différents acteurs de la société québécoise afin d'agir collectivement sur la mise en place d'actions menant vers l'instauration d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation. Cet organisme à but non lucratif vise le soutien des actions dans les communautés locales, la participation aux projets d'intérêt régional ou la contribution à des stratégies de promotion des saines habitudes de vie à l'échelle de la province. Plus spécifiquement, le fonds Québec en Forme appuie les communautés, c'est-à-dire l'environnement immédiat des jeunes, qui facilitent l'accès à la saine alimentation et à l'activité physique.

3.2 La stratégie multisectorielle de Montréal-Nord en vue d'une amélioration du bien-être local

L'un de ces projets se déroule à Montréal-Nord, quartier défavorisé de la région métropolitaine de Montréal. Il rallie trois instances locales : Québec en Forme Montréal-Nord, Écoles et milieux en santé et le comité toxico de la table de concertation jeunesse de Montréal-Nord. Ces trois instances forment le Regroupement écoles et milieux en Santé de Montréal-Nord (RÉMES). La mission de ce nouvel organisme est « de développer, en milieu scolaire prioritairement, une vision commune et une intervention globale concertée en promotion de la santé, du bien-être et de la réussite éducative des jeunes de 0-17 ans principalement. » (RÉMES Montréal-Nord, 2008, p.4)

Parallèlement à cette initiative, l'arrondissement de Montréal-Nord s'est doté en 2005 d'un Plan directeur des parcs, espaces verts et équipements communautaires. Ce plan tentait de répondre à « l'inadéquation de l'offre en parcs, espaces verts et équipements communautaires », à la déficience « en terme d'organisation de l'espace, de qualité et de type d'équipements offerts », et de l'absence de l'exploitation de « la fonction structurante des grandes artères de circulation, des parcs et des espaces riverains » (Arrondissement de Montréal-Nord, 2005, p.2-3). À la vue de ces problématiques, l'arrondissement s'est doté de quatre principes directeurs :

- 1) Viser à « augmenter la superficie d'espaces dédiés aux parcs et espaces verts » tout en « maintenant et améliorant l'offre en équipement sportif. »
- 2) Favoriser et prioriser les espaces « moins structurés et plus polyvalents » aux infrastructures lourdes afin de répondre aux besoins des populations les plus défavorisées.
- 3) « Favoriser la création d'espaces ou d'équipements de jeux polyvalents en réaménageant certains parcs spécialisés ».

- 4) Cibler, via ces actions, certains secteurs spécifiques, en l'occurrence les districts du Nord-Est, du Sud-Est, de l'Ouest et du Centre.

Ainsi, l'arrondissement de Montréal-Nord répond également à la nécessité d'une politique publique pour favoriser l'activité physique de la population.

C'est dans cette optique que l'arrondissement de Montréal-Nord – via sa Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social et en association avec le RÉMES – a déposé en mai 2009 une demande à la Fondation des Canadiens pour l'Enfance dans le but de recevoir le projet *Bleu, Blanc, Bouge*³ sur son territoire. Ce projet phare de la Fondation des Canadiens pour l'Enfance du club professionnel de hockey des Canadiens de Montréal a été lancé en janvier 2009. L'objectif du projet est de faire don de cinq patinoires extérieures réfrigérées aux dimensions officielles du hockey nord-américain à différents quartiers défavorisés de Montréal. La Fondation décrit ces patinoires comme des « lieux d'animation, de rencontre et d'activité physique qui permettront aux enfants de ces milieux de connaître les avantages d'un mode de vie sain et physiquement actif », et ce, autant l'hiver que l'été (Fondation des Canadiens pour l'enfance, 2011). C'est en partenariat avec Québec en Forme et l'organisme Centraide, ainsi qu'avec la participation d'acteurs locaux, que la Fondation des Canadiens pour l'Enfance vise à assurer le succès du programme *Bleu, Blanc, Bouge*. Pour le donateur, le caractère multisectoriel du projet permet d'optimiser l'utilisation de l'équipement. Après l'implantation de la première patinoire de ce programme dans le quartier Saint-Michel en 2009, la Fondation des Canadiens pour l'Enfance inaugure sa deuxième patinoire extérieure au parc Le Carignan dans l'arrondissement Montréal-Nord en janvier 2010. Trois autres patinoires ont été construites par la suite, soit à Verdun, à Lasalle et à Notre-Dame-de-Grâce. Chacun de ces arrondissements, afin d'avoir le

³ La dénomination de ce projet *Bleu Blanc Bouge* n'est pas anodine et fait référence au surnom populaire du club de hockey professionnel des Canadiens de Montréal « le Bleu Blanc Rouge ».

privilège d'obtenir l'un de ces équipements de pointe, doit se conformer à certaines règles. Premièrement, l'arrondissement doit mandater un organisme, gouvernemental ou non, pour gérer la patinoire. Ensuite, il est interdit à ce gestionnaire d'exiger un coût monétaire pour l'utilisation de la glace. Finalement, les réservations de l'équipement doivent favoriser les écoles et les organismes communautaires. Ces règlements sont obligatoires pour une période de cinq ans, après quoi le contrôle de la patinoire revient entièrement à l'organisme local gestionnaire. À Montréal-Nord, c'est la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social qui gère l'équipement. Elle le fait en collaboration avec le RÉMES qui a pour tâche de faire le lien entre l'arrondissement et les autres acteurs de la communauté, autant du secteur de l'éducation que des organismes communautaires.

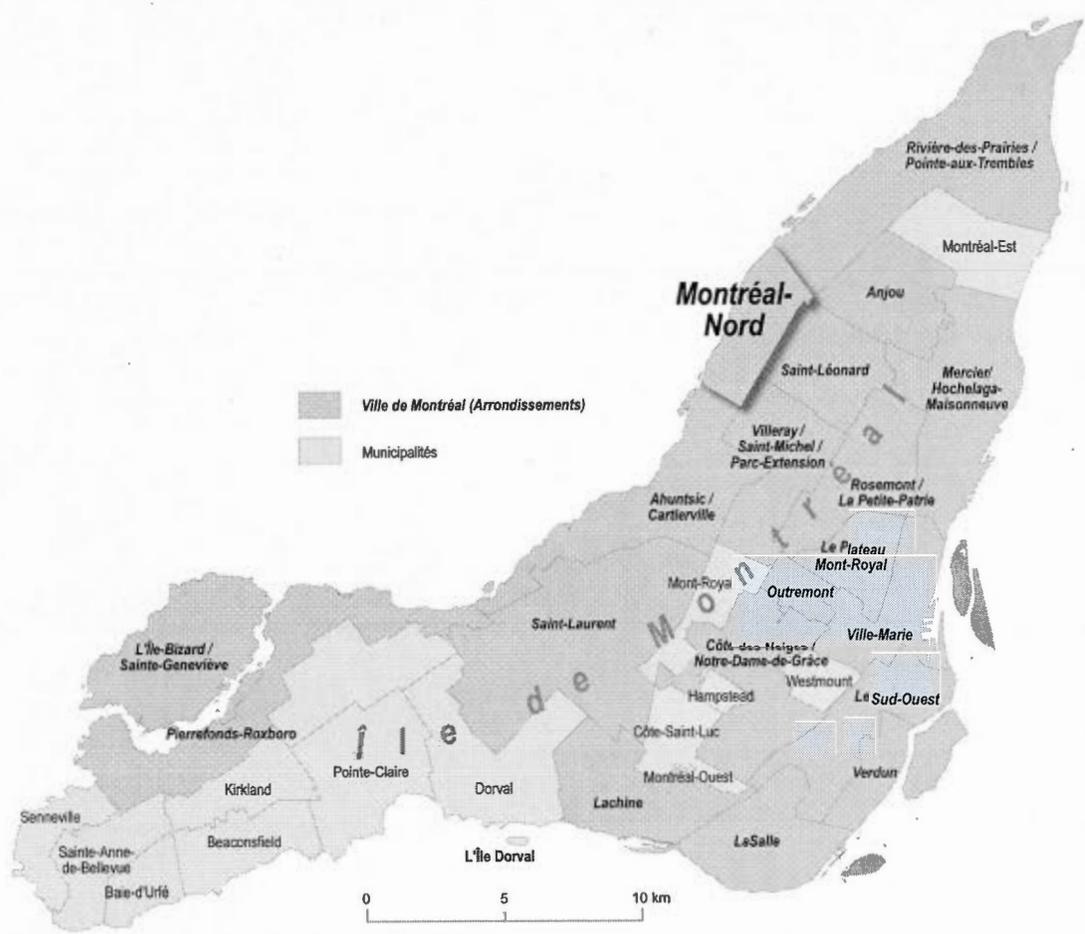
3.3 Le portrait de l'arrondissement de Montréal-Nord

3.3.1 Portrait historique et urbanistique

Issue de la paroisse Sault-au-Récollet et fondée en 1845, Montréal-Nord obtient son statut de village en 1915. On y comptait alors moins de 1000 habitants. Ce n'est qu'en 1950 que Montréal-Nord est devenue officiellement une ville. Entre 1950 et 1976, elle connut une forte croissance démographique passant de 12 000 habitants à près de 100 000, un record en termes de population pour ce territoire. L'exode urbain qu'a connu Montréal par la suite affecta également Montréal-Nord qui fut touché par un déclin démographique important malgré l'arrivée d'une immigration italienne, puis d'une immigration haïtienne. En 2002, à l'instar de plusieurs autres municipalités de l'île, Montréal-Nord fusionna avec la grande ville de Montréal.

L'arrondissement de Montréal-Nord se trouve au nord-est de l'île de Montréal, au bord de la rivière des Prairies. Avec une superficie de 11,07 km², il

partage ses frontières avec l'arrondissement d'Ahuntsic – Cartierville à l'ouest, l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est à l'est, ainsi qu'avec les arrondissements de Saint-Léonard au sud-est et Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension au sud-ouest (carte 3.1). L'arrondissement est divisé en huit secteurs (carte 3.2) : Gouin-Ouest (nord-ouest), Ouest, Sainte-Gertrude (nord), Centre, des Fleurs (nord), Sud-Est, Nord-Est et Gouin-Est. Par contre, pour la grande majorité de la population et des intervenants actifs sur ce territoire l'arrondissement n'est divisé qu'en trois parties, soit l'Ouest, le Centre et l'Est. Le secteur Ouest est délimité par les boulevards Saint-Michel et Pie-IX, le secteur Centre par Pie-IX et Lacordaire, et le secteur Est par Lacordaire et Langelier. Les parcs et espaces verts sont globalement répartis dans tout l'arrondissement. On y retrouve plusieurs axes routiers majeurs. Les axes nord-sud sont les boulevards Saint-Michel, Pie-IX, Lacordaire et Langelier. Les axes majeurs est-ouest sont les boulevards Gouin, Léger, Maurice Duplessis, Henri-Bourassa et Industriel.



Carte 3.1 Situation géographique de l'arrondissement de Montréal-Nord



UQAM Département de géographie
 Planifier la Laval / Ville-Marie

Conception et réalisation: André Poirier

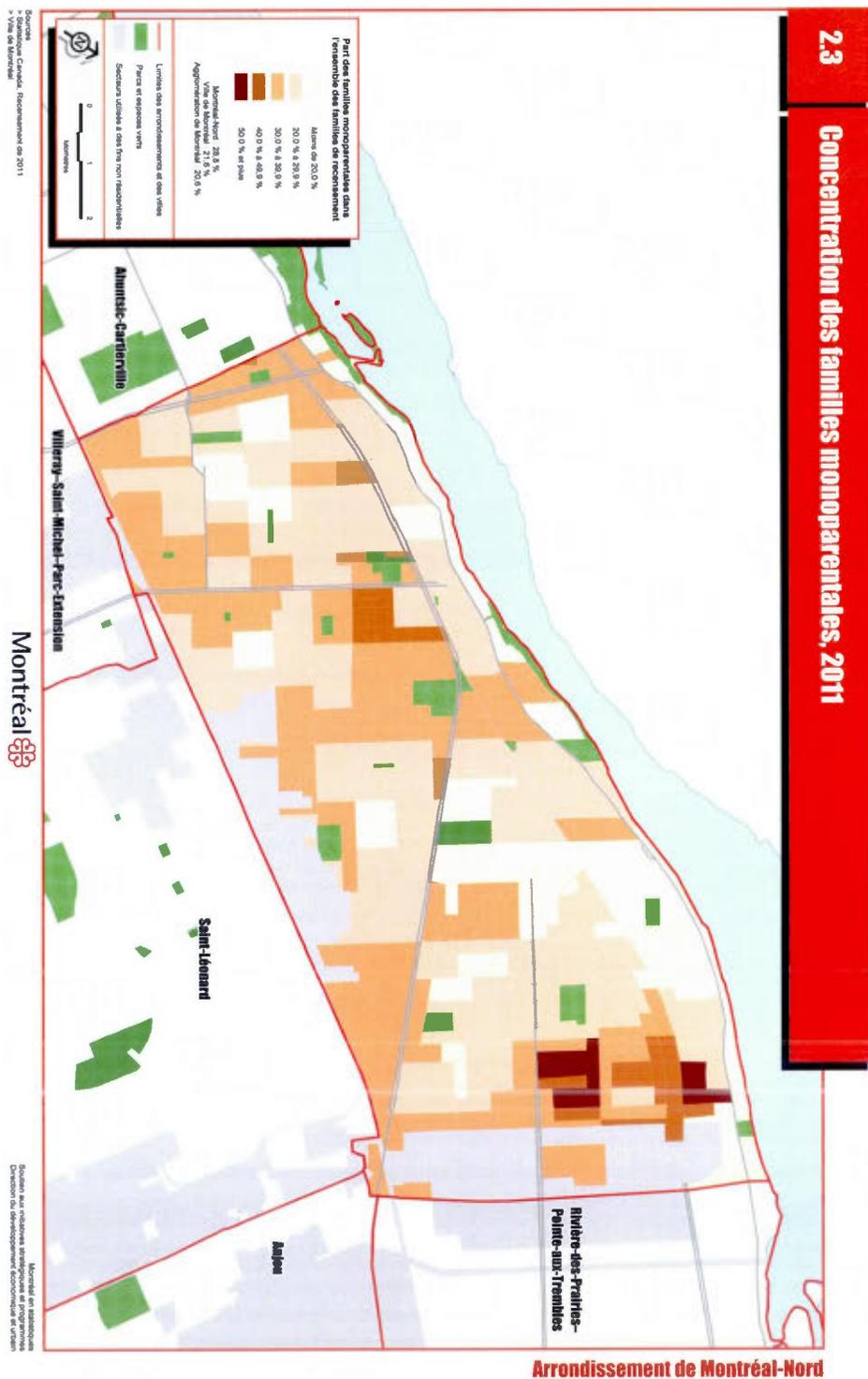
Carte 3.2 Secteurs du Plan directeurs des Parcs, espaces verts et équipements communautaires de Montréal-Nord

3.3.2 Portrait sociodémographique⁴

Sur les 19 arrondissements de la ville de Montréal, Montréal-Nord est le dixième plus peuplé avec une population atteignant les 83 868 habitants. Il possède également une densité de population élevée avec 7 589,9 habitants au km², alors que la moyenne pour la ville de Montréal est de 4 517,6. L'arrondissement est aussi caractérisé par la présence importante de familles. En effet, 21 980 familles résident sur ce territoire, dont 6 320 sont monoparentales. Ces familles monoparentales sont principalement concentrées dans le secteur Nord-Est (Carte 3.3). Il est à noter que 85,4 % de ces dernières sont constituées d'un parent de sexe féminin. Par ailleurs, 67,5 % des familles ont des enfants à la maison et le nombre moyen d'enfants par ménage familial est de 1,8. Alors que ce sont principalement les garçons qui sont majoritaires dans le groupe d'âge 0-14 ans, c'est plutôt le sexe féminin qui domine l'arrondissement démographiquement parlant (53,1 %).

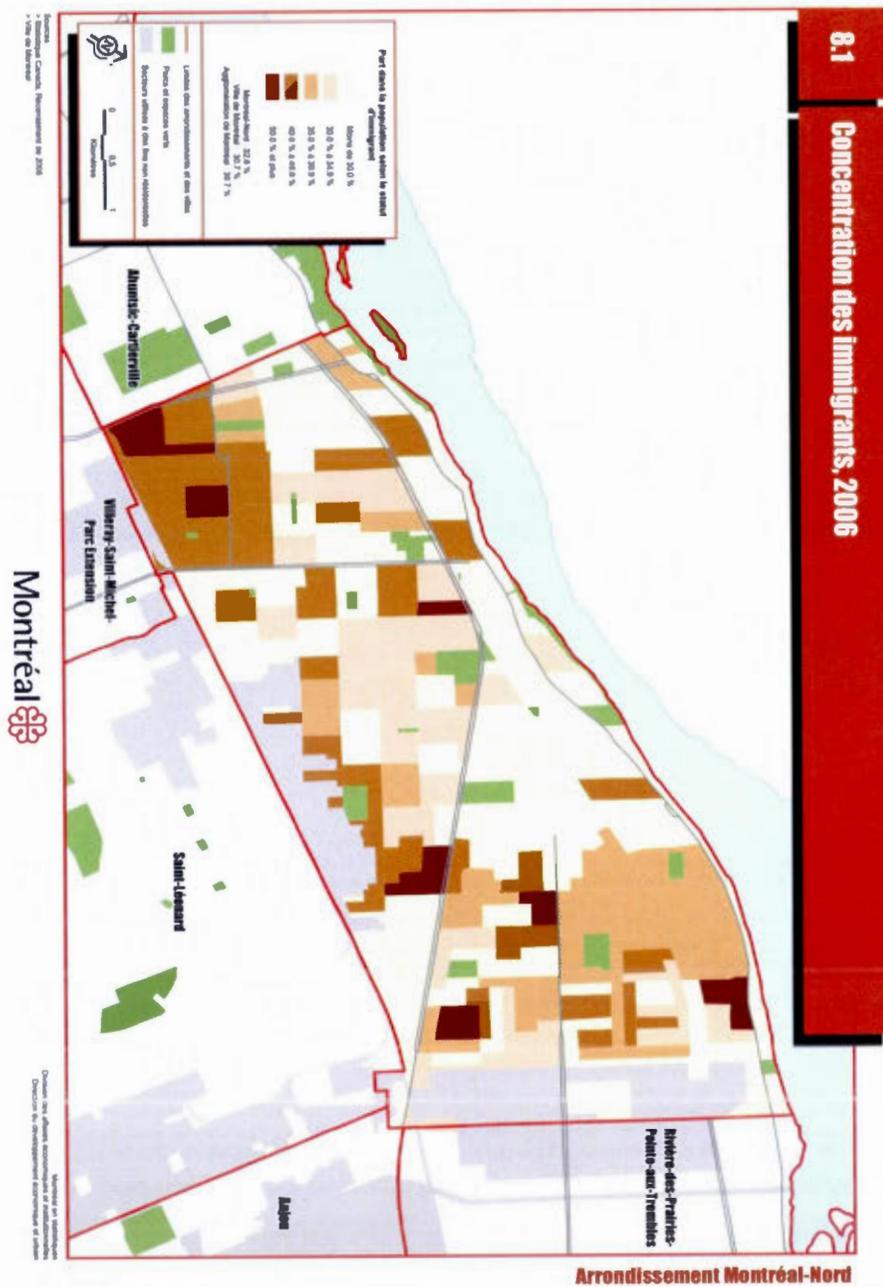
L'une des caractéristiques majeures de Montréal-Nord est son identité multiethnique. En effet, 33 % de la population totale de l'arrondissement est immigrante. De plus, près du quart de cette population est issue de l'immigration récente puisqu'elle est arrivée au pays entre 2001 et 2006. Près du tiers, soit 30,2 % de cette immigration provient d'Haïti, 18,5 % d'Italie et 12,3 % des pays du Maghreb. Par contre, depuis 2001, le taux d'immigrants provenant d'Haïti a chuté à 24,8 % alors que celui des immigrants maghrébins a augmenté à 33,9 %. L'immigration italienne est désormais presque inexistante ne représentant que moins de 1 % des nouveaux arrivants. À noter également la présence d'une population latino-américaine qui représente 16,6 % des minorités visibles habitant Montréal-Nord et que l'on retrouve principalement au sud du quartier (Carte 3.4).

⁴ Les données sociodémographiques concernant la population, l'âge et le sexe proviennent du recensement de 2011. Les autres données sont tirées du recensement 2006, ceux de 2011 n'étant pas encore disponibles lors de la rédaction de ce mémoire.



Carte 3.3 Concentration des familles monoparentales, 2011

Outre son caractère multiethnique, l'arrondissement de Montréal-Nord est caractérisé par un clivage générationnel important : 30 % de la population est âgée de moins de 25 ans et 20 % des habitants se retrouvent dans la catégorie des 65 ans et plus. D'ailleurs, Montréal-Nord possède la plus forte proportion de personnes âgées de 80 ans et plus à Montréal.



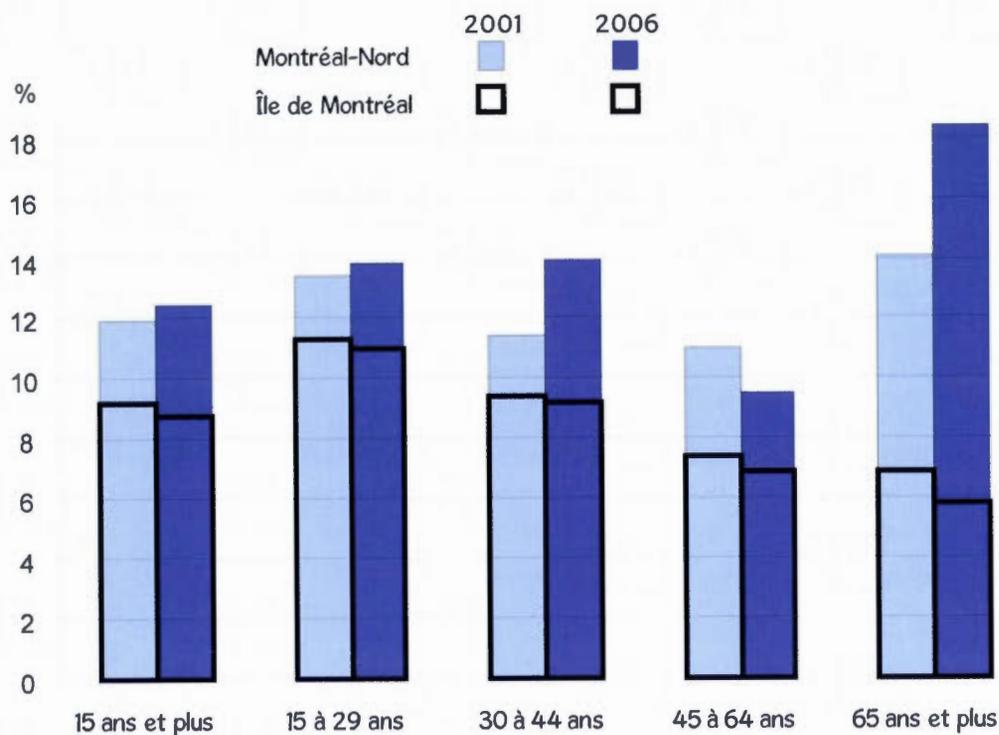
Carte 3.4 Concentration des immigrants à Montréal-Nord en 2006

3.3.3 Portrait socioéconomique⁵

Au recensement de 2006, la population de 15 ans et plus était de 67 780 habitants. Dans ce nombre, 30 270 étaient considérés comme inactifs et 37 515 comme actifs. Ceci signifie que l'arrondissement de Montréal-Nord possédait, en 2006, un taux d'activité de 55,3 %. Ce taux d'activité est bien au-dessous de celui de la grande ville de Montréal qui était de 63,6 %. Au sujet de la population active, 4 690 personnes étaient au chômage. Le taux de chômage était donc de 12,5 %. C'est chez les plus jeunes qu'il est le plus élevé atteignant 15,7 % chez les personnes de 15 à 24 ans. Ce taux de chômage est en hausse depuis 2001 dans l'arrondissement de Montréal-Nord, et ce pour tous les groupes d'âge. Pour ce qui est de l'île de Montréal, c'est plutôt la tendance inverse que l'on observe (Figure 3.1).

⁵ Ces données sont tirées du recensement 2006, les données du recensement 2011 n'étant pas encore disponibles.

Évolution du taux de chômage

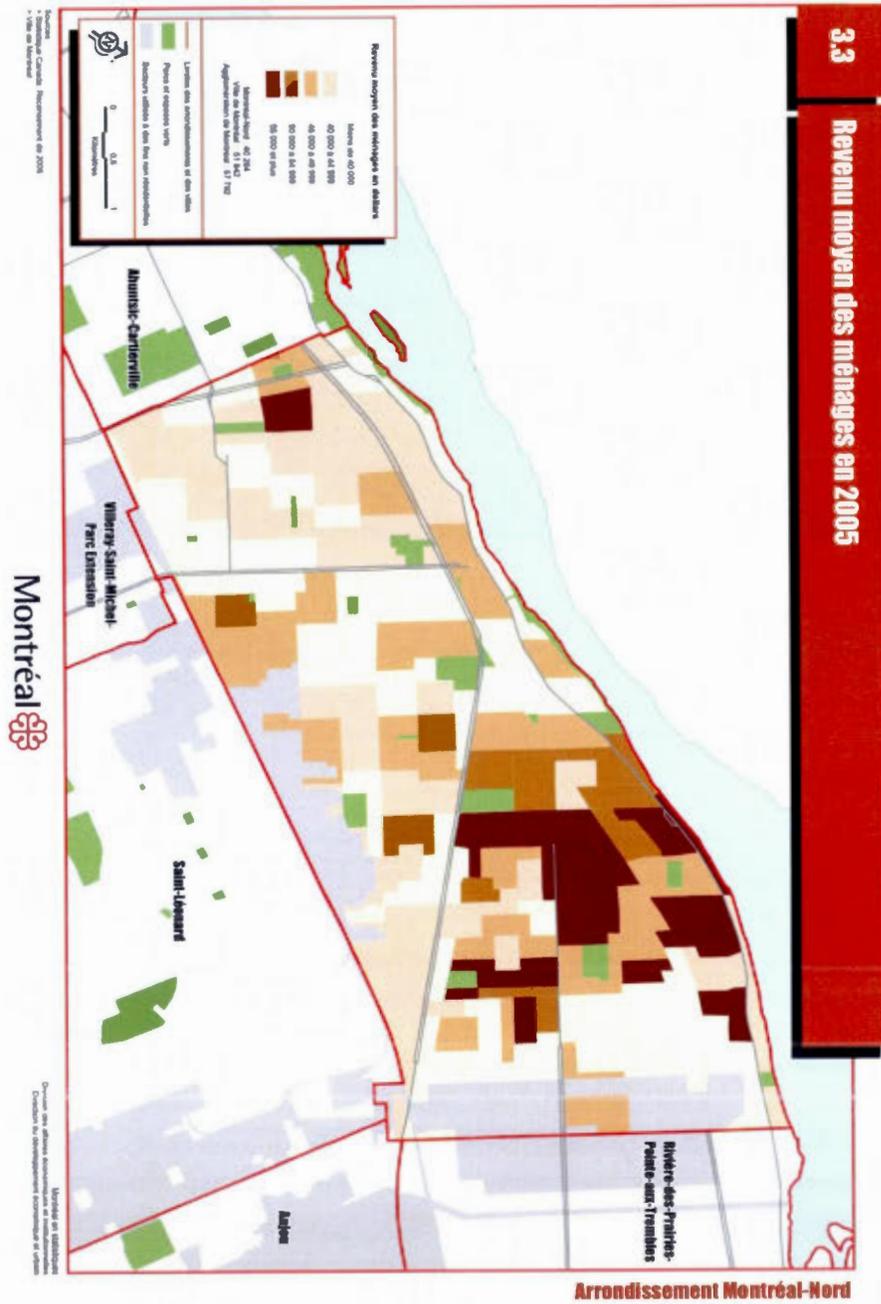


Source : Statistique Canada, recensements de 2001 et 2006, compilations spéciales.
 Traitement et analyse : INRS-UCS.

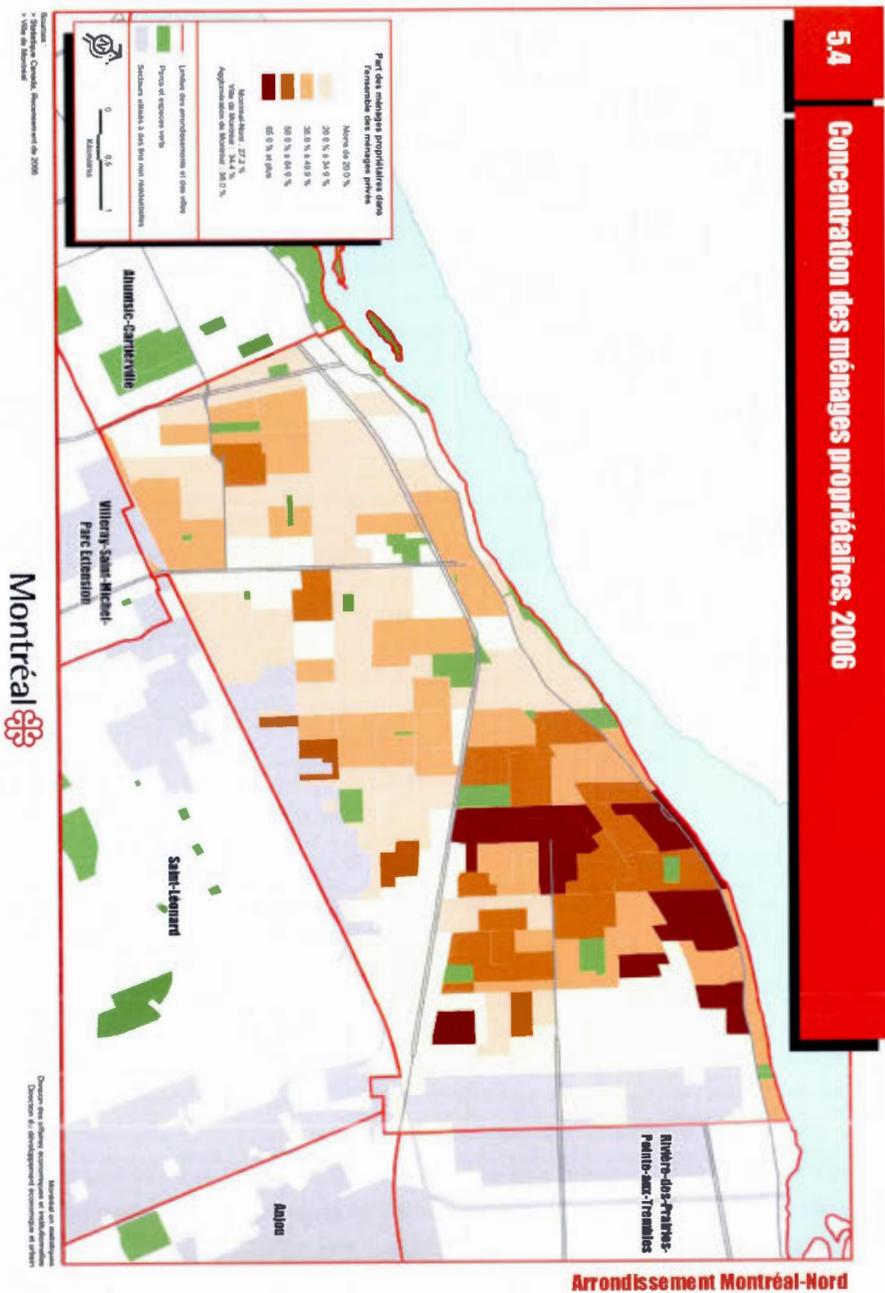
Figure 3.1 Évolution du taux de chômage

En 2005, le revenu total moyen par habitant était de 23 088 \$ avant impôt. Le revenu moyen des personnes qui travaillent à temps plein était de 32 647 \$ avant impôt. Cependant, on remarque que le revenu moyen des ménages est inégalement réparti sur le territoire de l'arrondissement. Ce sont principalement les secteurs Sainte-Gertrude et des Fleurs, situés plus au nord du territoire, qui se partagent la population ayant les plus hauts taux de revenu (Carte 3.5). Logiquement, nous remarquons que c'est dans ces secteurs que nous retrouvons les plus hauts taux de logements privés occupés par les propriétaires. Ces types de logements ne

représentent que 27 % des habitations de l'ensemble de l'arrondissement (Carte 3.6). Au niveau des types d'habitations, nous retrouvons 50 % de multiplex, 29 % de duplex, 13 % de maisons unifamiliales et 8 % de triplex.



Carte 3.5 Revenu moyen des ménages à Montréal-Nord en 2005



Carte 3.6 Concentration des ménages propriétaires à Montréal-Nord en 2006

3.3.4 Portrait de l'offre de loisir

On retrouve à l'intérieur de Montréal-Nord 23 parcs et espaces verts ayant un double mandat, soit de permettre aux jeunes d'avoir un espace de jeux et à la population d'avoir des aires de détente à proximité. Officiellement, l'arrondissement divise ses parcs en trois types : les parcs de quartier, les parcs de voisinage et les parcs riverains (Tableau 3.1). Ces catégories de parcs se distinguent par leur emplacement, mais surtout par leur étendue. Les parcs de quartier, au nombre de neuf, sont des espaces ayant une superficie qui varie entre 2 et 4 hectares. Il n'y a que « les secteurs de Gouin-Ouest et de Sainte-Gertrude [qui] ne sont pas desservis par un parc de quartier » (Arrondissement de Montréal-Nord, 2005). Les parcs de voisinage sont, quant à eux, des espaces de proximité d'une superficie variant entre 0,3 et 0,5 hectare. Ces espaces ne sont pas équitablement répartis à l'intérieur de l'arrondissement. En effet, ils sont rares dans les secteurs Sainte-Gertrude, des Fleurs, Sud-Est et Gouin-Est. Finalement, les parcs riverains sont tous situés aux abords de la rivière des Prairies et jouent autant le rôle d'espaces verts que d'aires de jeux. Il est cependant important de noter que ces lieux sont difficilement accessibles aux habitants situés au sud du quartier à cause des barrières physiques que sont les boulevards Léger et Henri-Bourassa. Finalement, il existe très peu d'espaces verts à l'intérieur de l'arrondissement. Nous n'en retrouvons que quelques-uns dans les secteurs Sainte-Gertrude et des Fleurs (Arrondissement de Montréal-Nord, 2005).

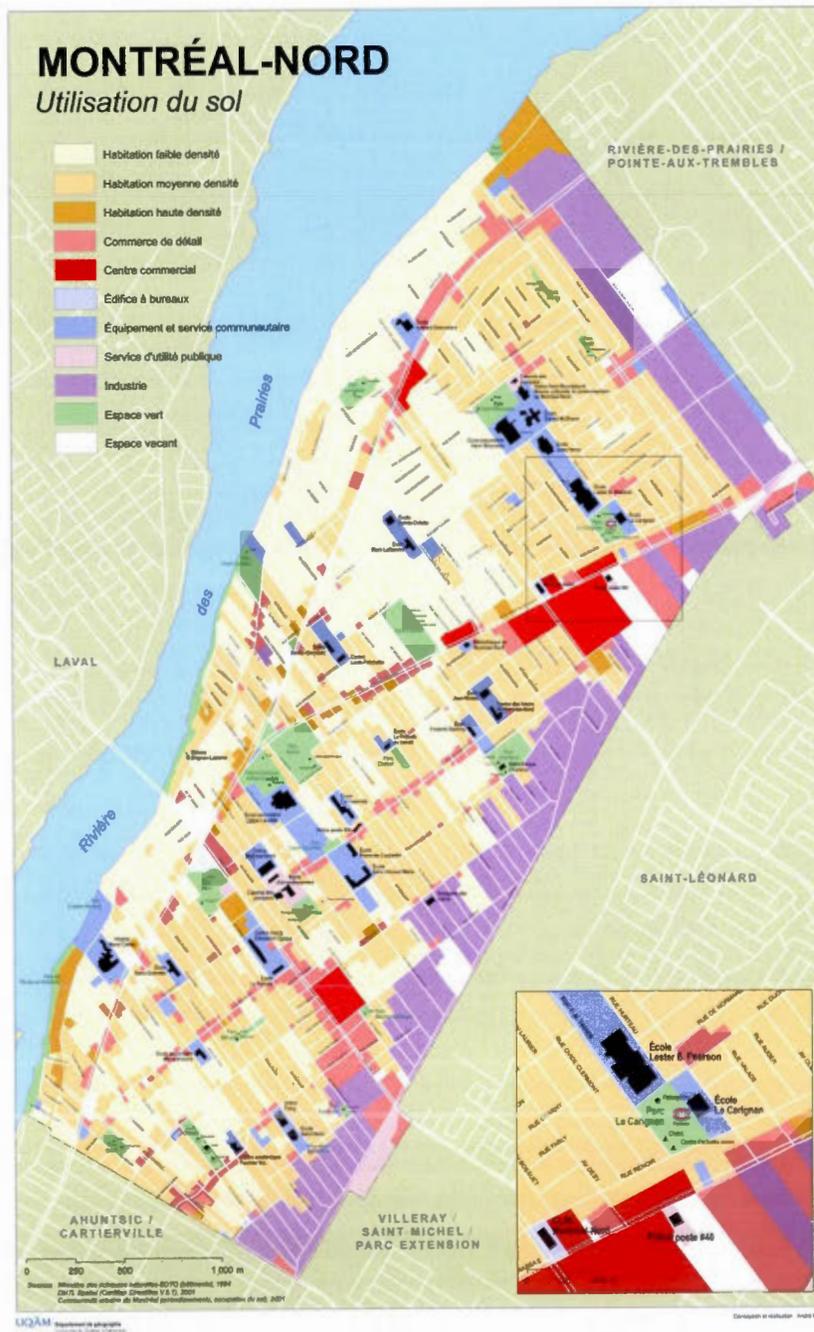
Outre les parcs, il existe plus d'une centaine de plateaux sportifs de tout genre à Montréal-Nord (patageoire, aire de jeu, piscine, terrain de soccer, etc.). Ces espaces, à l'image des trois types de parcs, sont inégalement répartis sur le territoire. Par exemple, le secteur Gouin-Ouest ne possède qu'une aire de jeu seulement, le secteur Gouin-Est, une aire de pétanque et de palet, et le secteur Nord-Est, deux aires de jeux, deux patageoires et un terrain synthétique de soccer nouvellement construit. (Tableau 3.2) Une population plus vieillissante dans les

secteurs Gouin-Est et Gouin-Ouest explique peut-être ce manque d'installations sportives. Par contre, le secteur Nord-Est, de par la présence importante de familles défavorisées, susceptibles d'avoir des besoins variés en matière d'activité sportive, pourrait bénéficier d'une meilleure offre d'espaces et d'équipements de loisir.

Tableau 3.1 Répartition des parcs par secteur

Secteurs	Parc de quartier	Parc de voisinage	Parc riverain
Gouin-Ouest			Île de la Visitation
			Eusèbe-Ménard
Ouest	Ottawa	Saint-Rémi	
		Oscar	
	Pilon	Ménard	
		Sabrevois	
Sainte-Gertrude	Saint-Laurent		Aimé-Léonard
Centre	Calixa-Lavallée	Maurice-Bélanger	
	Primeau	Bélanger	
	Charleroi	Chabot	
	Sauvé	Louis-Querbes	
des Fleurs	Lacordaire		
	Henri-Bourassa		
Nord-Est		Monty	
		Tardif	
Suc-Est	Le Carignan		
Gouin-Est			Gouin

Source : Arrondissement de Montréal-Nord, 2005



Carte 3.7 Occupation du sol de l'arrondissement de Montréal-Nord et situation géographique de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*

Tableau 3.2 Répartition des équipements de parcs par secteurs

Équipements	SECTEURS								
	Gouin Ouest	Ouest	Sainte- Gertrude	Centre	des Fleurs	Sud- Est	Nord- Est	Gouin- Est	Arrondissement
Pataugeoire		5	1	3	2	1	2		14
Aire de jeu	1	5	2	5	2	1	2		18
Piscine extérieure		1	1	2					4
Planche à roulette		1							1
Terrain de balle		1	3	5		1			10
Terrain de tennis		6	4	7	5				22
Pétanque		1	2	2	1			1	7
Bocce		2		1	3	2			8
Fer				2	3				5
Palet				1				1	2
Soccer à 7				1	1	4 Marie- Vic			6
Soccer à 11				1		2 Marie- Vic			3
Basket-ball		1	2	1	2	2			8
Patinoire		2	2			2			6

Source : Arrondissement de Montréal-Nord, 2005

3.3.5 Portrait du secteur Est, lieu d'étude

C'est le secteur Sud-Est, plus précisément le parc Le Carignan, qui a été choisi par l'arrondissement et par le RÉMES pour l'implantation de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*⁶ (Carte 3.7). Les raisons de ce choix sont multiples. Premièrement, la proximité des écoles, autant primaires que secondaires, en fait un lieu privilégié pour la construction d'un tel équipement conçu de prime abord pour ce type de clientèle. Six écoles sont situées dans un rayon de 1,5 kilomètre de l'installation, soit les

⁶ Encore une fois, dans les perceptions globales d'une majorité de la population et des intervenants locaux, cette localisation est considérée comme faisant partie du « secteur Est ».

écoles primaires Adélars-Desrosiers, Jules Verne, Gérald McShane et Le Carignan, ainsi que les écoles secondaires Henri-Bourassa et Lester B. Pearson. Cinq de ces six écoles sont caractérisées par un indice de seuil de faible revenu (SFR⁷) de 10, soit le pire. La sixième est à un rang décile de 9. De ces six écoles, quatre possèdent un indice de milieu socio-économique (IMSE⁸) situé au 10^e rang décile. Les deux autres se situent au 8^e et au 9^e rang. De plus, quatre de ces établissements scolaires se retrouvent au 1^{er} ou 2^e rang décile pour ce qui est de l'indice de défavorisation du Comité de gestion de taxe scolaire de Montréal (CGTSM) qui les classe parmi les écoles « très défavorisées ». Au total, près de 5 737 enfants fréquentaient ces écoles en 2009, date du dépôt de la demande à la Fondation. Quatre de ces écoles appartiennent à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'île et les deux autres à la English Montreal School Board.

La deuxième raison qui justifie le choix de ce parc est sa proximité avec le secteur Nord-Est, lieu le plus défavorisé de Montréal-Nord. On y compte 13 645 habitants et un taux de 52 % de ménages vivant avec un faible revenu. On y retrouve également un très haut taux d'immigration qui avoisine les 32 % et un taux de 40 % de personnes caractérisées comme étant une minorité visible. Le taux de diplomation y est très bas : 46 % de la population ne possède aucun diplôme. Le secteur Nord-Est est également connu, malheureusement, pour son problème de gang de rue, notamment à cause de l'affaire Villanueva⁹ survenue en août 2008. Finalement, ce secteur présente la plus forte proportion de jeunes de 0-14 ans à

⁷ « Le SFR correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. » (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, 2012)

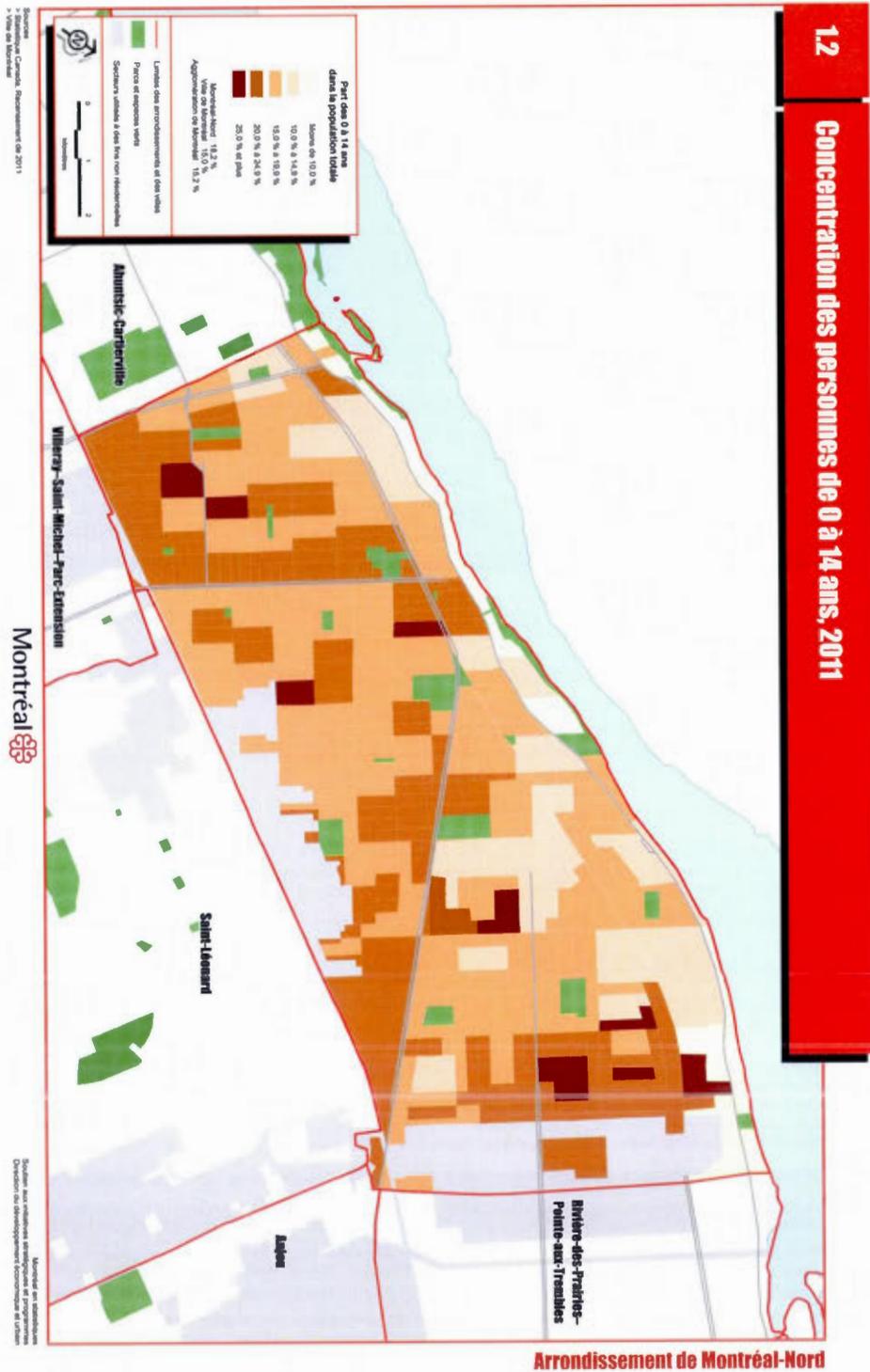
⁸ « L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien. » (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, 2012)

⁹ Fredy Villanueva a été abattu lors d'une altercation entre deux policiers et un groupe de jeunes dont il faisait parti. Ces événements se sont produits dans le stationnement de l'aréna Henri-Bourassa, situé dans le secteur Nord-Est. Cet événement a fait les manchettes des grands médias montréalais durant plusieurs jours et suscité de vives réactions de la part de la population locale et des organismes locaux.

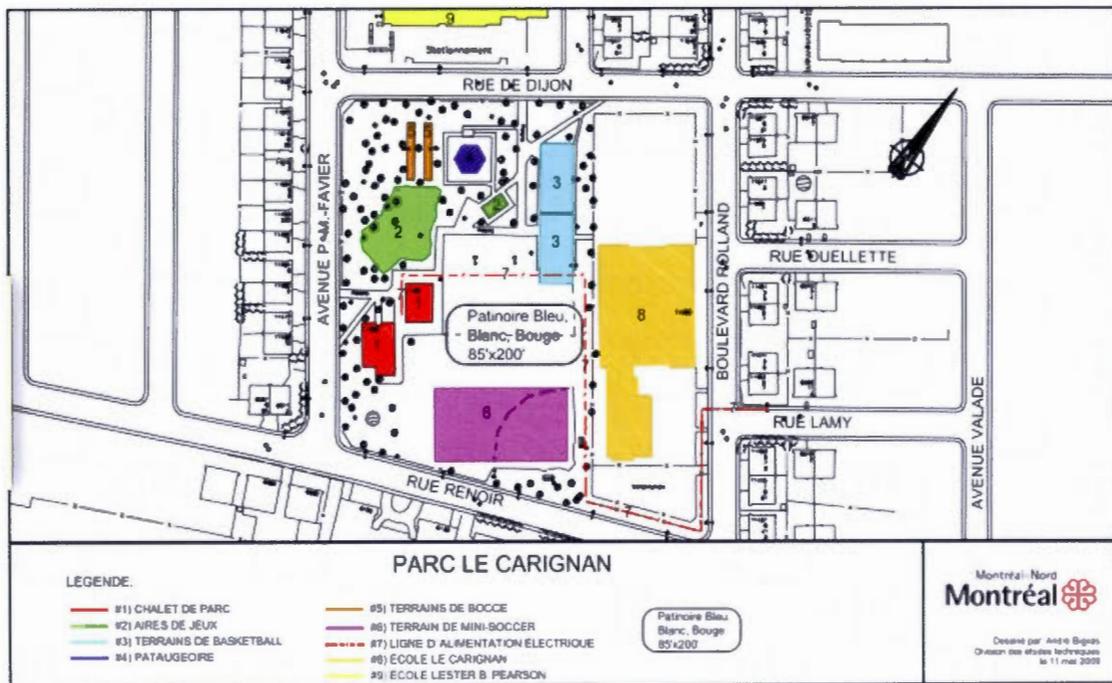
l'intérieur de l'arrondissement, population cible lorsqu'il est question d'activité physique (carte 3.8).

Troisièmement, le réaménagement du parc Le Carignan était déjà planifié dans le cadre d'une intervention dans le *Plan directeur des parcs, espaces verts et équipements communautaires* de 2005. L'implantation d'un équipement de pointe, comme la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*, a indéniablement permis d'accentuer l'attractivité de cet espace.

Finalement, le parc Le Carignan est situé à proximité de quatre axes routiers importants dans l'arrondissement, en l'occurrence les boulevards Henri-Bourassa au sud, Lacordaire à l'est, Langelier à l'ouest et Maurice-Duplessis au nord (carte 3.9). Le parc est bordé à l'est et à l'ouest par des habitations de type duplex jumelées, au sud par des multiplex de trois étages et plus et au nord par l'école secondaire Lester B. Pearson. De plus, nous retrouvons à proximité une grande concentration de commerces, le Centre Local de Services Communautaires de Montréal-Nord, le poste de police du quartier, ainsi que de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord, marqueur urbain du quartier. Sa situation géographique à l'intérieur d'un quartier résidentiel situé à proximité de grands axes et des lieux d'importance en fait donc un endroit prisé pour l'implantation d'un équipement sportif de proximité.



Carte 3.8 Concentration des personnes de 0 à 14 ans.



Carte 3.9 Situation géographique du parc Le Carignan.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les différents outils utilisés dans le cadre de cette recherche nous ont permis de faire ressortir certains résultats témoignant des liens qui unissent la population de Montréal-Nord à la patinoire du projet *Bleu, Blanc, Bouge*. Ainsi, nous avons pu observer les liens sociaux et identitaires qui peuvent témoigner d'une appropriation d'un équipement sportif de proximité par les différents acteurs locaux. Ce chapitre a donc pour rôle de communiquer les résultats qui découlent des deux phases d'enquête-terrain que nous avons effectuées. Afin de faciliter la lecture des différents résultats que nous exposerons, nous avons divisé ce chapitre en deux parties. La première présente les résultats obtenus à travers les différents outils utilisés lors des pratiques en usage libre de la patinoire, soit le questionnaire et l'observation directe¹⁰. La deuxième partie se concentre quant à elle sur les séances d'activités organisées, sur les observations effectuées durant ces activités, ainsi que sur les différents entretiens avec les acteurs locaux¹¹. Selon nous, cette division est nécessaire, car nous croyons que le type d'utilisation de l'équipement peut engendrer une appropriation différente de celui-ci.

¹⁰ Il est à noter que certains éléments obtenus grâce aux entretiens avec les acteurs locaux peuvent venir renforcer les résultats obtenus pour les pratiques en usage libre de la patinoire.

¹¹ Il est à noter que certains éléments obtenus grâce aux questionnaires peuvent venir renforcer les résultats obtenus pour les utilisations de la patinoire en pratiques organisées.

4.1 Les usages en pratique libre

Le calendrier de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* (Tableau 4.1) laisse une grande place à la pratique non-organisée, ou libre. Ainsi, les jours de semaine, la patinoire est réservée à la pratique libre¹² à partir de 17 heures, et ce jusqu'à sa fermeture à 22 heures et demie. Le samedi et le dimanche, la patinoire est entièrement destinée à la pratique libre. Donc, près de 58 % du temps disponible est mis à la disponibilité de ce type d'utilisation.

Tableau 4.1 Programmation de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*¹³

Horaire semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Horaire fin de semaine
	Préparation et entretien de la patinoire							
9 h à 15 h 15	Écoles primaires et secondaires					Patinage libre pour tous	Patinage libre pour tous	9 h à 11 h 45
						Hockey libre familial	Hockey libre familial	12 h à 14 h 45
15 h 30 à 17 h	Organismes jeunesse et parascolaires					Hockey libre 13/17 ans	Hockey libre 13/17 ans	15 h à 20 h 30
17 h 15 à 20 h 30	Hockey libre 13/17 ans							
20 h 45 à 22 h 30	Hockey libre adultes							20 h 45 à 22 h 30
22 h 30	Fermeture de la patinoire							22 h 30

¹² Dans ce mémoire, le terme « pratique libre » ne fait pas référence aux activités de patinage libre. Il vient plutôt opposé le terme « pratique organisée ». Ainsi, certaines plages horaires de pratique libre sont réservées à la pratique d'une activité spécifique, mais non-organisée.

¹³ L'horaire de la patinoire a été fourni par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de Montréal-Nord.

4.1.1 Un lieu de rassemblement

Bien plus qu'un lieu de pratique, la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* semble être devenu un lieu social. C'est d'ailleurs le premier élément qui ressort des données obtenues. En effet, la patinoire est devenue un lieu de rassemblement sur lequel parents et amis pratiquent conjointement une activité familiale. À ce titre, il est intéressant de constater les différences qui existent entre les populations adolescentes et les populations plus jeunes ou adultes. L'utilisation familiale de la patinoire est surtout populaire auprès des enfants et des adultes. Chez les enfants, c'est 55,9 % des répondants qui affirment s'y rendre avec des membres de leur famille, tout le contraire des adolescents qui eux préfèrent à 69,5 % utiliser l'équipement en compagnie de leurs copains. C'est beaucoup plus mitigé chez les adultes, alors que près de la moitié des répondants (48,2 %) affirment préférer utiliser l'équipement avec des amis, mais que 31,2 % d'entre eux viennent principalement avec des membres de la famille (Figure 4.1). Par contre, encore plus révélateur, 80 % des adultes ayant des enfants les amènent patiner à cet endroit, et 79 % d'entre eux affirment que la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* leur a permis de passer plus de temps en famille. Il faut également noter que l'utilisation en solitaire de la patinoire est très peu répandue. Seulement 6,7 % des enfants, 11,1 % des adolescents et 17,3 % des adultes disent venir patiner seuls. De plus, « *effectuer une pratique pour prendre du bon temps avec vos amis (es)* » se positionne dans les deux premiers choix donnés par les jeunes de 12 à 17 ans et chez les adultes pour expliquer la raison de leur présence sur la patinoire.

Avec qui venez-vous à la patinoire? (%)

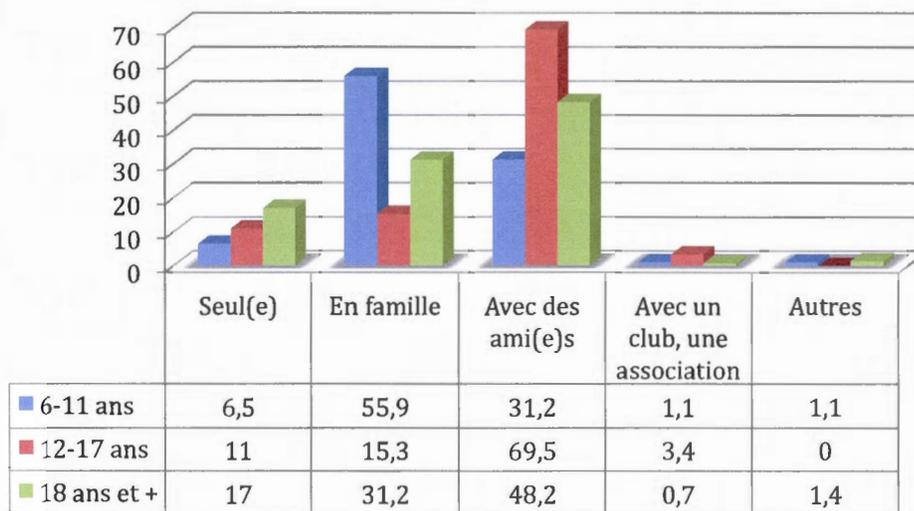


Figure 4.1 Avec qui venez-vous à la patinoire?

Au-delà d'être un lieu de rassemblement entre amis ou membres de la famille, la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* est également devenu un lieu de rencontre pour les gens du quartier, principalement chez les jeunes. En effet, plusieurs d'entre eux ont fait la connaissance de nouvelles personnes en utilisant l'équipement. Chez les adolescents, 65,2 % disent avoir fait de nouvelles rencontres sur la patinoire, alors que 53,4 % des enfants confirment s'être fait de nouveaux amis depuis qu'ils viennent patiner à cet endroit (Figure 4.3). En effet, il semblerait qu'il soit assez facile de nouer des contacts sur la patinoire. Du moins, c'est ce qu'ont affirmé 77,6 % des jeunes de 12 à 17 ans et 50 % des adultes (Figure 4.2). Les parties de hockey improvisées sur la patinoire entre des jeunes qui ne se connaissent pas nécessairement démontrent une certaine facilité avec laquelle les usagers peuvent nouer des contacts.

Est-il facile de nouer des contacts à la patinoire? (%)

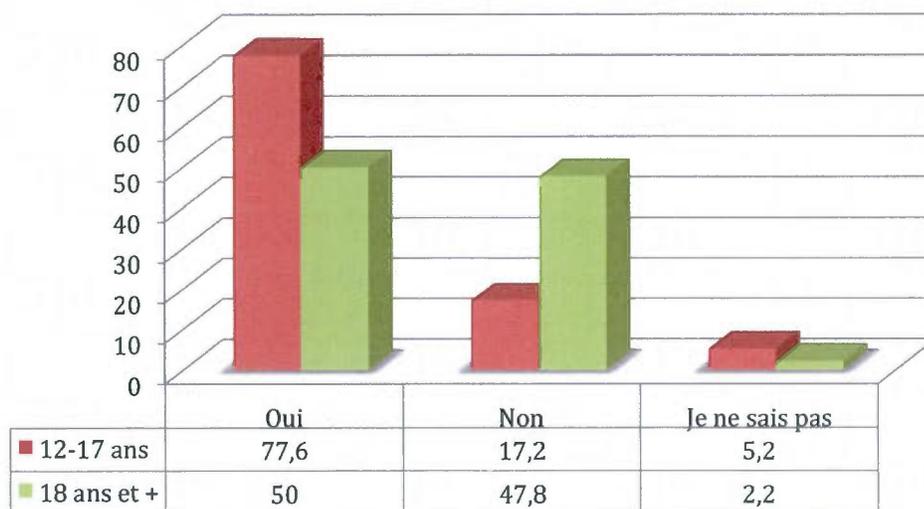


Figure 4.2 Est-il facile de nouer des contacts à la patinoire?

Vous êtes-vous fait de nouvelles connaissances à la patinoire? (%)

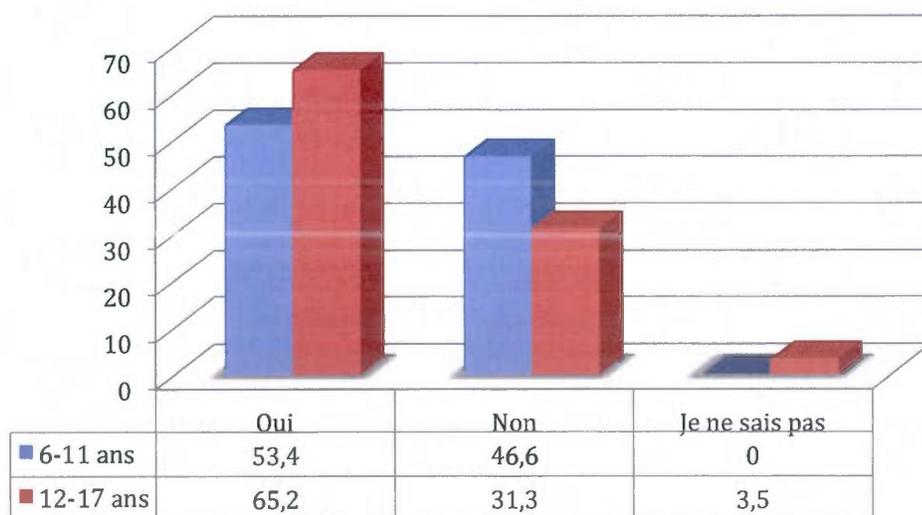


Figure 4.3 Vous êtes-vous fait de nouvelles connaissances à la patinoire?

Ces données peuvent expliquer en partie la popularité grandissante de l'équipement à l'intérieur de l'arrondissement. En effet, cette popularité semble pour les plus jeunes du moins, la conséquence d'un effet d'émulation lié au dynamisme, au haut taux de fréquentation, ainsi qu'à l'effet de socialisation de la patinoire. Lorsque l'on pose la question aux enfants de 6 à 11 ans à savoir si la présence des autres enfants à la patinoire les influence à y aller, 69,7 % d'entre eux affirment que oui (Figure 4.4). De plus, il nous a été permis d'observer la présence régulière des mêmes personnes sur les lieux, principalement chez la clientèle mineure, et ce même s'ils ne viennent pas patiner. Le vestiaire de la patinoire joue pratiquement le rôle d'une maison de jeunes où certains viennent sachant qu'ils rencontreront quelqu'un qu'ils connaissent, avec qui ils pourront discuter. La comparaison avec une maison des jeunes va encore plus loin. Effectivement, même les surveillants jouent un rôle important alors qu'ils deviennent des personnes-ressources avec qui les jeunes peuvent discuter. Il n'a donc pas été rare d'observer des jeunes passer à la patinoire après une journée d'école pour se réchauffer, discuter et même patiner quelques minutes avant de rentrer à la maison.

Est-ce que la présence des autres enfants à la patinoire vous influence à y aller? (%)

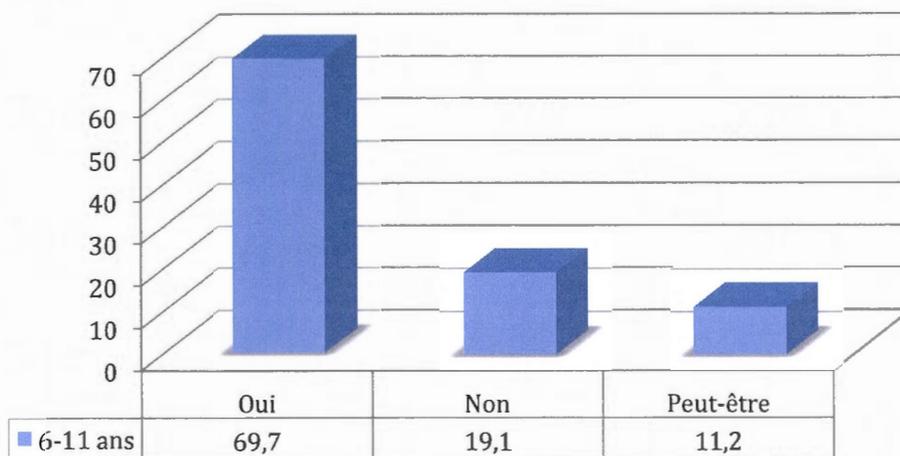


Figure 4.4 La présence des autres enfants à la patinoire vous influence-t-elle à y aller?

Ceci semble avoir également pour conséquence de transformer le site en un lieu de découverte du patinage sur glace. De toute évidence, la venue de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* semble avoir permis à plusieurs personnes du quartier de faire du sport en période hivernale à proximité de leur domicile. L'objectif principal de l'implantation du projet *Bleu, Blanc, Bouge* dans les quartiers défavorisés de Montréal était de renforcer l'accès de ces populations, notamment les jeunes, à un équipement sportif de proximité, de qualité supérieure et à utilisation gratuite. De ce fait, les divers acteurs en lien avec ce projet avaient pour but d'accentuer le taux d'activité physique chez ces populations, principalement durant l'hiver, période durant laquelle on remarque une baisse de ce type d'activité. En effet, nos observations sur le terrain nous ont en effet démontré qu'il y a une présence de jeunes, principalement issus de minorités ethniques, qui apprennent à patiner de manière autonome. Alors que les plus jeunes perfectionnent leur coup de patin sur le

rond de glace adjacent à la patinoire, les plus âgés s'initient au patinage directement sur la patinoire réfrigérée, bien souvent lors d'une partie de hockey improvisée. Cependant, au-delà de la découverte d'une nouvelle activité, plusieurs redécouvrent le patinage sur glace. Ce phénomène s'observe dans les trois catégories d'âge ciblées. L'augmentation du nombre d'activités liées au patinage sur glace et influencées par l'apparition de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* est un phénomène qui touche 82,6 % des répondants âgés de 6 à 11 ans, 77,5 % de ceux âgés de 12 à 17 ans, et 61,5 % des adultes (Figure 4.5). Encore plus intéressant, l'implantation de cet équipement semble avoir eu une influence sur l'activité physique des gens : 52,5 % des adolescents et 40,2 % des adultes ayant répondu que leur activité préférée est de faire du sport, lient directement ce fait à la présence de cette patinoire dans le quartier.

Patinez-vous plus depuis l'implantation de cette patinoire? (%)

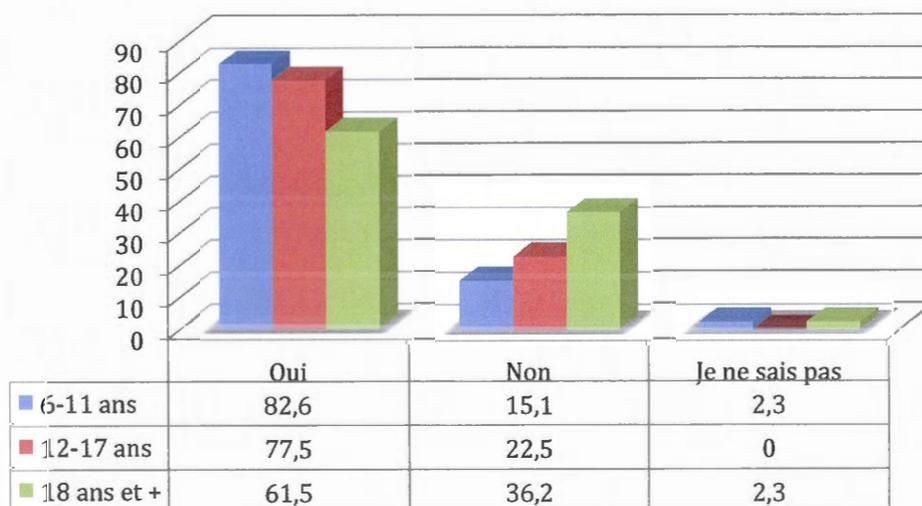


Figure 4.5 Patinez-vous plus depuis l'implantation de cette patinoire?

De plus, il semble bien que le nouvel équipement soit devenu une réelle fierté pour les habitants de Montréal-Nord. Le simple fait d'avoir implanté une telle installation sportive dans le quartier semble avoir transformé la perception que certains ont de leur quartier. Ainsi, lorsqu'on demande à des utilisateurs de la patinoire s'ils préfèrent leur quartier depuis l'implantation de la patinoire, près de 75 % des enfants, 58,7 % des adolescents et 56,2 % des adultes répondent par l'affirmative (Figure 4.6).

Aimez-vous plus votre quartier depuis l'implantation de la patinoire? (%)

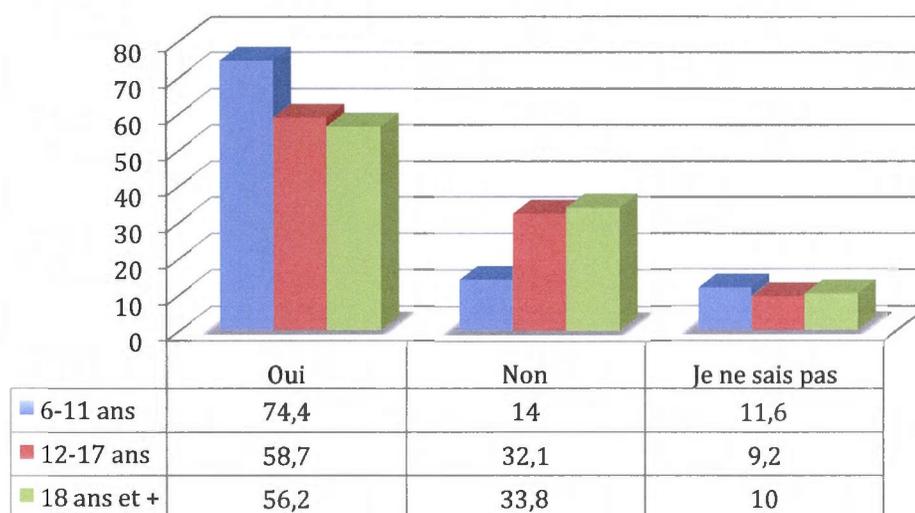


Figure 4.6 Aimez-vous plus votre quartier depuis l'implantation de la patinoire?

Ce sentiment de fierté est bien souvent apparu lors des entretiens avec les acteurs locaux. Ces derniers l'expliquent principalement par la rareté et la qualité que revêt la patinoire du projet *Bleu, Blanc, Bouge*. De plus, l'association avec le club professionnel de hockey des Canadiens de Montréal, l'un, sinon le plus prestigieux club sportif de l'histoire de la province du Québec, rend l'installation

encore plus spéciale aux yeux de la population. Finalement, ce sentiment de fierté peut également être perçu par la propreté de l'équipement. En effet, d'après plusieurs intervenants locaux, la patinoire du parc Le Carignan est pratiquement la seule installation sportive sur laquelle nous ne retrouvons pas de graffitis. Pourtant, il existe d'autres équipements sportifs de qualité situés dans le même secteur de l'arrondissement qui, eux, sont la cible de ce genre de vandalisme.

4.1.2 Une homogénéisation des pratiquants

Ces résultats démontrent bien la popularité du nouvel équipement sportif de proximité dans l'arrondissement de Montréal-Nord. Son taux d'utilisation est élevé et l'équipement semble être un lieu de rassemblement important à l'intérieur du quartier. Il est cependant intéressant de connaître plus en profondeur le type de pratiquants que l'on rencontre sur la patinoire. Il semble y avoir ainsi une certaine homogénéisation dans les catégories de pratiquants. La stratégie initiale mise en place conjointement par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social et par le RÉMES visait à permettre une appropriation citoyenne de l'équipement par une utilisation accrue de ce dernier par les écoles et les organismes du quartier. Ainsi, on espérait que les élèves dont l'institution scolaire avait utilisé la patinoire, la fréquenteraient de nouveau en dehors des heures de classe en compagnie de leurs amis ou de leur famille. Cette manœuvre ne semble néanmoins pas avoir porté ses fruits, du moins pas pour l'instant. En effet, près de 64 % des enfants et 75 % des adolescents affirment ne jamais avoir utilisé la patinoire lors d'activités en lien avec l'école (Figure 4.7). Ces données sont encore plus éloquentes lorsque l'on sait que la majorité de ces répondants ont leur lieu de résidence à proximité de l'équipement. Effectivement, 52,8 % des répondants âgés de 6 à 11 ans viennent à la patinoire en marchant et 83,8 % de ceux âgés de 12 à 18 ans affirment habiter le quartier. Or, ces données nous permettent de croire que

ces jeunes doivent être scolarisés, en grande partie du moins, dans les établissements scolaires limitrophes à la patinoire (Carte 4.1).

Êtes-vous déjà venu à la patinoire avec votre classe/école? (%)

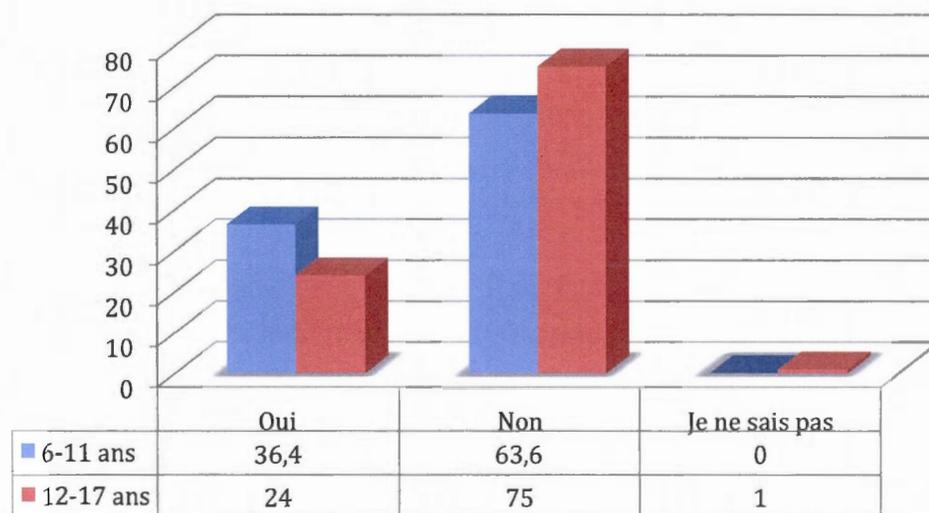
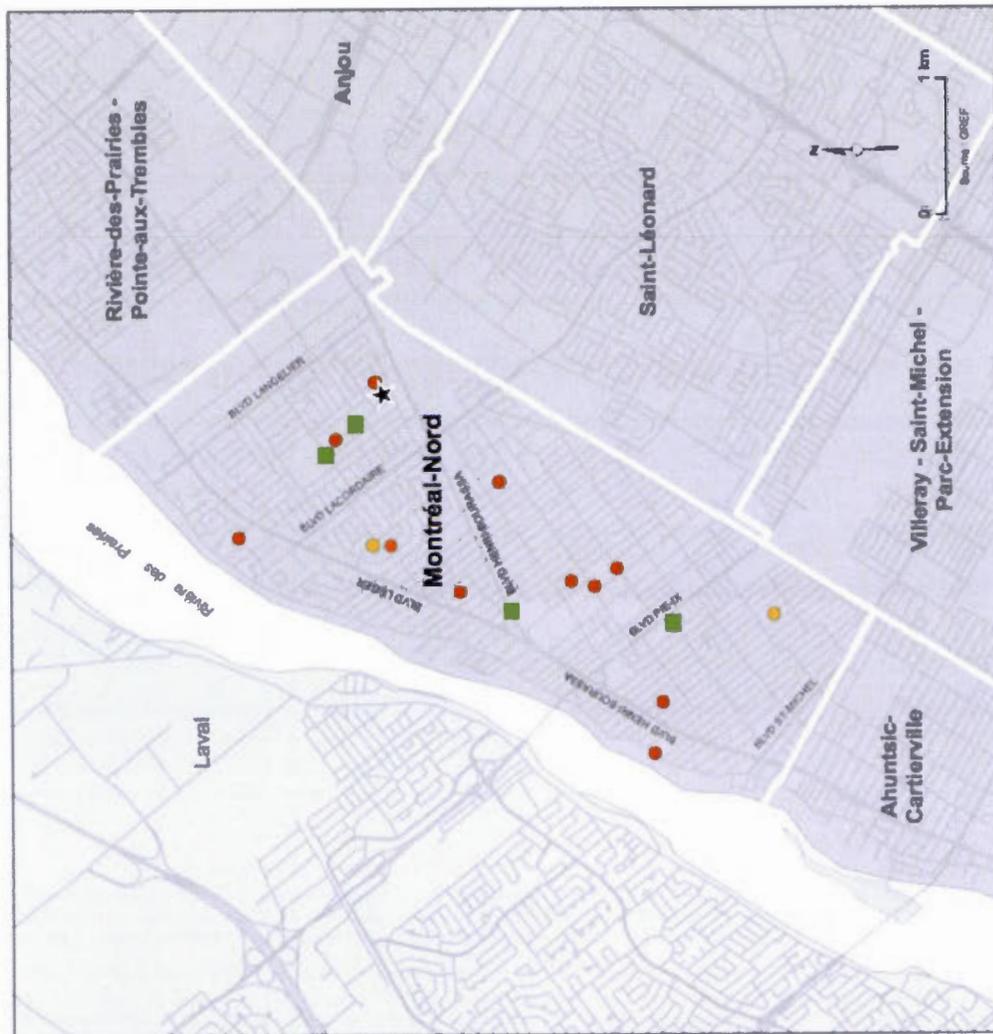


Figure 4.7 Êtes-vous déjà venu à la patinoire avec votre classe/école?



**RÉPARTITION DES ÉCOLES
DE L'ARRONDISSEMENT DE
MONTREAL-NORD**

- Écoles**
- Primaires (Pratiquants libres répertoriés)
 - Primaires (Pratiquants libres non-répertoriés)
 - Secondaires
 - ★ Patinoire du parc Le Carignan

Carte 4.1 Répartition des écoles de l'arrondissement de Montréal-Nord

Sachant cela, il est important de se demander à quoi ressemble réellement la clientèle de la patinoire. La première observation que l'on peut en tirer est que la grande majorité des pratiquants a déjà un mode de vie actif. Très peu de répondants, peu importe le groupe d'âge, affirment être « passifs », voire « inactifs ». Lorsqu'on leur demande leur fréquence d'activité physique par semaine, près de 61 % des enfants et des adultes confirment en faire au moins trois fois par semaine, alors que près de 77 % des adolescents affirment la même chose (Figure 4.8). Encore plus révélateur, ces activités durent au minimum une heure pour la majorité des répondants mineurs. Or, très peu de pratiquants moins actifs utilisent la patinoire. Pour un intervenant du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) d'Ahuntsic-Montréal-Nord, ceci n'est aucunement étonnant : « Ah, bien ça ne me surprend pas parce que moins on fait de l'activité physique, moins on veut en faire. Plus on en fait, plus on veut en faire. À un moment donné, il y a un besoin psychologique et un besoin de santé mentale de faire de l'activité physique. » Cette idée est grandement partagée par les divers intervenants locaux rencontrés. Pour une intervenante d'un organisme qui utilise la patinoire, « c'est rare que, parce qu'on implante une patinoire, ça va soudainement donner l'envie d'apprendre à patiner, à se faire des nouveaux amis. C'est souvent des jeunes qui sont actifs, sportifs, qui ont le goût d'essayer. »

Fréquence de l'activité physique par semaine (%)

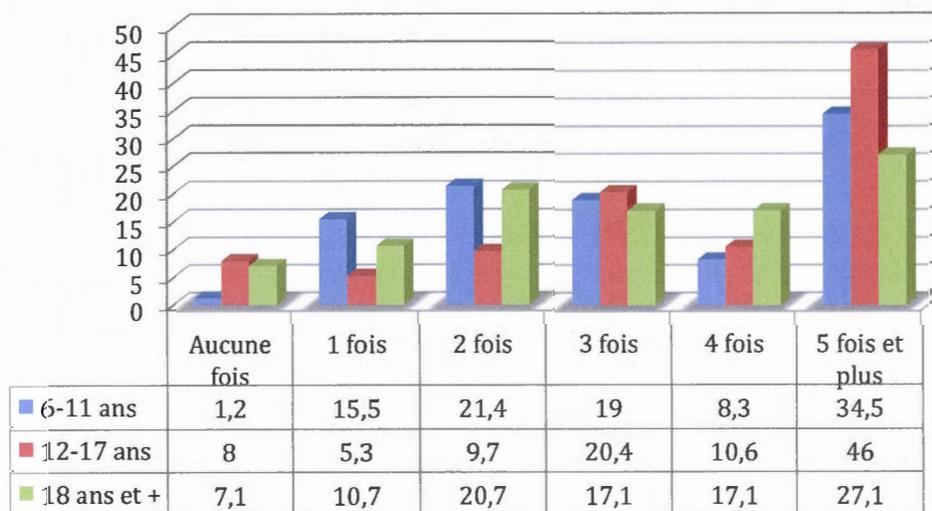


Figure 4.8 Fréquence de l'activité physique par semaine

En plus d'une présence majoritairement composée d'utilisateurs à caractère actif, on remarque également une population très masculine sur la patinoire. Sur les 352 personnes sondées, seulement 62 (17 %) étaient de sexe féminin. C'est chez les plus jeunes que l'on rencontre le taux d'utilisateurs féminins le plus élevé, soit de 28 %, contrairement à 15 % chez les adolescents et à 14 % chez les adultes, élément qui nous a été donné de vérifier lors de nos périodes d'observation. Encore une fois, la majorité des intervenants locaux rencontrés sont peu étonnés de ces résultats et plusieurs raisons ont été données pour les expliquer. Certains exposent une difficulté à motiver les jeunes filles, principalement les adolescentes, à faire plus de sport. On remet en question les stratégies mises en place par certaines institutions scolaires en ce qui a trait au développement des bonnes habitudes de vie. Selon eux, cet apprentissage doit se faire dès l'école primaire, étant beaucoup plus difficile d'inculquer ce type de changement rendu à l'adolescence. Pour

d'autres, dont une responsable du projet de revitalisation urbaine intégrée de Montréal-Nord, cette absence d'usagers féminins relève plutôt d'une question de culture urbaine dans laquelle la présence des filles est pratiquement inexistante.

On est dans un quartier où la nouvelle culture urbaine existe vraiment [...] le skate, le basket, le soccer, malgré qu'il y ait des filles qui jouent au soccer ou au basket. Mais pour ce qui est des sports extérieurs, la nouvelle culture urbaine, le hip-hop, etc., c'est des domaines fortement virilisés. Je pense qu'il y a une ouverture ou quelque chose à regarder là. Et si on fait cette analyse, on va s'apercevoir que pour inclure la population féminine, il va falloir bien diagnostiquer les stratégies, les problèmes et les stratégies nécessaires à mettre en place.

En plus d'une représentativité élevée d'usagers masculins, on observe aussi une prédominance d'utilisateurs d'origine ethnique caucasienne, soit près de la moitié des pratiquants adolescents et 60 % des pratiquants adultes. Considérant le caractère allochtone de la population de Montréal-Nord, principalement à l'intérieur de ce quartier, il est étonnant de voir un taux aussi faible d'immigrants sur cet équipement sportif.

4.1.3 Une homogénéisation des pratiques

Cette constance chez les catégories de pratiquants peut certainement être liée à l'homogénéisation observable dans les types de pratiques effectuées sur la patinoire. En effet, lorsqu'on analyse le calendrier de la patinoire du parc Le Carignan, on remarque que 89 % du temps alloué à la pratique libre est réservé pour le hockey (Tableau 4.1). Le problème de l'omniprésence du hockey est récurrent lorsque l'on tente de comprendre l'homogénéisation des types de pratiquants. La popularité de ce sport sur la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* est facilement observable. Plus de la moitié des enfants affirment préférer le hockey à toute autre activité pouvant être pratiquées sur la glace. Chez les adolescents, ce taux augmente à

76,3 % et à près de 80 % chez les adultes (Figure 4.9). Par contre, il est important de se questionner si la popularité de la patinoire réside principalement dans le fait que plusieurs plages horaires sont réservées à la pratique de ce sport (Photo 4.1). En effet, l'importance que revêt le hockey est également visible par la présence constante des pratiquants de ce sport, et ce, même en dehors des heures de pratique libre. Il n'est en effet pas rare de voir ces individus venir au parc en espérant qu'il n'y ait pas d'activités organisées pour qu'ils puissent utiliser l'équipement. Si une activité est déjà en cours, ces personnes retournent chez elles, ou utilisent le rond de glace en attendant de pouvoir utiliser la patinoire réfrigérée (Photo 4.2). Rien ne semble vouloir empêcher ces jeunes d'utiliser la patinoire, même pas la température (Photo 4.3). En effet, notre deuxième taux de fréquentation le plus élevé lors de nos observations a été enregistré alors que la qualité de la glace était mauvaise.

L'activité préférée à effectuer sur la patinoire (%)

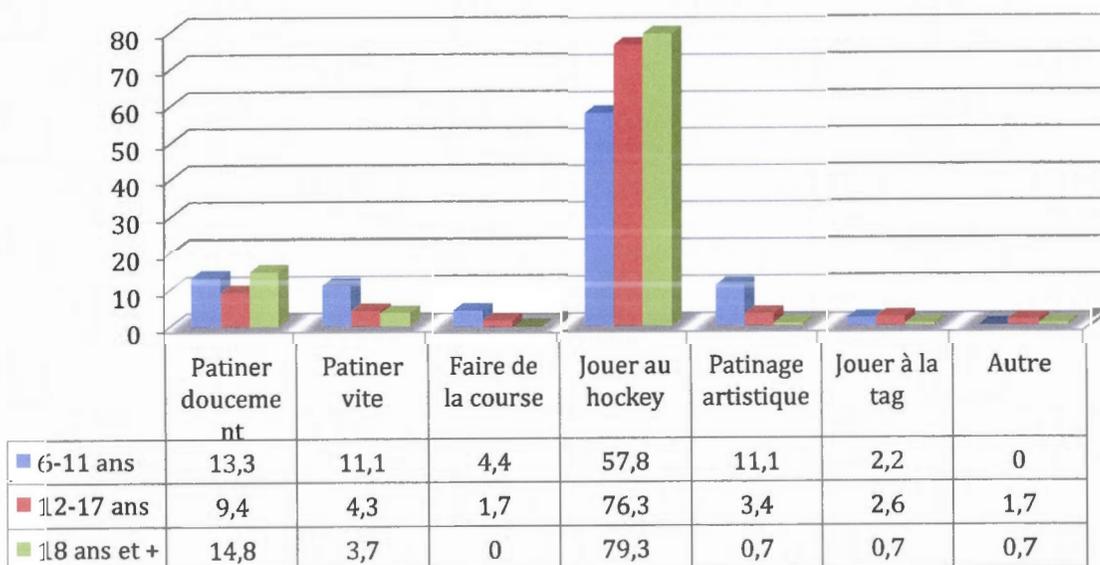


Figure 4.9 L'activité préférée à effectuer sur la patinoire



Photo 4.1 Le hockey est omniprésent sur la patinoire durant les périodes de pratique libre (16 février 2012)



Photo 4.2 Des jeunes utilisent le rond de glace pour jouer au hockey en attendant que la patinoire soit libre d'accès (27 février 2011)



Photo 4.3 Des enfants déneigent lors d'une tempête en espérant, en vain, pouvoir profiter de la patinoire (24 février 2012)

La monopolisation de la patinoire par cette seule activité peut, entre autres, expliquer le faible taux de présence féminine. Alors que 23,5 % des femmes adultes pratiquent le hockey lorsqu'elles sont sur la patinoire, ce taux chute à 11 % chez les adolescentes et à un maigre 8 % chez les enfants. Fait à noter, l'intégration de ces participantes dans les joutes de hockey improvisées semble se faire aisément. Ces dernières ne sont pas exclues du groupe sous prétexte que ce sont des filles. Parallèlement, les plus hauts taux de représentation féminine ont été observés lors des périodes de patinage libre, période ne représentant que 11 % des plages horaires réservées à la pratique libre. C'est chez les plus jeunes que l'on retrouve le plus d'usagers féminins (28 %). Le taux baisse à 15 % chez les adolescentes et à 14 % chez les répondantes adultes. Un enseignant en éducation physique travaillant dans une école primaire du quartier nous expliquait que :

[Les filles] vont plus à l'intérieur pour le patinage libre. Moi, pour y être allé avec mes deux filles, j'essayais d'aller sur la patinoire, les gars jouaient au hockey et c'était trop dangereux pour mes filles. Je suis allé voir s'il y avait du patinage libre à l'aréna. Je suis allé trois fois. Les trois fois, je suis allé à l'extérieur des heures de classe naturellement [...] j'y ai vu beaucoup de mes élèves à qui on avait montré à patiner et qui patinaient.

Cette situation a également été répertoriée lors de nos périodes d'observation. Il a été possible d'apercevoir des jeunes enfants, initiés ou non au patinage, venir en compagnie d'un parent pour patiner. Ces personnes, bien souvent, vont plutôt opter pour le rond de glace adjacent à la patinoire. Cependant, avec les températures élevées rapidement atteintes durant les saisons d'observations, le rond de glace a rapidement fondu et est devenu impraticable. Ces usagers se sont donc rabattus sur la grande patinoire, mais nous avons remarqué qu'ils y demeurent moins longtemps.

Le même phénomène peut expliquer l'absence d'utilisateurs issus d'origine ethnique. Pour les acteurs du milieu rencontrés, le hockey est un sport qui n'aurait pas encore percé à l'intérieur de ces communautés culturelles. Pour certains, le manque de modèles auxquels ils peuvent se comparer est pratiquement inexistant dans le monde du hockey. Selon un membre du CSSS Ahuntsic-Montréal-Nord :

[Pour] les jeunes d'aujourd'hui, ils viennent de cette culture-là, les héros. Ils sont capables de s'y identifier. Un jeune haïtien est capable de s'identifier à plein de monde du basket et du soccer. À part P.K. Subban, il n'y en a pas des tonnes au hockey [...] (un) héros ce n'est pas un héros s'il ne correspond pas à ta nature. C'est un incitatif.

Selon cet intervenant, l'absence des communautés culturelles de la patinoire du parc Le Carignan va au-delà de l'omniprésence du hockey. Pour lui, ce problème réside plutôt dans le caractère hivernal du sport, plutôt que du sport en soit. Ainsi, il croit qu'il faut plutôt trouver des stratégies pouvant inciter ces habitants à utiliser davantage les équipements de loisir d'hiver :

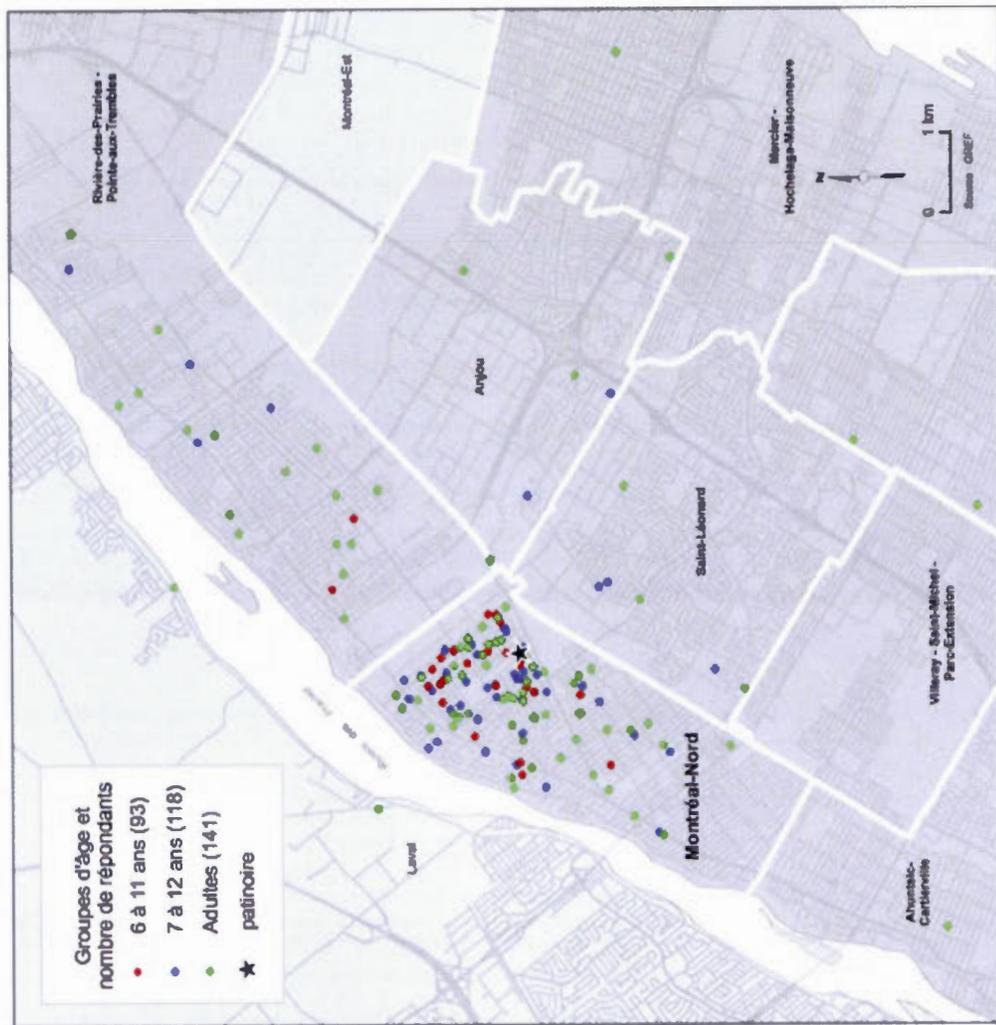
Montréal-Nord c'est une communauté d'accueil pour les nouveaux arrivants. Il y en a beaucoup et il y en a de plus en plus qui viennent surtout d'Amérique latine, du Sud-Est asiatique et de l'Afrique du Nord. Alors ce n'est pas leur culture, ce n'est pas dans leurs mœurs, et en plus ils gèlent l'hiver. Comme nous d'ailleurs, mais encore pire. Surtout les premières années. Alors, aller jouer dehors sur une patinoire alors qu'ils ne savent pas patiner... Au début quand ils viennent d'un pays plus chaud, ils ne savent même pas comment s'habiller pour l'hiver, alors de là à pratiquer, ça prend une génération ou deux avant que les jeunes s'y mettent et c'est par le biais de l'école qu'ils le font.

4.1.4 Une faible utilisation de l'équipement par certaines populations

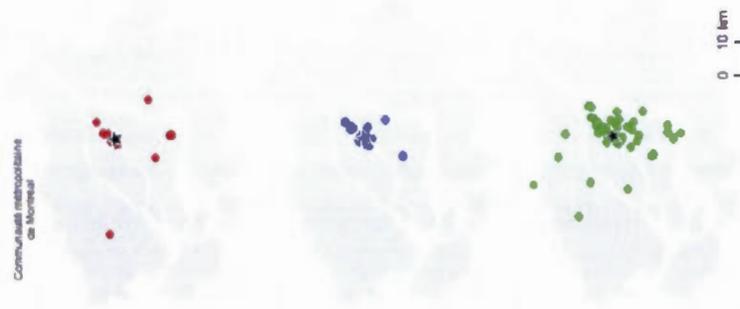
Malgré une popularité évidente, il semble avoir des limites dans l'accès à la patinoire par certains habitants. La majorité d'intervenants locaux rencontrés affirment que cette difficulté est un réel problème pour une tranche importante de la population. Trois éléments peuvent l'expliquer. Premièrement, la position géographique de la patinoire. Étant situé dans le secteur Est de Montréal-Nord, l'équipement devient difficilement atteignable pour les habitants situés à l'ouest de l'arrondissement. La raison principale réside dans la difficulté d'accéder d'un secteur à l'autre par les services de transport public. La coordinatrice du Projet en Milieu Urbain nous expliquait que : « l'accès est plus difficile quand tu viens de l'Ouest. Un jeune qui habite dans le sud-ouest c'est moins possible pour lui, ça va lui prendre une heure et demie de transport en commun pour se rendre là-bas [à la patinoire]. » Le coordonnateur professionnel du CSSS Ahuntsic-Montréal-Nord abonde dans le même sens :

Quelqu'un qui habite le Sud-Ouest, il faudrait qu'il marche ou qu'il prenne un autobus pour se rendre jusqu'à Henri-Bourassa (le boulevard). Après ça, il faudrait qu'il soit déposé ici (coin Lacordaire et Henri-Bourassa). Après, il faudrait qu'il marche. Ça commence à être compliqué, bien compliqué. Si ça te prend une heure, une heure trente de transport pour jouer une heure, une heure trente. Et il faut que tu reviennes après ça. [...] oui, il faut que tu le veuilles en *tabarnouche* [venir jouer].

Il est difficile de contredire ces propos lorsque l'on géoréfère le lieu de résidence des répondants. Nous remarquons en effet qu'une très forte concentration de ces derniers habite l'est de l'arrondissement (Carte 4.2). De plus, lorsqu'on pose la question à savoir grâce à quel mode de transport les usagers se sont déplacés vers la patinoire, le transport en commun vient au dernier rang, et ce dans les trois catégories d'âge. Chez les jeunes, le moyen de transport le plus populaire demeure la marche (43,8 % pour les 6 à 11 ans et 18,8 % pour les 12 à 17 ans). Ceci semble confirmer que nous sommes en présence d'un grand nombre d'utilisateurs habitant le quartier. Chez les adultes, 34,5 % se déplacent jusqu'à la patinoire à pied, mais 61,2 % d'entre eux viennent en voiture.



**LIEU DE RÉSIDENCE
DES PRATIQUANTS EN USAGE LIBRE
DE LA PATINOIRE
DU PARC LE CARGIGNAN**



Carte 4.2 Lieu de résidence des pratiquants en usage libre de la patinoire du parc Le Carignan

Néanmoins, personne, ou presque, ne remet en cause l'espace choisi pour l'implantation de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*. Pour le coordonnateur professionnel du CSSS Ahuntsic-Montréal-Nord, le parc Le Carignan est un endroit idéal pour l'implantation d'un tel équipement, car :

Il y a une très forte concentration d'enfants, d'écoles. Alors stratégiquement, elle (la patinoire) est très bien située parce qu'il y a au moins deux grosses écoles secondaires à proximité, il y a quatre écoles primaires, alors ça fait beaucoup de monde sur une ligne d'à peu près 1 km. Et il y a quatre écoles qui sont vraiment collées dessus. Ça fait que stratégiquement, elle est bien située. D'autant plus que c'est un secteur où il y a peu d'espace vert et peu d'équipement. Et c'est là que tu retrouves la population la plus démunie, donc où les parents ont le moins de possibilités de voyager, de véhiculer leurs enfants. Donc, ils peuvent le faire à pied.

Une directrice d'école primaire située à l'extérieur du secteur où est installée la patinoire confirme également que l'emplacement choisi répond à plusieurs besoins :

Il est dans le Nord-Est, et dans le Nord-Est, vu qu'il n'y a pas beaucoup de structures sportives, c'est bien qu'il soit là. C'est sûr qu'une patinoire comme ça, si elle avait été mise en plein centre de Montréal-Nord, tout le monde aurait été content parce que ça converge, mais il reste que [c'est bien] de bonifier un peu le Nord-Est. Moi j'y vais toujours dans l'esprit d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

Elle s'empresse par contre d'ajouter que, considérant le type de population du quartier, la construction d'une patinoire n'est pas suffisante en soit. Il faut également apporter une certaine aide supplémentaire à cette population afin qu'elle se mette à utiliser l'équipement.

Cette idée est grandement partagée par les acteurs locaux. Ainsi, selon ces derniers, il existe une certaine limite économique à l'utilisation de la patinoire, deuxième élément qui peut expliquer la difficulté d'accès à l'équipement. Ceci est dû

au refus des gestionnaires de l'équipement de prêter le matériel disponible aux pratiquants en usage libre de la patinoire. En effet, ce matériel n'est disponible qu'aux usagers participant à des activités organisées. Avec la précarité dans laquelle vit la population du secteur Est de Montréal-Nord, il est tout à fait normal de penser que l'achat de matériel sportif ne soit pas une priorité. Un enseignant du primaire illustre bien le consensus qui règne par rapport à cette question :

Parce que nos parents d'élèves sont pauvres, donc ça devient limitatif. Parce que nous, on en prête (des patins) à nos élèves. On complète avec la location là-bas quand on y va pour les élèves qui ont des pieds un peu trop grands ou qu'on n'a pas la bonne grandeur. Mais si l'élève y va après et qu'il n'a pas de patins, il ne poursuivra pas l'appropriation à ce moment-là. C'est vraiment le point. Il y a des enfants qui ne mangent pas, qui n'ont pas de costume d'éducation physique. C'est limité les possessions. Les patins c'est du luxe pour eux, mais au niveau exercice et plaisir c'est certain que les enfants aiment ça. Les sourires qu'on a là, la fierté des enfants qui savent patiner rendu à Noël [...] c'est très gratifiant.

Dans le secteur Ouest, le prêt de matériel a déjà donné des résultats lorsque vient le temps d'encourager la population à faire de l'activité physique. Une intervenante travaillant dans ce secteur de l'arrondissement nous explique que le prêt d'équipement est prioritaire si l'on veut qu'une activité fonctionne. « [...] parce que l'équipement de hockey est très cher, très peu de jeunes peuvent se le payer. Non, si on prête, si on s'assure officiellement que les jeunes savent qu'ils peuvent emprunter l'équipement, moi je suis sûre qu'il y en aura beaucoup plus. Ça a été notre expérience ici dans l'Ouest. » Pour la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de Montréal-Nord, le problème du prêt de matériels en est principalement un de gestion. « Il faudrait avoir un autre surveillant, faire le prêt, avoir des cartes puisqu'il y aurait des chances qu'on se fasse voler notre matériel. On ne voulait pas entrer dans cette gestion. [...] Je ne sais pas si c'est envisagé (le prêt de matériel), mais c'est envisageable. »

Finalement, le troisième élément pouvant expliquer le manque d'utilisation de la patinoire, est le manque d'animation sur le site de la patinoire. Selon certains acteurs, l'ajout d'une animation aurait l'avantage de diversifier le type d'utilisateurs, et par le fait même d'encourager des personnes moins actives ou non-initiées à venir patiner. Pour une directrice d'école primaire, « il faut montrer l'aspect ludique et l'accessibilité. [...] Il faut démystifier avec la clientèle les jugements que certaines personnes pourraient avoir, par exemple que c'est dangereux. » Un responsable du milieu sportif abonde dans le même sens. Il croit que l'expérience peut en effet encourager l'utilisation de l'équipement par ceux qui le connaissent moins.

Oui dans le fond, on s'en rend compte que dans la majorité des activités que quand il y a de l'animation, il y a une stimulation. S'il y a une stimulation, on ne peut pas juste amener la personne qui connaît déjà le sport, on amène aussi les autres gens. Donc, autant sur un terrain de basketball que sur la patinoire, ça paraît très utile.

Connaissant le caractère multiculturel et la proportion importante d'une population issue de l'immigration, une animation et une aide à l'initiation d'un sport hivernal deviennent très importantes pour certains, dont une intervenante en revitalisation urbaine intégrée.

Les Créoles d'immigration récente qui arrivent d'Haïti et des Caraïbes, le patin ils ne connaissent pas ça. Encore faut-il leur montrer comme quand tu avais quatre ou cinq ans, que tu chausse les patins pour la première fois. Mais ça prend des gens, des ressources, du salaire. Je suis sûre qu'on va pouvoir dire qu'il est possible de produire des activités avec du bénévolat, de l'entraide, mais encore là, ça a ses limites. Si on veut produire des retombées intéressantes, faut être capable d'y investir un peu. Et je pense qu'il va falloir peut-être un peu réfléchir à ce niveau-là pour être capable de maximiser, d'optimiser l'utilisation de l'équipement.

Pour un intervenant du CSSS Ahuntsic-Montréal-Nord, ces populations immigrantes ont tendance à ne pas utiliser les nouvelles infrastructures mises à leur disposition. Il donne l'exemple de la nouvelle Maison culturelle et communautaire, aussi située

dans le secteur Est, et qui est devenu avec le temps un marqueur dans le paysage urbain du quartier. « Il y a trop de gens qui habitent juste de l'autre bord de la rue (de la Maison culturelle et communautaire) qui n'y ont jamais mis les pieds encore [...] et il y en a qui ont dit 'jamais je n'y mettrai les pieds. Ce n'est pas pour nous autres, c'est trop beau.' » Une coordinatrice de projet en milieu communautaire croit que si l'on met en place une animation hivernale, aussi efficace que celle qui a lieu durant l'été, on réussira à intéresser encore plus de jeunes.

Quand je passe au parc Le Carignan l'été, il y a du monde. Mais dès qu'il y a un animateur qui arrive, des jeunes, il y en a un plus grand nombre. [Pour] le basket c'est différent. Le basket, quand il y a un animateur ou pas, il y a du monde. [...] Mais pour le hockey cosom, il y avait toujours quelques jeunes, mais quand les animateurs sont là [...] les jeunes [les] suivent [...] dans les parcs d'une activité à l'autre. Même que parfois, il y a un lien qui se crée avec eux. Donc oui, l'animateur fait une différence.

Or, l'animation d'un équipement comme celui de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* renferme un défi énorme, celui de réellement connaître les besoins des jeunes. Pour un travailleur du CSSS Ahuntsic-Montréal-Nord, « c'est un méchant défi parce que souvent, ils sont discrets ceux-là (les moins actifs). Ils sont discrets ou bien ils font d'autres choses qui n'ont rien à voir. Ou bien ils consomment, ou bien ils se renferment chez eux. Alors ce n'est pas évident de les sonder ou de les faire bouger. » Il est donc important de s'intéresser aux raisons qui expliquent ce manque d'animation durant l'hiver. Certains remarquent un manque de leadership de la part des organismes du milieu à ce niveau qui n'ont pas réussi à mettre en place une activité pour la population au sens large. La raison donnée est que les organismes répondent à la demande de la population. Donc, si aucune demande n'a été faite pour ce genre d'activité, on n'en organise pas. Avec un budget restreint, le choix des activités mises en place par les différents organismes est fait avec précaution.

4.2 Les usages en pratique organisée

Le calendrier de la patinoire du parc Le Carignan est principalement conçu pour permettre aux institutions scolaires et aux organismes du quartier de l'utiliser. C'est pour cette raison qu'elle leur est réservée durant leur horaire de fonctionnement, soit de neuf heures à 17 heures (Tableau 4.1). En outre, 42 % du temps de pratique est réservé à ces institutions pour qu'elles puissent mettre en place des activités organisées. Pour un employé du CSSS Ahuntsic–Montréal-Nord qui a aussi travaillé sur l'implantation de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*, « la mission c'est essentiellement de rendre disponible un équipement sportif, multisports en fait, pour les écoles, donc pour les enfants de milieu scolaire, et pour les organismes communautaires. Après coup, il y a du temps libre, mais prioritairement ça va aux écoles et aux organismes. »

4.2.1 Une utilisation restreinte par les organismes communautaires

Si on analyse le calendrier des réservations fourni par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, on remarque rapidement l'absence quasi totale des organismes communautaires. En effet, sur les 81 réservations effectuées lors de la saison 2012, seulement neuf l'ont été par des organismes communautaires. Encore plus révélateur, 78 % de ces réservations ont été faites par les trois mêmes organismes. Nous pouvons donc conclure que cette patinoire n'est pas très utilisée par ce type d'acteurs, du moins pas durant la saison hivernale. L'une des raisons qui nous a été bien souvent communiquées est que l'utilisation de ce type d'équipement l'hiver est freinée par le fait que plusieurs intervenants du milieu, issus majoritairement d'une communauté ethnique, n'ont pas l'intérêt ou même la capacité d'organiser des activités de patin, ne sachant eux-mêmes pas patiner. Cependant, durant l'été, ces mêmes organismes utilisent abondamment l'infrastructure pour diverses activités : hockey cosom, basketball, etc.

De plus, la clientèle de ces organismes communautaires ne fait pas de demandes à ces derniers concernant l'organisation éventuelle d'une activité de patinage. Pourtant, tous les groupes ayant été à la patinoire avec leurs membres affirment que l'expérience a été appréciée et qu'il y a eu beaucoup de demandes pour en produire d'autres. Voyant l'intérêt croissant de leurs membres, ces organismes pensent déjà mettre en place d'autres activités de patinage pour les saisons à venir.

Il a également été étonnant de remarquer qu'aucun club sportif qui n'utilise la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*. Selon ce qui nous a été reporté par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, il est impossible pour ce genre d'institution de réserver la patinoire d'après les règles établies par la Fondation des Canadiens pour l'enfance. Par exemple, malgré les demandes d'équipes de hockey mineur, l'arrondissement ne peut leur accorder la permission d'utiliser l'équipement, car leurs membres déboursent un prix pour participer aux activités de l'équipe. Or, l'un des règlements de la Fondation est que l'utilisation de la patinoire soit gratuite pour tous.

En plus d'une utilisation restreinte de la patinoire par les organismes communautaires, nous remarquons également une certaine homogénéité dans la clientèle des organismes qui l'utilisent. En effet, on rencontre énormément de jeunes lors des activités organisées par ces types d'organisations. En fait, près de 80 % de ces activités ont été offertes à une population de jeunes enfants. Seule l'activité mise en place par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour ses membres et celle de l'organisme Évolu-Jeune, organisme travaillant avec une population âgée entre 19 et 30 ans issue des minorités, touchent un public adulte. Nous pouvons également inclure dans le lot l'organisme Entre-parents qui se spécialise dans l'élaboration d'animations jumelant les enfants et leurs pères. Néanmoins, ces exemples sont rares, et peu d'activités offertes par ces organismes touchent une population adulte, voir plus âgée. Pour une intervenante issue du milieu

communautaire, cette population plus âgée a également besoin de ce type de service :

Par ailleurs, il y a tout le phénomène aussi d'ancrage d'une vieille population qui a une appartenance au quartier, mais qui ne sort pas et qui ne va pas dans les lieux publics. Le couvre-feu informel de 7 heures le soir existe vraiment. Pour moi, c'est une première barrière énorme. Donc, il faut les initier, aller les chercher et adopter une attitude beaucoup plus proactive [par] l'animation, et leur montrer qu'il n'y a pas juste du hockey, qu'il y a d'autres possibilités.

4.2.2 Une utilisation accrue par les institutions scolaires

Du côté des institutions scolaires, c'est tout le contraire. L'équipement est utilisé à profusion par de multiples écoles. Effectivement, 89 % des réservations sont faites par les institutions scolaires, dont 83 % par les écoles primaires situées majoritairement à moins d'un kilomètre de l'équipement. Seules les écoles Jean-Nicolet (une réservation) et Adélarde-Desrosiers (neuf réservations) sont situées dans un rayon de plus d'un kilomètre du parc Le Carignan. La présence restreinte des écoles secondaires sur la patinoire peut être expliquée, selon plusieurs intervenants, par la difficulté de gestion et par la taille des groupes. Contrairement aux jeunes du primaire, les élèves du secondaire changent souvent de groupe et d'enseignants. Il est ainsi difficile d'organiser une activité à l'extérieur de l'école. Lorsque c'est le cas, c'est souvent lors des « journées blanches¹⁴ ». Par contre, nous rencontrons souvent des groupes d'adolescents en difficultés d'apprentissage ou avec des troubles de comportement. Il est plus facile pour ces groupes d'organiser ce genre d'activité, parce que, justement, ils sont homogènes et comportent moins d'élèves. De plus, malgré la présence de deux écoles anglophones situées tout près de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*, aucune ne l'utilise.

¹⁴ Le terme « journée blanche » signifie une sortie scolaire durant laquelle les élèves sont invités, dans la majorité des cas, à pratiquer des activités hivernales à l'extérieur.

Lorsque nous observons les séances de patinage mises en place par les écoles, nous remarquons une animation déficiente qui engendre un manque de dynamisme sur la patinoire. Ce manque d'activité à un niveau élevé peut être expliqué par quelques facteurs, entre autres, le nombre de participants. En effet, plus un groupe a un effectif important, plus les personnes prenant part à l'activité sont inactives et demeurent en dehors de la glace à discuter plutôt qu'à patiner. En effet, nous remarquons que plus le groupe est restreint, plus il semble être actif. Par contre, le type d'activité proposée sur la patinoire semble influencer grandement le dynamisme des pratiquants, peu importe leur nombre. Cependant, nous n'avons observé que très peu de pratiques organisées qui proposaient une certaine animation sur l'équipement. En effet, la majorité des groupes organisés laissent les pratiquants effectuer du patinage libre. Ainsi, le niveau élevé d'activité ne semble avoir lieu que pendant un court laps de temps, car les usagers ne tardent pas à arrêter de patiner et commencent à discuter entre eux.

Malgré tout, l'implantation d'un équipement sportif de haute qualité situé à proximité, comme la patinoire du parc Le Carignan, enchante au plus haut point les acteurs scolaires qui peuvent désormais compter sur un nouveau plateau sportif. Plusieurs des écoles avoisinantes organisent désormais des activités de patinage à l'extérieur des heures de cours d'éducation physique, essayant ainsi d'augmenter le nombre d'heures d'activité physique par semaine de leurs élèves, une initiative qui semble fructueuse. Une très grande majorité des intervenants scolaires rencontrés confirment que, selon eux, l'implantation de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* a été bénéfique à l'accentuation de l'activité physique chez les jeunes fréquentant leur école. Un enseignant en éducation physique d'une école primaire située près de la patinoire nous raconte que : « au lieu d'aller traîner dans les rues, vers les gangs, les enfants vont vers le hockey. [...] Depuis que la patinoire a été installée, là *woups*, on a un regain (de popularité) du hockey. » D'ailleurs, certains jeunes rencontrés sur les lieux de l'équipement nous ont affirmé que la patinoire leur offrait effectivement une autre alternative au fait de traîner dans les rues le soir.

4.2.3 Un équipement qui joue un rôle en matière d'éducation

Cet élément important nous démontre le rôle en matière d'éducation que peut jouer un équipement comme celui-là, une éducation à plusieurs volets. Évidemment, le tout premier volet est celui de l'apprentissage du patin. Ainsi, plusieurs jeunes du quartier, que ce soit à cause des activités scolaires, des activités communautaires ou de leur propre chef, ont appris à pratiquer un nouveau sport hivernal, sport qui, pour certains comme nous l'avons déjà présenté, est devenu leur activité préférée.

Au-delà de cet apprentissage, plusieurs acteurs locaux affirment qu'un équipement comme la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* permet l'intégration de formes d'éducation sociale et devient un lieu d'enseignement du partage. Pour une directrice d'école, cela permet de « contrer la délinquance, (de montrer le) respect des structures aussi. Parfois on se promène dans le quartier, on va dans les parcs, il y a des graffitis partout. Alors, (il faut qu'ils aient un) respect de leur patinoire. Ils en ont juste une qu'ils peuvent utiliser de façon conviviale. »

Mais plus que tout, cet équipement semble jouer le rôle d'agent d'intégration sociale et culturelle. Les sports d'hiver, le hockey notamment, ont une connotation culturelle très forte au Québec et c'est à cet effet que l'utilisation de la patinoire peut avoir un impact à ce niveau. Comme l'affirme une directrice d'école primaire du quartier, « ça va permettre aux enfants de s'adapter aux activités sportives du Québec. Le hockey en fait partie. » Pour d'autres intervenants du milieu communautaire, la patinoire est également un outil d'intégration culturelle important au sein du quartier. Le projet *J'arrive* de l'organisme *Coup de pouce* en est un bel exemple. Ce projet permet à de jeunes nouveaux arrivants d'être jumelés avec des jeunes du quartier et de faire, en groupe, des activités sur les installations de l'arrondissement. Ainsi, en plus de s'intégrer culturellement, les jeunes apprennent par le fait même à connaître leur nouveau lieu de résidence. L'organisme *Institut*

Pacifique effectue le même type d'activité, mais uniquement durant la semaine de relâche. L'objectif demeure cependant le même, « faire découvrir le quartier de Montréal-Nord aux enfants (et) les activités qu'ils peuvent faire quand nous on n'est pas là. »

4.2.4 Une diffusion déficiente de l'information concernant la patinoire

À la vue des résultats présentés précédemment, il va s'en dire que la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* est grandement utilisée, mais par un certain type de pratiquants uniquement. Afin d'optimiser le taux de fréquentation de l'équipement, la Fondation des Canadiens pour l'enfance exigeait une implication multisectorielle dans la gestion de l'équipement. Pour M. Mahoney, chargé de projet à la Fondation :

On essaie de sensibiliser les regroupements et les arrondissements. [C'est] pourquoi on veut que ce soit un regroupement multisectoriel. C'est la communauté qui parle à travers ces organisations-là. [Sinon,] tu as les quelques personnes fidèles au Conseil de ville qui vont aller s'exprimer, mais à part ça, ce n'est pas le reflet de l'ensemble de la communauté. Mais à travers les organisations, le service communautaire, les gens sont là et en parlent. Donc, c'est mieux rapporté.

À Montréal-Nord, ce regroupement multisectoriel rassemblait la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, gestionnaire principal de la patinoire, et le RÉMES, organe jouant le rôle de liaison entre les niveaux municipal, communautaire, scolaire et sportif. C'est par ces deux organes qu'une mobilisation des différents acteurs locaux s'est mise en place. Ainsi, c'est grâce à cette stratégie multisectorielle, telle que promue par la Fondation, que l'arrondissement a obtenu le projet *Bleu, Blanc, Bouge*. Cependant, les entrevues effectuées dans le cadre de notre projet de recherche démontrent que ce processus de mobilisation s'est estompé. Les milieux communautaires et scolaires, sauf pour ce qui est des écoles anglophones, demeurent tout de même proches du dossier

grâce au partenariat qu'ils entretiennent avec le RÉMES. C'est principalement ce dernier qui sert d'agent d'informations pour la communauté. De plus, le RÉMES reçoit de l'arrondissement les rapports annuels qui font une rétrospective des activités et de l'utilisation de la patinoire.

A priori, ce type de fonctionnement engendre des effets positifs. Nous avons l'utilisation fréquente de la patinoire pour preuve. Cependant, selon plusieurs intervenants, un problème majeur réside dans le mécanisme mis en place, celui de la diffusion de l'information concernant l'équipement. Bien que le RÉMES envoie à ses membres un courriel d'information concernant la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*, il semble que ce soit insuffisant. À ce titre, les membres des écoles anglophones du quartier que nous avons rencontrés n'étaient pas au courant de la possibilité d'utiliser la patinoire pour leurs activités scolaires. Pour une conseillère en développement communautaire du Service de police de la Ville de Montréal, une bonification de l'information est également nécessaire au niveau de la population locale :

Il faudrait utiliser des moyens de communication qui correspondent aux habitudes de vie de ces gens-là. C'est-à-dire [...] si je me mets à écrire dans des journaux pour communiquer avec des gens qui ne le lisent pas, ma méthode de communication est bonne, mais est-ce que ça répond à cette clientèle-là? Non. [...] Moi je parle surtout de diversifier les moyens de communication.

Un autre acteur communautaire abonde dans le même sens :

Tu as beau mettre n'importe quelle publicité dans les journaux, ce n'est pas lu, ce n'est pas compris, et on le sait. Ça fait trois ans que je suis à Montréal-Nord et on dit que l'information ne circule pas. Oui, mais comment faites-vous circuler votre information? Alors là, on tourne en rond. Il faut vraiment avoir une stratégie proactive, se disant : qu'est-ce qu'on veut faire et qu'est-ce qu'on veut faire ensemble?

À ce titre, la Chambre de commerce de Montréal-Nord, organisme n'ayant pas participé au processus de mobilisation, pense qu'elle peut jouer un rôle significatif dans la diffusion de l'information, ou du moins, dans la publicisation de l'équipement. Selon la directrice générale :

Elle (la Chambre de commerce de Montréal-Nord) aurait pu amener de la visibilité, parce que, justement, ce qu'on a constaté c'est que pas beaucoup de personnes connaissent la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*. [...] Je pense que la communauté d'affaires n'est pas très au courant de la patinoire. Puis, la preuve, c'est qu'on a fait un petit sondage auprès des commerçants qui sont autour de la patinoire et les commerçants ne savent même pas qu'il y a une patinoire.

4.3 Synthèse des résultats obtenus

Le travail-terrain effectué sur les usages en pratiques libres et les usages en pratiques organisées de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* donne lieu à plusieurs résultats intéressants. Ces résultats sont résumés dans le tableau 4.2. Recoupés avec les éléments de notre cadre conceptuel, ces données nous permettent d'effectuer une fine analyse de la situation, et nous mène à mieux comprendre la problématique étudiée.

Tableau 4.2 Synthèse des constats

Types d'usage	Résultats
Usage en pratique libre	<p>Un lieu de rassemblement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu de pratique sportive où il est possible d'effectuer des activités en famille ou avec des amis; • Lieu de rencontre où il est possible de faire de nouvelles connaissances; • Présence d'un effet d'émulation et de socialisation lié à la fréquentation de la patinoire, principalement chez les jeunes; • Lieu de rassemblement sportif, mais aussi social.
	<p>Un lieu de découverte ou de redécouverte du patinage.</p>
	<p>Une homogénéisation des pratiquants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des pratiquants ayant déjà un mode de vie actif; • Une population majoritairement masculine; • Une présence d'utilisateurs d'origine ethnique caucasienne en majorité.
	<p>Omniprésence de la pratique du hockey.</p>

Usage en pratique organisée

Une faible utilisation de l'équipement par certaines populations :

- Limites dans l'accessibilité géographique à l'équipement pour les habitants du secteur Ouest de l'arrondissement;
- Limites dans l'accessibilité économique pour les habitants avec un faible revenu;
- Limites dans l'accessibilité symbolique de l'équipement pour les non-initiés au patinage.

Une utilisation restreinte de l'équipement par les organismes communautaires :

- Sur les 81 réservations effectuées en 2012, seulement neuf l'ont été par des organismes communautaires;
- Une non-utilisation de l'équipement due à un manque de ressources humaines pouvant mettre en place des activités de patinage.

Une utilisation accrue par les institutions scolaires :

- 89 % des réservations sont effectuées par des institutions scolaires;
- 83 % des réservations sont effectuées par des écoles primaires;
- La patinoire semble être perçue comme étant un nouveau plateau sportif pour les écoles avoisinantes.

Équipement qui joue un rôle en matière d'éducation :

- La patinoire sert à l'initiation au patinage;
- Permet l'intégration de formes d'éducation sociale;
- Joue un rôle d'agent d'intégration sociale et culturelle.

Une diffusion de l'information concernant la patinoire qui est déficiente et inadaptée au besoin local.

CHAPITRE V

ANALYSES ET DISCUSSIONS

Tout comme pour la plupart des équipements sportifs de proximité, l'appropriation de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* par la communauté de Montréal-Nord passe par différents facteurs. Tout d'abord, une insertion efficace de l'équipement dans le cadre bâti tend à permettre une amélioration à l'accessibilité à la patinoire, son attrait et sa sécurité. Ces trois aspects, nous l'avons déjà démontré, accentuent grandement le sentiment d'appropriation des habitants envers cette installation, principalement à cause de l'augmentation de l'utilisation qu'ils engendrent. Au-delà des facteurs liés au cadre bâti, un processus de mobilisation peut également jouer un rôle dans l'appropriation de ce type d'équipement par la communauté. En effet, un arrimage entre les différents acteurs du quartier (milieux politiques, scolaires, économiques et communautaires) semble avoir une influence sur l'utilisation de la patinoire. Les résultats que nous avons exposés dans le chapitre précédent démontrent que le dynamisme de cet équipement semble en lien direct avec la reconnaissance, la légitimité et l'utilisation effectuées par les différents acteurs locaux. Ainsi, une mobilisation efficace tend à encourager ces divers éléments. Aussi, ces mêmes résultats démontrent que l'expérience vécue joue un rôle important dans le fait qu'un usager revisite l'équipement. Or, cette expérience est intimement liée à l'attachement qu'un individu peut avoir à un lieu.

À travers cette partie du mémoire, nous exposerons les analyses qui découlent des résultats de recherche. Nous croiserons ces résultats avec les trois

concepts exposés à l'intérieur du cadre conceptuel, soit l'intégration dans le cadre bâti, la mobilisation et l'attachement au lieu. De cette façon, nous pourrions faire ressortir les points forts et les aspects problématiques actuels de la patinoire, et ainsi observer ainsi le niveau d'appropriation de cette dernière par la population.

5.1 Une insertion incomplète dans le cadre bâti

Tel que l'ont déjà démontré plusieurs recherches, le cadre bâti joue un rôle primordial dans l'activité physique des habitants d'un quartier (Giles-Corti, 2005; Popkin et al., 2005; Sallis et al., 1998; Giles-Corti et Donovan, 2002). Ainsi, l'insertion de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* dans l'environnement physique du quartier est de Montréal-Nord peut avoir des conséquences sur la fréquentation de cette dernière et, par le fait même, sur son appropriation par les résidents. Nous l'avons déjà exposé, le cadre bâti exerce son influence sur l'activité physique à travers trois facteurs, l'accessibilité, l'attrait et la sécurité. Notre analyse sera donc, en partie, effectuée en croisant nos résultats avec chacun de ces trois facteurs.

5.1.1 Une accessibilité restreinte pour certains résidents

Comme facteur d'influence de l'activité physique, l'accessibilité comprend trois dimensions, soit l'accessibilité géographique, l'accessibilité économique, et l'accessibilité symbolique ou culturelle. À travers les données obtenues, nous remarquons que cette accessibilité demeure limitée et ce, peu importe la dimension analysée. Or, l'objectif premier du projet *Bleu, Blanc, Bouge* de la Fondation des Canadiens pour l'enfance est de permettre à tous les résidents, principalement les plus jeunes, de pouvoir bénéficier de la patinoire.

5.1.1.1 Une accessibilité géographique adaptée, mais centrée sur les résidents locaux

Il est difficile de critiquer le choix de l'emplacement de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*. En effet, sa position géographique semble faire consensus auprès des acteurs locaux rencontrés. En plus d'être situé à l'intérieur du secteur enregistrant un niveau de pauvreté des plus élevés de l'arrondissement de Montréal-Nord, l'équipement est desservi par diverses voies routières et par un système de transport en commun qui semble efficace pour les résidents du quartier. De plus, le parc Le Carignan, avec ses modules de jeu, ses terrains de basketball et son ancienne patinoire extérieure, est déjà reconnu comme étant un lieu de sport et de loisir à l'intérieur du secteur est, comme en font foi les 1 800 jeunes qui le fréquentent (Arrondissement de Montréal-Nord, 2009, p.10). Ainsi, l'insertion d'une nouvelle installation sportive permet de bonifier cette offre de loisir. Aussi, la venue de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* entre en continuation avec la revitalisation des parcs et espaces verts, stratégie mise en place par l'arrondissement en 2005.

Pour la Fondation des Canadiens pour l'enfance, on exigeait que l'équipement soit situé à proximité des institutions scolaires. Nous l'avons déjà démontré, la patinoire du parc Le Carignan répond parfaitement à ces critères avec six écoles situées dans un rayon de moins d'un kilomètre et demi. Il est important de noter que la grande majorité de ces écoles ont obtenu une cote de 10 quant au seuil de faible revenu. L'emplacement de cette patinoire répond donc parfaitement aux problèmes d'inactivité physique juvénile bien souvent observés dans les quartiers précaires (Ries et al., 2008; Kipke et al., 2007; Gordon-Larsen et al., 2006). Aussi, la présence récurrente de ces écoles sur la patinoire démontre clairement une accessibilité géographique facilitée pour ces types d'utilisateurs. Or, il est légitime de croire que la mise en place d'activités scolaires sur la patinoire entraînera une utilisation en pratique libre de l'équipement par ces mêmes jeunes. Pourtant, comme

le révèlent nos résultats, très peu de jeunes questionnés lors des plages horaires de pratique libre ont déjà utilisé la patinoire avec leur classe.

À la vue des résultats obtenus, il semble que l'accessibilité géographique de la patinoire soit adaptée pour la population du quartier et réponde à un besoin en termes d'équipement sportif de proximité. Cependant, cette accessibilité s'avère être limitée aux résidents habitant à proximité de l'équipement. En effet, plusieurs acteurs du milieu ont reconnu la difficulté que peut rencontrer un individu habitant le secteur ouest de l'arrondissement – soit à l'intérieur du quartier – s'il veut se rendre à la patinoire. Le manque d'infrastructures efficaces de transport en commun et le temps de déplacement trop long du secteur ouest au secteur est sont exprimés par plusieurs comme étant un frein et un découragement à l'utilisation de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*. Or, un partenariat entre l'arrondissement et la Société de transport de Montréal visant à améliorer la desserte entre les différents secteurs de Montréal-Nord permettrait une optimisation de l'accessibilité géographique de l'équipement, mais aussi des autres parcs et espaces verts possédant également des installations sportives intéressantes (terrains de basketball, terrains de soccer, terrains de baseball, etc.).

5.1.1.2 Une accessibilité économique déficiente pour certains pratiquants

Au-delà de l'accessibilité géographique, une accessibilité économique est primordiale pour l'utilisation d'un équipement sportif de proximité, principalement quand ce dernier est situé à l'intérieur d'un quartier défavorisé. Cet aspect est encore plus important lorsqu'on s'adresse à une population jeune (Ries et al., 2008). Or, lorsque nous discutons avec les intervenants du milieu, nous remarquons rapidement que, en toute logique, l'achat de matériel sportif n'est pas la priorité des habitants du secteur. C'est d'ailleurs pour cette raison que la Fondation des

Canadiens pour l'enfance offre, en plus de la patinoire réfrigérée, certains types de matériel (patins, bâtons, casques, etc.).

Ce prêt de matériel permet principalement aux écoles et aux organismes communautaires d'utiliser la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*. Ainsi, plusieurs jeunes ont appris à patiner grâce à cette initiative. Cependant, le prêt de matériel est réservé aux pratiques organisées, ce qui limite l'accessibilité pour une catégorie de pratiquants. En effet, les usagers en pratique libre de la patinoire n'ont pas accès à ce matériel. Or, un enfant qui apprend à patiner lors des activités offertes par son école ne peut utiliser la patinoire durant ses temps libres que s'il possède une paire de patins. Cette façon de gérer le matériel se positionne donc en opposition avec la stratégie mise en place par l'arrondissement et le RÉMES pour permettre une appropriation de la patinoire par les habitants du quartier. Cette dernière visait l'utilisation répétée de l'équipement par les jeunes dans le cadre scolaire. On espérait ainsi inculquer à ces derniers la passion du patinage, passion qu'ils pourraient transmettre à leurs parents. Cependant, le prix élevé que constitue la pratique de ce sport freine vraisemblablement ce type d'usager. La mise en place d'une stratégie de prêt de matériel lors des plages horaires de pratique libre est donc nécessaire. Ceci demande bien évidemment un effort de gestion supplémentaire, mais les retombées positives engendrées au niveau de l'accessibilité en valent certainement le coût.

5.1.1.3 Une accessibilité symbolique à améliorer

Le troisième type d'accessibilité est l'accessibilité symbolique ou culturelle. De façon à ce que la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* soit accessible à la majorité des résidents du secteur est de Montréal-Nord, il faut que la pratique du patinage soit ancrée dans les habitudes de loisir des gens ou du moins, qu'ils aient les habiletés pour en faire. Il ne fait point de doute que la stratégie du RÉMES et de

l'arrondissement de Montréal-Nord tend à engendrer une nouvelle génération d'adeptes du patinage. En effet, les activités mises de l'avant par les écoles et les organismes du quartier ont pour objectif d'initier et de transmettre l'amour du patinage aux jeunes. Le nombre grandissant d'institutions utilisant l'équipement semble démontrer que cette stratégie fonctionne. Cependant, lorsque nous observons de plus près les activités organisées, nous remarquons qu'elles ne sont pas toujours bien structurées. En effet, nos observations exposent le fait que peu de cours d'activité physique sont programmés sur la patinoire. Ce sont majoritairement des sorties de « journées blanches » ou des groupes-classe qui viennent utiliser la patinoire avec leur enseignant(e) pour une séance d'une heure. Or, l'absence d'un enseignant d'éducation physique pouvant initier ces jeunes au patinage fait en sorte que les séances sont bien souvent improvisées et non structurées. Les élèves sont laissés à eux-mêmes, les enseignants manquent de motivation et semblent inaptes à stimuler les jeunes, et peu d'activités sont proposées pour faire bouger les jeunes. Cette situation fait en sorte que les jeunes ne semblent pas réellement apprendre à patiner, se découragent très facilement et cessent rapidement leur activité.

Aussi, il appert à travers nos observations que les activités d'initiation au patinage sont principalement données aux jeunes à travers l'école et les organismes communautaires. Il n'existe pratiquement aucune activité mise en place pour les adultes du quartier. Pourtant, le fort caractère multiethnique de l'arrondissement nous permet de croire que plusieurs nouveaux arrivants n'ont pas les aptitudes nécessaires pour patiner. Sachant que près du tiers de l'arrondissement est issu de l'immigration et que le quart de cette immigration est récente, il va sans dire que l'on restreint considérablement l'accès à la patinoire *Bleu, Blanc, Rouge* pour ces populations.

Il nous apparaît donc essentiel d'agir sur ce type d'accessibilité afin qu'il puisse y avoir une réelle appropriation de la patinoire par les résidents du quartier. Ceci devra nécessairement passer par des stratégies d'animation de la patinoire et

de la mise en place d'activités d'initiation au patin s'adressant à un large public. Cette hypothèse fait consensus chez les différents intervenants rencontrés lors de notre recherche. La nécessité de mettre en place un encadrement afin de donner envie aux jeunes moins actifs, voire inactifs, et aux non-initiés d'utiliser la patinoire est une idée qui est revenue de façon récurrente lors de nos entretiens. L'animation, selon Lemieux et Thibault (2011), comporte plusieurs éléments pouvant répondre à ce besoin d'encadrement, notamment lorsqu'il est question des jeunes, particulièrement des filles. En effet, un « jumelage d'installations sportives et récréatives, de même que l'organisation d'activités sociales en complément des activités sportives, peuvent multiplier les occasions de socialisation et, ainsi, attirer davantage les filles. » (Lemieux et Thibault, 2011, p.3) Il est également possible de croire que des activités d'initiation au patin pourraient également apporter leur lot d'intéressés chez les populations immigrantes.

5.1.2 Un équipement attrayant, mais peut-être pas suffisamment

Tout comme l'accessibilité, l'attrait est une composante centrale lorsqu'on désire inciter une population à utiliser une infrastructure quelconque. Nous l'avons déjà mentionné dans notre cadre conceptuel, l'« attrait » se définit par deux principaux axes, soit celui du design urbain et celui des services offerts.

5.1.2.1 L'attrait du design urbain

Lorsqu'on analyse l'attractivité de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* à travers le design urbain à l'intérieur duquel cette dernière s'inscrit, il est facile de comprendre pourquoi cet équipement attire autant de gens. Premièrement, au-delà de la patinoire, c'est tout le parc Le Carignan qui a subi une transformation esthétique, profitant d'un investissement de près d'un million de dollars par l'arrondissement de

Montréal-Nord. Cet investissement a permis l'amélioration des différents équipements déjà en place (terrains de basketball, modules de jeux pour les enfants, chalet servant de vestiaire), mais aussi des éléments permettant une meilleure ambiance, tels que l'éclairage.

Cependant, la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* demeure l'élément le plus séduisant du parc. En effet, la qualité exceptionnelle de l'équipement au niveau de l'architecture et de l'ingénierie en fait l'un des équipements sportifs les plus prisés de Montréal-Nord. De plus, le fait que cette patinoire soit intimement liée au club sportif le plus populaire de Montréal, le club de hockey Les Canadiens de Montréal, renforce sans aucun doute son attractivité, autant pour les habitants du quartier que pour ceux des territoires limitrophes. La rareté d'un tel équipement augmente aussi de manière considérable son attractivité. Plusieurs des intervenants rencontrés ont effectivement observé que plusieurs pratiquants proviennent des arrondissements voisins. Les données obtenues lors de notre questionnaire face à face avec les pratiquants en usage libre démontrent aussi ce phénomène. Ainsi, nos analyses nous amènent à mentionner que ces différentes améliorations du design urbain du parc, mais aussi du nouvel équipement sportif, ont une influence positive sur l'utilisation de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*.

5.1.2.2 Des services moins attirants

Bien que les éléments liés à l'environnement bâti du parc et de la patinoire soient source d'attractivité, il en est autrement des services offerts. En effet, le manque d'animation déjà discuté précédemment et l'homogénéisation de la pratique du hockey démontré par nos résultats semblent réduire l'attractivité pour certains types de pratiquants, notamment les moins actifs, les filles et les clientèles n'ayant pas ces référents identitaires sportifs. Nos résultats ont mis en évidence l'omniprésence sur la patinoire de jeunes hommes, sportifs et d'origine caucasienne.

Considérant ces résultats et le portrait sociodémographique de l'arrondissement, tout porte à croire que les services offerts sur la patinoire ne satisfont pas les besoins de la population en termes de loisir et de sport. En effet, les 33 % d'immigrants, les 32 % de minorités visibles et les 54 % de femmes (Arrondissement de Montréal-Nord, 2009) qui caractérisent Montréal-Nord ne sont pas représentés sur cet équipement sportif.

Bien que le hockey soit l'un des sports les plus pratiqués au Canada, il n'arrive, selon les intervenants du milieu, qu'au troisième rang à Montréal-Nord. Évidemment, à l'intérieur d'un territoire multiculturel comme celui-ci, il apparaît normal que les jeunes soient plutôt attirés par le basketball et le soccer, deux sports plus proches de leurs référents identitaires et culturels, mais aussi de leurs moyens financiers. C'est pratiquement le même problème qui se produit avec les usagers féminins. Ainsi, on retrouve des formes de masculinités fortes dans l'enceinte de la patinoire. Comme le démontrent Raibaud (2010) et Ries et al. (2008), certaines pratiques sont majoritairement masculines parce qu'elles sont empreintes de « modèles de virilité ». Les équipements sportifs de proximité, tels que les terrains de basketball et les skateparks, reflètent parfaitement cette situation. Évidemment, les patinoires n'y sont pas étrangères. De plus, l'architecture de la patinoire (sa dimension, ses bandes, ses lignes délimitant le terrain de jeu et ses filets) est celle d'une patinoire de hockey, sport qui, par ses modèles sportifs, est hautement masculinisé. Au-delà de ce « modèle de virilité » dont est empreint ce type site, il a également été démontré que plus ces équipements sont de bonne qualité et plus ils attirent des pratiquants actifs (Vieille-Marchiset, 2007). Ces derniers monopolisent les équipements car, par leurs qualités athlétiques, intimident les moins expérimentés qui ne se sentent pas de niveau à partager l'équipement.

5.1.3 Un environnement perçu comme étant sécuritaire, mais une pratique qui l'est moins

Pour l'arrondissement de Montréal-Nord, l'accessibilité aux installations sportives passe, entre autres par la mise en place d'un environnement sécuritaire. En effet, nous l'avons exposé dans notre cadre conceptuel, le facteur sécuritaire joue un rôle direct dans l'utilisation d'un équipement sportif de proximité, principalement chez les familles avec de jeunes enfants, les adolescents et les jeunes filles (Ries et al., 2008). Les efforts en terme de sécurité ont été déployés autant au niveau du parc que de l'équipement en soi.

Le choix du parc Le Carignan n'est pas étranger au besoin pour un environnement sécuritaire entourant la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*. Cette préoccupation est devenue un thème primordial en urbanisme depuis *Death and life of great American cities* de Jane Jacobs (1961). Cette dernière rappelle que « la qualité fondamentale d'un quartier de ville qui marche est qu'une personne puisse se sentir en sûreté et en sécurité dans la rue au milieu de tous ces étrangers » (Jacobs, 1961, p.30). À l'intérieur d'un territoire comme celui de Montréal-Nord où le taux de criminalité est élevé (Savoie, Bédard et Collins, 2006) et où les problèmes reliés aux gangs de rue sont largement présents et diffusés, le sentiment de sécurité devient une préoccupation fondamentale. La problématique concernant l'aménagement de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* est donc double. L'arrondissement désire à la fois diminuer la criminalité en redynamisant certains espaces utilisés par les contrevenants, et favoriser une utilisation sécuritaire de ses nouveaux aménagements. À cet effet, le choix du parc Le Carignan en est un très stratégique, car il répond à la nécessité de veiller sur la rue, idée mise de l'avant par Jacobs (1961). En effet, la localisation de ce parc à l'intérieur d'un quartier résidentiel densément peuplé, principalement par de jeunes familles, permet l'utilisation ponctuelle de la patinoire, mais aussi, par conséquent, une meilleure supervision provenant du voisinage. Cette supervision, effectuée par les parents présents et par

les voisins habitant à proximité, joue pratiquement un rôle similaire à celui du surveillant rémunéré par l'arrondissement, bien qu'elle soit plus implicite.

Au-delà de cet élément résidentiel, le sentiment de sécurité perçu à l'intérieur du parc Le Carignan provient également des services situés à proximité. En effet, nous retrouvons dans le secteur de la patinoire un poste de police, une caserne de pompiers et un Centre Local de Services Communautaires. Tous ces services peuvent répondre rapidement à un cas de besoin. Notons également la présence d'écoles primaires et secondaires, d'un centre culturel, de la bibliothèque municipale, et d'une artère commerciale, des services qui augmentent les niveaux de fréquence des espaces limitrophes au parc et, par le fait même, diminuent l'enclavement de certains espaces pouvant renforcer le niveau d'insécurité.

Toutes ces stratégies de surveillance implicite ou explicite favorisent un sentiment de sécurité à l'intérieur du parc. Ce sentiment semble avoir des répercussions positives sur la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*, comme en font foi le nombre impressionnant de pratiquants qui la fréquentent et l'absence de destruction du mobilier urbain observable sur les autres équipements du quartier. Cependant, le manque d'utilisation de cette infrastructure par certains, notamment les filles et les plus jeunes, est expliqué par cette absence d'un sentiment de sécurité. Par contre, cette insécurité réside plutôt sur l'aire de jeu, plutôt qu'à l'intérieur du parc. Cette crainte semble être causée principalement par l'homogénéisation de la pratique du hockey, sport perçu comme étant violent et dangereux. En effet, plusieurs personnes rencontrées ont déclaré qu'elles aimeraient bien aller patiner sur la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*, mais qu'elles s'en empêchent par peur de recevoir une rondelle ou d'entrer en contact avec un autre pratiquant. Ainsi, ce sentiment d'insécurité n'est plus applicable à un manque de surveillance, mais plutôt aux activités offertes sur l'équipement. En effet, seulement 16 % du temps alloué aux pratiques libres l'est pour autre chose que du hockey. L'arrondissement affirme que pour remédier à ce problème, une autre patinoire, sans bandes, plus petite et de bien moindre qualité a

été aménagée aux abords de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*. Évidemment, cette dernière attire beaucoup moins de personnes.

Encore une fois, l'animation semblerait une solution pour contrer cette insécurité liée à la pratique. Nous avons observé que, lors des pratiques organisées à l'intérieur desquelles une animation structurée a été mise en place, les filles et les non initiés participaient en grand nombre et semblaient apprécier leur expérience. Or, nous pouvons supposer qu'un animateur ou une animatrice en loisir pourrait, bien plus qu'un surveillant, mettre en place des activités pouvant intéresser une population plus hétérogène, superviser la gestion du site et, par sa seule présence, jouer un rôle implicite de surveillant.

5.2 Une mobilisation en deux temps

Pour obtenir une patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* de la part de la Fondation des Canadiens pour l'enfance, un arrondissement doit répondre à plusieurs critères. L'un des critères est de mettre en place un processus de mobilisation intersectorielle de façon à optimiser l'utilisation de l'équipement par un large éventail d'acteurs. À Montréal-Nord, cette mobilisation a pris la forme d'un partenariat entre la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social et le RÉMES, organisme qui travaille avec plusieurs acteurs communautaires, scolaires et associatifs. Au-delà de ces deux acteurs endogènes, deux autres acteurs exogènes travaillent également en étroite collaboration avec le milieu en ce qui concerne l'équipement, soit Québec en Forme qui est directement en lien avec le RÉMES et la Fondation des Canadiens pour l'enfance qui chapeaute le projet *Bleu, Blanc, Bouge* pour une durée de cinq ans. Il nous est permis d'observer, grâce aux entretiens effectués avec les différents intervenants en lien avec le projet, que le processus de mobilisation mis en place peut se définir en deux temps.

5.2.1 Une mobilisation sociale efficace pour l'obtention de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*

Premièrement, la mise en place d'un processus de mobilisation autour du projet *Bleu, Blanc, Bouge* semble avoir été efficace. En effet, ce projet semble avoir suivi les diverses phases élaborées par Ninacs (2007), phases dont nous avons discuté à l'intérieur de notre cadre conceptuel. Tout d'abord, le projet *Bleu, Blanc, Bouge* répond indéniablement à des besoins locaux, ceux de réaménager les parcs et espaces verts et d'augmenter l'offre en terme d'équipements sportifs de proximité, notamment dans le secteur est de Montréal-Nord. Ainsi, lorsque l'arrondissement de Montréal-Nord et le RÉMES ont décidé d'élaborer une demande pour l'obtention d'une patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*, c'était principalement pour répondre à ces deux besoins. À la suite d'une analyse plus spécifique par ces deux acteurs du territoire et des besoins en termes de loisir, c'est le parc Le Carignan a été choisi pour accueillir le futur équipement sportif. La mise en place du plan stratégique a par la suite été élaborée grâce à une coopération entre les acteurs endogènes et exogènes liés au projet. Alors que les premiers connaissent davantage le milieu et ses acteurs, les seconds possèdent une meilleure expertise en ce qui a trait à l'implantation d'un tel équipement. Ainsi, l'arrimage de ces deux types d'acteurs légitime pleinement le projet. Finalement, des mécanismes de communication et d'évaluation ont été constitués entre les différents acteurs. Tout d'abord, parce que la Fondation des Canadiens chapeaute le projet, elle est constamment en contact avec les acteurs du milieu qui sont gestionnaires de l'équipement. De son côté, Québec en Forme est déjà directement lié au RÉMES. Or, la communication entre les deux institutions existe d'emblée. C'est principalement entre le RÉMES et la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire où la communication se fait le plus régulièrement. En effet, bien que ce soit l'arrondissement qui gère l'équipement, c'est par l'intermédiaire du RÉMES que s'effectue la diffusion de l'information aux écoles et aux organismes communautaires concernant l'utilisation de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*. De plus, un mécanisme d'évaluation a également

été défini entre ces deux acteurs, le RÉMES recevant un rapport bisannuel de la part de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire concernant les statistiques d'utilisation de l'équipement.

Le passage à travers ces différentes étapes démontre clairement, selon les normes de Ninacs (2007), la présence d'une mobilisation des communautés locales. Aussi, on retrouve dans ce processus de mobilisation les deux éléments importants définis par Grandchamp et al. (2003) et Latendresse (2009), soit un mobile suscitant un besoin et une force motrice caractérisée par le travail en partenariat. La mise en place d'une telle mobilisation joue un rôle important dans l'appropriation de la patinoire par la communauté. L'utilisation récurrente de l'équipement par les écoles du milieu et le fait que cet équipement soit désormais perçu comme étant un nouveau plateau sportif semble démontrer à quel point les acteurs scolaires se sont appropriés la patinoire. Le regroupement de ces acteurs à l'intérieur du RÉMES semble avoir joué un rôle important dans cette appropriation. Du côté des organismes communautaires, l'utilisation hivernale de l'équipement n'est vraisemblablement pas aussi importante que dans le cas des écoles. Cependant, à travers les entrevues effectuées avec les intervenants du milieu, il nous a été possible de constater que c'est principalement durant la saison estivale que ces organismes utilisent le plus la patinoire, transformée alors en plateau multisports.

Selon nous, de par leur rôle d'agent de liaison et d'informateur, les différents acteurs liés à ce projet facilitent sans doute la connexion recherchée entre le milieu et une nouvelle infrastructure à légitimer. En effet, ces espaces ne peuvent exister et avoir une réelle signification que s'ils sont utilisés et reconnus par le milieu (Vieille-Marchiset, 2007). Ainsi, nos entrevues l'ont clairement démontré : le caractère participatif, inclusif et multisectoriel du projet *Bleu, Blanc, Bouge* semble avoir été bénéfique quant à l'appropriation de cet équipement par les acteurs du milieu.

5.2.2 Un site reconnu par le milieu, mais une mobilisation peu efficace pour augmenter son utilisation par certains types d'utilisateurs

Bien qu'au premier coup d'œil le processus de mobilisation mis en place à l'entour du projet *Bleu, Blanc, Bouge* semble efficace, les résultats obtenus nous démontrent que ce partenariat ne s'est pas développé au point de créer un dynamisme local pouvant optimiser l'appropriation de l'équipement par les acteurs locaux. La très faible utilisation de la patinoire par les organismes communautaires durant la période hivernale illustre bien la situation. En effet, des 81 réservations de l'équipement effectuées à l'hiver 2012, seules neuf l'ont été par des organismes communautaires, comparativement à 72 faites par des écoles. Pourtant, d'après les entretiens effectués, ce même équipement est amplement utilisé durant l'été par ces mêmes organismes pour des activités sportives telles que le soccer, le basketball et le hockey cosom. Ce décalage entre l'offre de loisir proposée en saison estivale et hivernale s'explique, selon les intervenants rencontrés, par un manque de capacités financières, humaines – principalement pour ce qui est des activités hivernales – et structurelles. L'absence importante de ces trois éléments directement liés au capital socioterritorial tend à démontrer un certain manque structurel dans le processus de mobilisation mis en place pour le projet *Bleu, Blanc, Bouge*. En effet, lorsque nous analysons ce projet à travers le modèle des effets structurants des initiatives locales de Klein et al. (2009), nous remarquons que certaines des trois grandes étapes du cycle proposé par ces auteurs, soit l'initiative locale, la mobilisation des ressources et la conscience territoriale, semblent manquer ou inefficaces.

Nous en avons déjà discuté, il est difficile de critiquer l'essence même du projet *Bleu, Blanc, Bouge* de Montréal-Nord et le processus qui a mené à sa création. Les deux acteurs locaux ayant pris en charge ce projet possèdent le caractère de leaders à l'intérieur de l'arrondissement et peuvent, en ce sens, rassembler un grand nombre d'acteurs autour de ce projet et le légitimer. Grâce au

travail de ces deux leaders, des partenariats ont été mis en place avec des acteurs endogènes, comme les institutions scolaires et communautaires, et exogènes, comme la Fondation des Canadiens pour l'enfance, Québec en Forme et la Fondation Bon départ de Canadian Tire, qui ont participé de près ou de loin au développement de ce projet. À la vue de cette observation, il serait facile de croire qu'il y a eu une mobilisation efficace des ressources. Et pourtant, les diverses entrevues effectuées nous ont poussés à croire que cette mobilisation est à tout le moins incomplète ou inadaptée aux besoins des utilisateurs. En effet, cette étape du cycle des initiatives locales vise principalement à engendrer un capital organisationnel permettant de favoriser l'efficacité en terme d'offre de loisir (Hall et al., 2006; Sharpe, 2006). Or, l'absence marquée des organismes communautaires sur l'équipement durant la saison hivernale tend à démontrer un manque au niveau du réseautage et de l'entraide entre les différents acteurs concernés. Ainsi, à l'intérieur d'un cycle optimal d'une initiative locale, le manque de capital humain, financier ou structurel d'un acteur participant aurait dû être compensé par celui d'un autre. À titre d'exemple, le manque d'animateurs qualifiés à l'intérieur d'un organisme communautaire pour mettre en place une activité de patinage aurait pu être compensé par un partenariat avec un organisme du secteur associatif, tel que l'association de hockey mineur. Cependant, certains intervenants ayant pu apporter une aide incontestable au développement de l'initiative ont été, intentionnellement ou non, exclus de ce projet collectif. Nous pensons notamment aux associations sportives et à la Chambre de commerce de Montréal-Nord. Pourtant, c'est principalement par cette mobilisation des ressources que se construit une conscience territoriale et, par le fait même, un renforcement de l'appropriation et du sentiment d'appartenance d'un équipement (Klein et al., 2009).

De plus, l'homogénéisation des types de pratiquants durant les séances libres démontre un manque de coordination ou d'engagement de la part des acteurs concernés afin de faciliter l'accès à la patinoire pour d'autres types d'utilisateurs, notamment les filles et les personnes moins actives. Ainsi, il est possible de croire

que des stratégies de développement conduites par les acteurs centraux du projet en partenariat avec d'autres acteurs locaux puissent engendrer une plus grande utilisation de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* par ces types de pratiquants. Encore une fois, diverses formes d'animation adaptées aux besoins de la population cible pourraient attirer de nouveaux utilisateurs.

5.3 Un attachement au lieu qui est principalement lié à l'expérience vécue

Pour reprendre les propos de Vieille-Marchiset, les « espaces n'existent que s'ils sont utilisés par les acteurs sociaux. » (2007, p.149) Dans le cas d'un équipement sportif de proximité, l'utilisation est directement liée à l'expérience vécue (Wickham, 2000; Soubrier, 2000). Or, une expérience positive aura potentiellement plus de chance d'engendrer une utilisation régulière de la patinoire. Cet usage constant tend à créer une relation positive entre l'individu, ou la communauté, et l'équipement, ce qui génère un « attachement au lieu » (Debenedetti, 2005). Plusieurs résultats obtenus démontrent qu'il semble bel et bien exister un attachement entre la communauté de Montréal-Nord et la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*.

5.3.1 La patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*, un vecteur de socialisation

Selon Eisenhauer et al. (2000), il existe deux éléments qui font qu'un espace ou qu'un équipement puisse être considéré comme « spécial ». Le premier éléments est caractérisé par les interactions amicales ou familiales entretenues sur ces lieux. Les études de Galliaro et Loeffler et de Mitchell et al. ont d'ailleurs démontré l'importance des liens sociaux dans l'attachement à un lieu (Eisenhauer et al., 2000). À Montréal-Nord, les résultats que nous avons obtenus lors des pratiques libres illustrent bien que, pour plusieurs pratiquants, la patinoire joue un rôle d'agent de

renforcement des liens sociaux. En effet, la grande majorité des répondants questionnés lors des séances de pratique libre sur la patinoire affirment avoir noué de nouveaux contacts à travers les diverses activités effectuées sur l'équipement. Bien au-delà de la patinoire, les relations semblent également se construire à l'intérieur des espaces limitrophes à l'équipement, principalement dans le vestiaire. Ainsi, la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* se révèle plus qu'un simple équipement sportif. Bien qu'un pratiquant utilise la patinoire tout d'abord pour une simple expérience de loisir, il semble que les revenants le font notamment en raison des expériences de socialisation vécues. La patinoire devient ainsi un lieu de vie et d'échange, et non plus un espace dédié uniquement à l'activité physique. Comme nous l'avons observé lors de l'analyse des résultats obtenus à travers les questionnaires, ce qui compte le plus pour le pratiquant libre n'est plus uniquement l'activité qu'il pratique, mais aussi avec qui il la pratique. Ceci nous amène alors à croire que l'expérience humaine vécue sur ces équipements est au centre de l'attractivité et du dynamisme des installations.

De plus, ces formes de socialisation semblent étroitement liées à la notion de plaisir. En effet, comme le démontre Hsoumi (2011), plusieurs usagers semblent préférer la pratique libre aux pratiques organisées, car elle leur offre l'opportunité « de la rencontre amicale ainsi qu'[une] ambiance de convivialité », deux « motifs intrinsèques qui sous-tendent leur engagement dans une telle pratique. » (2011, p.133) Ces mécanismes de socialisation peuvent donc, à un certain niveau, expliquer l'engouement des pratiquants pour les activités sportives liées au patinage. Cet élément d'expérience vécue semble représenter la pierre angulaire de la popularité de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*.

Ces vecteurs de socialisation sont également observables lors des pratiques organisées. En effet, quelques activités ont été mises en place par des organismes communautaires dans le but de faciliter l'insertion de nouveaux arrivants dans la culture québécoise. À cet effet, nous relevons deux types d'activités. Premièrement,

les activités regroupant de nouveaux immigrants et des locaux. Ces activités sont bien souvent l'une des premières expériences de socialisation vécues par ces nouveaux arrivants, mais aussi l'une des premières insertions culturelles liées aux activités hivernales. Le deuxième type d'activité regroupe uniquement de nouveaux arrivants. Ces activités, qui leur permettent de socialiser avec d'autres individus vivant les mêmes situations qu'eux, ont principalement pour objectif de créer des liens entre ces individus. Les entrevues effectuées avec les animateurs de ces activités nous ont confirmé leur popularité, ainsi que les liens sociaux qu'elles tendent à créer. Ces liens sociaux produisent un désir de la part des pratiquants de répéter l'expérience vécue ce qui crée un attachement à l'équipement de leur part.

5.3.2 Un attachement au lieu lié à l'équipement

Le deuxième élément qui, selon Eisenhauer et al.(2000), fait d'un équipement ou d'un espace un lieu dit spécial est lié à ses caractéristiques physiques. Donc, au-delà des liens sociaux que les pratiquants peuvent y tisser, l'attachement à la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* semble également résider dans l'architecture même de l'installation. Plusieurs éléments entourant la patinoire peuvent expliquer le lien affectif qui unit les usagers à l'équipement. Les plus importantes seraient son caractère unique et sa connexion au Club de hockey Canadien de Montréal. En effet, plusieurs intervenants ont soulevé ces aspects affirmant qu'ils sont bien souvent à l'origine de la première visite d'un usager sur la patinoire. La curiosité semble ainsi avoir un poids considérable dans la prise de décision d'utiliser cet équipement plutôt qu'un autre. Cette curiosité joue un rôle tel que, lors de notre phase de passation de questionnaire en pratique libre, nous avons pu observer que plusieurs pratiquants proviennent d'arrondissements autres que celui de Montréal-Nord et que certains résident même à l'extérieur de Montréal. La rareté et la qualité de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* ont bien évidemment engendré un sentiment de fierté chez la

population locale, fierté pouvant également être à l'origine de l'attachement affectif à l'équipement.

De plus, par sa nature, la patinoire a sans nul doute renforcé la pratique du patinage et permis à plusieurs de découvrir ou de redécouvrir cette activité. Ceci est observable autant lors des séances de pratiques libres que des séances de pratiques organisées. Plusieurs pratiquants nous ont d'ailleurs confirmé que le plaisir qu'ils ont à pratiquer le patinage est directement lié à l'implantation de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* dans le quartier. Cependant, comme l'ont démontré plusieurs auteurs, l'attachement affectif à une activité est bien souvent un préalable à l'attachement au lieu de pratique (Williams et Patterson, 2007; Wickham, 2000; Mesch et Manor, 1998). Il nous a été permis d'être témoins, lors de nos séances d'observation, de quelques exemples confirmant cette affirmation. Nous pensons notamment à deux jeunes garçons que nous avons rencontrés lors de nos périodes d'observation qui, après avoir été initiés au patinage grâce à des activités mises en place par leur institution scolaire, viennent le soir après leur journée d'école patiner à la patinoire du parc Le Carignan. Il nous est permis de croire que le plaisir du patinage découvert sur la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* est à l'origine de l'attachement ressenti par ces deux jeunes envers cet équipement.

CONCLUSION

L'obésité, principalement chez les enfants et les adolescents, est devenue un réel fléau dans les sociétés développées. Bien que les problèmes d'embonpoint liés au manque d'activité physique touchent toutes les couches de la société, c'est principalement les résidents des quartiers défavorisés qui semblent être le plus à risque. Afin de contrer ce phénomène, plusieurs projets locaux émergent de façon à améliorer l'aménagement des espaces bâtis pour encourager la pratique d'activités sportives. Le projet *Bleu, Blanc, Bouge* de la Fondation des Canadiens pour l'enfance en est un bel exemple du fait qu'il facilite l'accès aux équipements sportifs de proximité pour les populations des quartiers défavorisés. L'objectif cible de la Fondation est de permettre à une institution locale de gérer un équipement sportif de grande qualité pouvant desservir principalement les écoles et les organismes communautaires dans le quartier, mais aussi les résidents. Après avoir chapeauté le projet pour une période de cinq ans, la gestion de l'équipement deviendra entièrement la responsabilité de l'institution élue.

Il semble évident que l'implantation d'un tel équipement sportif de proximité a le pouvoir d'inciter les résidents du quartier à augmenter leur niveau d'activité physique. Cependant, parce que ce projet provient de l'extérieur, il est primordial que les acteurs locaux, qu'ils soient du secteur municipal, scolaire, communautaire, associatif, ou autre, s'approprient pleinement l'équipement de manière à permettre la mise en place d'un environnement favorable à une utilisation optimale de la patinoire (Ries et al., 2008). À travers ce mémoire, nous avons tenté de comprendre le niveau d'appropriation de l'équipement par les acteurs locaux en l'analysant à travers trois angles : son intégration dans le paysage urbain de Montréal-Nord, l'efficacité du

processus de mobilisation entourant le projet et le niveau d'attachement entre la population et la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*.

L'hypothèse principale, posée au début de notre recherche, était que l'appropriation d'un équipement sportif ne peut être complète sans la mise en place d'un environnement physique, social, économique et politique pouvant en optimiser l'utilisation. Ce mémoire, par l'analyse de l'insertion de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* dans l'environnement bâti du quartier est de Montréal-Nord, du processus de mobilisation mis en place par les acteurs locaux, et par le niveau d'attachement au lieu existant entre la population et l'équipement, tend à confirmer cette hypothèse. Notre analyse de l'intégration de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* dans l'environnement physique de Montréal-Nord a porté sur trois facteurs centraux : l'accessibilité, l'attrait et la sécurité. Nous avons analysé l'accessibilité sous les angles géographiques, économiques et culturels. L'accès à la patinoire semble à première vue adapté aux besoins de la population. La patinoire est située à proximité de plusieurs écoles qui semblent l'utiliser allégrement, permet une revitalisation du parc Le Carignan et accroît l'offre d'équipement sportif de proximité dans le secteur est de l'arrondissement. Toutefois, certains éléments ne permettent pas d'optimiser cette accessibilité. Premièrement, l'emplacement de la patinoire et le manque de transport en commun permettant une liaison facile entre l'est et l'ouest de l'arrondissement semblent décourager les résidents des autres secteurs de Montréal-Nord d'utiliser cet équipement de haute qualité. Deuxièmement, bien qu'un certain nombre d'accessoires pour la pratique du patinage soit disponible au vestiaire de la patinoire, l'exclusivité de son prêt aux groupes organisés empêche certains individus de pouvoir jouir de l'équipement. En effet, la précarité du quartier, particulièrement celle du secteur est, met en lumière la nécessité de faciliter l'accessibilité économique des différents équipements pour la population locale. De ce fait, la mise en place d'une stratégie de prêt de matériels pour les pratiquants en usage libre de la patinoire pourrait grandement bénéficier l'accès à cette dernière, notamment pour les populations à faible revenu et les jeunes. Finalement, à cause

du taux d'immigration élevé à l'intérieur de l'arrondissement, un effort considérable doit être déployé par les différents acteurs liés à la patinoire afin d'initier les nouveaux arrivants à la pratique du patinage. Or, les résultats obtenus à travers nos différents outils méthodologiques démontrent l'homogénéisation des pratiquants et le haut taux d'usagers caucasiens. Ainsi, nous croyons que des activités d'initiation au patinage offertes à tous pourraient à la fois accentuer l'utilisation de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* et diversifier sa clientèle. Cette homogénéisation des usagers peut s'expliquer également par l'attrait et la sécurité de l'équipement. En effet, la grande qualité de l'infrastructure semble attirer des usagers déjà actifs qui s'accaparent l'équipement et qui, par leur simple présence, intimident les moins initiés qui n'osent pas s'y rendre. Ce phénomène a d'ailleurs déjà été observé à d'autres endroits et sur d'autres types d'équipements sportifs (Vieille-Marchiset, 2007). Ainsi, la qualité de l'équipement et de son design attire certains types d'individus qui semblent repousser la clientèle visée par le projet *Bleu, Blanc, Bouge*, soit les jeunes moins actifs. De plus, bien que les résultats obtenus démontrent une perception positive de la sécurité du parc et de ses environs de la part des usagers, il en est tout autre pour ce qui est de la sécurité à l'intérieur même de l'équipement. Il semblerait que l'omniprésence du hockey sur la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*, affecte de façon négative la perception qu'ont les usagers moins actifs du niveau de sécurité quant à la pratique d'activités sur l'équipement. Ainsi, ces derniers, principalement les jeunes enfants, préfèrent utiliser le rond de glace adjacent à la patinoire.

Le processus de mobilisation quant à lui semble avoir été effectué en deux temps : la mobilisation pré-patinoire et la mobilisation post-patinoire. Le processus de mobilisation mis en place pour l'obtention de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* semble avoir suivi pratiquement toutes les étapes d'une mobilisation efficace (Ninacs, 2007; Latendresse, 2009). Le projet de la Fondation des Canadiens pour l'enfance répondait à un besoin local qui était d'augmenter l'offre en termes d'équipements sportifs et de loisir dans le quartier est de Montréal-Nord et la demande a été formulée par un comité intersectoriel formé à cet effet. En effet,

autant des acteurs endogènes qu'exogènes ont participé à cette initiative. La présence de ces différents intervenants a servi à légitimer ce projet autant au niveau de la Fondation que de la communauté locale. Cependant, à la suite de nos discussions avec plusieurs acteurs du milieu, nous avons pu observer que ce processus de mobilisation se serait quelque peu effrité après l'implantation de la patinoire. En effet, en basant notre analyse sur le modèle des effets structurants d'une initiative locale, développé par Klein et al. (2009), nous remarquons que, bien qu'il existe un réseautage intersectoriel, le manque de communication et d'entraide entre les différents acteurs qui le composent réduit l'utilisation de la patinoire par les différentes institutions locales, principalement les organismes communautaires. Ce problème est illustré par la faible utilisation de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* par ces derniers en raison d'un manque de ressources.

La mobilisation des acteurs semble contribuer à optimiser l'utilisation de la patinoire et à créer ainsi un attachement entre les résidents et l'équipement. Comme l'ont démontré Wickham (2000) et Soubrier (2000), l'attachement à un équipement sportif est principalement lié à l'expérience vécue. Il semble que la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* soit devenue un réel vecteur de socialisation où les usagers peuvent pratiquer une activité hivernale avec des amis ou la famille, et même se faire de nouvelles connaissances. Cette socialisation crée une expérience positive de l'utilisation de l'équipement et semble renforcer l'attachement des pratiquants à la patinoire. De plus, de par sa nature, la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* semble avoir permis à plusieurs individus de découvrir ou de redécouvrir le patinage, puisque l'attachement à une activité semble, pour plusieurs, précéder l'attachement au lieu de pratique (Williams et Patterosn, 2007; Wickham, 2000; Mesch et Manor, 1998). Finalement, la qualité architecturale et la liaison qui existe désormais entre l'arrondissement de Montréal-Nord et le club de hockey Canadiens de Montréal engendrent une certaine fierté chez les résidents du quartier et augmentent par le fait même l'attachement affectif entre ces derniers et le nouvel équipement sportif.

Ces différentes observations, liées à l'environnement bâti, à la mobilisation et à l'attachement au lieu, semblent indiquer une appropriation partielle de l'équipement par les résidents. Ainsi, on pourrait croire que cette appropriation n'est réelle que pour une certaine partie de la population, notamment les gens actifs et passionnés de hockey, et les écoles environnantes. Cependant, à cause des raisons indiquées précédemment, il est encore difficile pour d'autres locaux de pouvoir jouir de ce nouvel équipement. Nous pensons principalement aux organismes communautaires n'ayant pas les ressources humaines, financières ou organisationnelles nécessaires pour mettre en place des activités de patinage, ainsi qu'aux individus moins actifs et moins initiés à la pratique de ce sport, pour qui la présence sur la patinoire de personnes ayant de meilleures habiletés athlétiques qu'eux semble un élément démotivant. Par ailleurs, selon plusieurs intervenants locaux, la mise en place d'activité d'animation pourrait bien changer la donne et engendrer une clientèle plus diversifiée sur l'équipement, et augmenter ainsi l'appropriation populaire de la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge*.

Finalement, il existe certaines limites à cette étude. En effet, cette dernière ne tient compte que des activités hivernales effectuées sur la patinoire. Or, l'équipement devient un plateau multisports l'été, et est également utilisé. Ensuite, il est important de noter que la patinoire du projet *Bleu, Blanc, Bouge* n'est implantée à Montréal-Nord que depuis 2010. Nous devons également tenir compte de cet élément lorsque nous analysons son niveau d'appropriation par la population.

Il serait intéressant de refaire l'exercice d'ici quelques années afin d'observer l'évolution de cette appropriation, ainsi que les facteurs pouvant l'influencer. Finalement, à travers nos entrevues avec les différents acteurs du milieu, nous avons senti l'importance accordée aux différentes formes d'animation sur le site. Nous pensons qu'il serait fondamental de se pencher sur les effets que peuvent avoir ces types d'activités sur l'appropriation et l'utilisation d'un équipement sportif de proximité. Dans une société où les parcs et équipements sportifs sont de plus en plus délaissés, il pourrait aussi être intéressant de réfléchir sur les formes de gestion

de ce type d'espace, à savoir comment la gestion peut influencer l'utilisation de tels lieux.

ANNEXE A

Questionnaire Enfants (6 à 11 ans) à remplir, si possible avec les parents

Nous avons besoin de ton aide pour une recherche sur le sport et la patinoire de ton quartier. Nous aimerions te faire participer à ce jeu de questions-réponses dans lequel tu devras dire ce que tu penses. Cela ne devrait prendre que quelques minutes.

Avant cela nous souhaitons te préciser :

Nous aimerions savoir ce que tu penses
Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses
Tout ce que tu vas dire restera confidentiel
Essaye de répondre au maximum de questions

Nous allons te poser des questions sur le sport et ton utilisation de la patinoire qui vient d'être construite dans ton quartier.

Pour commencer quel est ton âge:

Activité Physique et Sportive

1. Au cours de ces 7 derniers jours et à l'exception des activités physiques et sportives que tu fais à l'école, combien de fois as-tu fait du sport ou de l'activité physique:

0 (1) 1(2) 2(3) 3(4) 4(5) 5 et plus
(6)

2. Au cours des 7 derniers jours, combien de temps en moyenne y as-tu consacré à chaque fois ?

1 à 10 minutes (1) 11 à 20 minutes (2) 21 à 30 minutes (3) 31
à 40 (4)
41 à 50 (5) 51 à 60 (6) 61 à 90 (7) 91
+ (8)

3. Au cours de ces 7 derniers jours, combien de fois as-tu patiné ?

0 (1) 1(2) 2(3) 3(4) 4(5) 5 et plus
(6)

4. Avant la construction de cette patinoire, à pareille date, dans une semaine type, tu faisais?

Plus de patin que maintenant(1) Moins de patin que maintenant(2) De manière identique (3) Ne sais pas (4)

5. En général, quand tu patines, ta respiration et les battements de ton cœur sont :

Très peu modifiés (1) Un peu plus rapides (2) Assez rapides (3) Très rapides (4)

6. Quand tu patines à la patinoire est-ce que tu transpires beaucoup ?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

7. Qu'est-ce que tu préfères faire à la patinoire?

Patiner doucement (1) Patiner vite (2) Faire la course (3) Jouer au hockey (4) Patinage artistique (5) Jouer à la tag (6) autre (7)

8. Si tu te compares avec tes amis, tu dirais que tu es en :

- Meilleure forme physique qu'eux (1)
- Moins bonne forme physique qu'eux (2)
- Pareil qu'eux (3)

9. Est-ce qu'il t'arrive de venir patiner sur cette patinoire avec ta classe ?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

10. Est-ce que tu préfères patiner avec ta classe ou venir en dehors de l'école ?

Avec ta classe (1) En dehors de l'école (2) Ne sais pas (3)

11. Est-ce que tu préfères les journées durant lesquelles tu fais du patin ou celles ou tu ne patines pas ?

Patines (1) Patines pas (2) Ne sais pas (3)

12. Après avoir patiné, en général :

Tu te sens mieux (1), moins bien (2), ou ça n'a pas d'effet (3)

Tu te sens détendu (1), stressé (2) ou ça n'a pas d'effet (3)

Tu es de bonne humeur (1), de mauvaise humeur (2) ou ça n'a pas d'effet (3)

Ta capacité d'attention est meilleure (1), moins bonne ou (2) ça n'a pas d'effet (3)

Ta confiance en toi est meilleure (1), moins bonne ou (2) ça n'a pas d'effet (3)

Tu dors mieux (1), moins bien ou (2) ça n'a pas d'effet (3)

13. Parmi ces activités quelle est ta préférée?

- L'activité physique à l'école (éducation physique, récréations, parascolaire) (1)
- Allers-retours à l'école à pied (2)
- Jouer dehors dans la neige près de ton domicile (3)
- Télévision, jeux Internet, jeux vidéo (4)
- Lecture, dessin, peinture, musique (5)
- Patiner (6)

14. Est-ce que tu possèdes une console de jeux vidéos dernière génération, wii ou autre, avec les mouvements que tu effectues qui apparaissent à l'écran?

Oui (1)

Non (2)

Ne sais pas (3)

15. Si oui, avec les nouveaux jeux vidéos (type wii), es-ce que tu as l'impression de faire du sport comme à la patinoire?

Oui (1)

Non (2)

Ne sais pas (3)

16. Est-ce que la présence d'autres enfants à la patinoire te donne envie d'y aller?

Oui (1)

Non (2)

Ne sais pas (3)

17. Est-ce que tu regardes

souvent (1), occasionnellement (2), jamais (3) le Hockey à la télévision et est-ce que ça te donne envie d'aller à la patinoire?

Oui (1)

Non (2)

Ne sais pas (3)

18. Est-ce que tu regardes

souvent (1), occasionnellement (2), jamais (3) le Patinage artistique à la télévision et est-ce que ça te donne envie d'aller à la patinoire?

Oui (1)

Non (2)

Ne sais pas (3)

19. Est-ce que tu regardes

souvent (1), occasionnellement (2), jamais (3) le Patinage de vitesse à la télévision et est-ce que ça te donne envie d'aller à la patinoire?

Oui (1)

Non (2)

Ne sais pas (3)

Environnement du parc

1. Combien de temps te faut-il pour te rendre à la patinoire?

0 à 4 min

5 à 9 min

10 à 14

15 à 19

20 à 24

25 à 29

+ de 30

Ne sais

(1)

(2)

min (3)

min (4)

min (5)

min (6)

(7)

pas (8)

2. Quel est ton principal moyen de transport pour te rendre à cette patinoire ?

Voiture (1) Bus (2) Métro (3) A pied (4)

3. Généralement, tu vas à la patinoire:

Seul(e) (1) En famille (2) Avec des ami(e)s (3) Avec un club, une association(4) Autres (5)

4. Est-ce que tes parents t'autorisent à te rendre à la patinoire seul ?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

4'. Si c'est non, est-ce que c'est parce que :

c'est dangereux parce qu'il y a de la délinquance dans le quartier (1)

il y a des voies de circulation à traverser (2)

c'est trop loin (3)

il n'y a pas de surveillance (4)

il y a des grands à la patinoire et ils peuvent te bousculer (5)

Rôle des parents :

1. Est-ce que tes parents t'accompagnent quand tu vas à la patinoire ?

Jamais (1) Occasionnellement (2) Toujours (3) Ne sais pas (3)

2. Est-ce qu'ils te regardent patiner ?

Jamais (1) Occasionnellement (2) Toujours (3) Ne sais pas (3)

3. Est-ce qu'ils patinent avec toi ?

Jamais (1) Occasionnellement (2) Toujours (3) Ne sais pas (3)

4. Est-ce qu'ils t'ont procuré tes patins/ ton équipement ?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

5. Est-ce qu'ils te paient une inscription à un club ?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

6. À la maison, vous discutez «patin»/hockey ensemble ?

Jamais (1) Occasionnellement (2) Toujours (3) Ne sais pas (3)

Comment tes amis soutiennent-ils ta pratique du patinage

1. Ils t'accompagnent à la patinoire?

Jamais (1) Occasionnellement (2) Toujours (3) Ne sais pas (3)

2. Ils te regardent patiner?

Jamais (1) Occasionnellement (2) Toujours (3) Ne sais pas (3)

3. Ils patinent avec toi?

Jamais (1) Occasionnellement (2) Toujours (3) Ne sais pas (3)

4. Ils te donnent des conseils?

Jamais (1) Occasionnellement (2) Toujours (3) Ne sais pas (3)

5. Entre vous, vous discutez «patin»?

Jamais (1) Occasionnellement (2) Toujours (3) Ne sais pas (3)

6. Est-ce que la patinoire c'est ton endroit préféré pour passer du bon temps avec tes amis?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

7. Est-ce que tu t'es fait de nouveaux copains/copines en allant à la patinoire?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

8. Est-ce que ça t'arrive de jouer à la patinoire «avec des grands», des plus vieux que toi?

Oui (1) Occasionnellement (2) Non (3) Ne sais pas (4)

Patinoire avant-après

1. Est-ce que tu patines plus, en hiver, depuis que la patinoire existe?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

2. Est-ce que tu aimes plus ton quartier depuis qu'il y a cette patinoire?

Oui (1)

Non (2)

Ne sais pas (3)

3. Est-ce que tu passes moins de temps devant la télé, les jeux vidéos ou l'ordinateur, internet depuis qu'il y a la patinoire?

Oui (1)

Non (2)

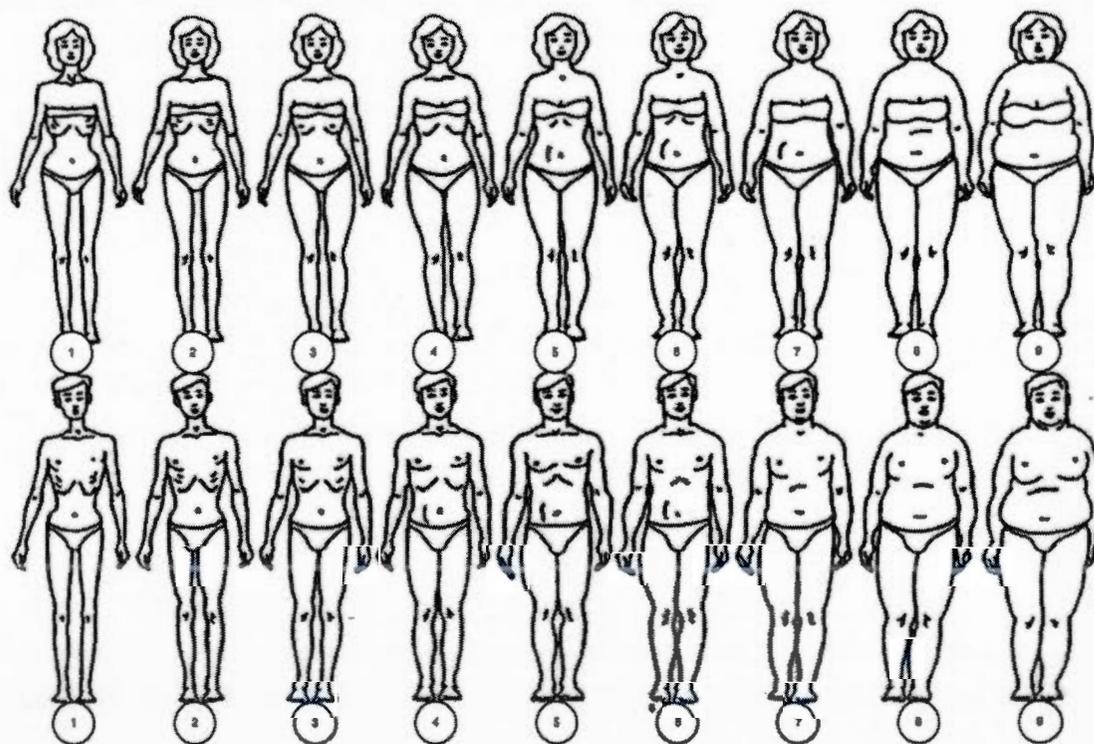
Ne sais pas (3)

Section socio-démographique

Pourrais-tu nous préciser :

1. Tu es un Garçon (1); Fille (2)

2. Indique en regardant les différents dessins quel est le chiffre qui correspond le plus à ton apparence actuelle (schéma corporel) :



3. En quelle année scolaire es-tu?

4. A quelle école vas-tu?

5. Quel est ton code postal :

Avais-tu le même code postal l'année dernière (est-ce que tu habitais au même endroit qu'aujourd'hui)?

Oui (1)

Non (2)

Le questionnaire est terminé, je te remercie de ta participation.

ANNEXE B

Questionnaire Adolescents (12 ans à 17 ans)

Nous avons besoin de ton aide pour faire de cette recherche un succès et améliorer les conditions de vie physique, sociale et de santé dans les quartiers de Montréal. Tes réponses honnêtes, aux différents items de ce questionnaire sont très importantes pour nous. Remplir le questionnaire ne devrait pas prendre plus de quelques minutes.

Avant cela nous souhaitons te préciser :

Nous aimerions savoir ce que tu penses
Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses
Tout ce que tu vas dire restera confidentiel
Essaye de répondre au maximum de questions

Nous allons te poser des questions sur le sport et ton utilisation de la patinoire qui vient d'être construite dans ton quartier.

Pour commencer quel est ton âge:

Activité Physique et Sportive

1. Au cours de ces 7 derniers jours et à l'exception des activités physiques et sportives que tu fais à l'école, au Cégep combien de fois as-tu fait du sport ou de l'activité physique:

0 (1)	1(2)	2(3)	3(4)	4(5)	5 et plus (6)
-------	------	------	------	------	---------------

2. Au cours des 7 derniers jours, combien de temps en moyenne y as-tu consacré chaque fois ?

1 à 10 minutes (1)	11 à 20 minutes (2)	21 à 30 minutes (3)	31 à 40 (4)
41 à 50 (5)	51 à 60 (6)	61 à 90 (7)	91 + (8)

3. Avant la construction de cette patinoire, à pareille date, dans une semaine type, tu faisais?

Plus de patin que maintenant(1)	Moins de patin que maintenant(2)	De manière identique (3)	Ne sais pas (4)
---------------------------------	----------------------------------	--------------------------	-----------------

4. En général, quand tu patines, tu le fais de manière:

douce (1) moyenne (2) Intense (3) Très intense (4)

5. Qu'est-ce que tu préfères faire à la patinoire?

Patiner doucement (1) Patiner vite (2) Faire la course (3) Jouer au hockey (4) Patinage artistique (5) Jouer à la tag (6) autre (7)

6. Si tu te compares avec tes amis, tu dirais que tu es en:

- Meilleure forme physique qu'eux (1)
- Moins bonne forme physique qu'eux (2)
- Pareil qu'eux (3)

7. Est-ce qu'il t'arrive de venir patiner sur cette patinoire avec ton établissement scolaire?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

8. Si oui, tu préfères patiner avec ta classe ou venir en dehors des heures scolaires?

Avec ta classe (1) En dehors de l'école (2) Ne sais pas (3)

9. Est-ce que tu préfères les journées durant lesquelles tu fais du patin, ou celles où tu ne patines pas (=12)?

Patines (1) Patines pas (2) Ne sais pas (3)

10. Après avoir patiné, en général :

Tu te sens mieux (1), moins bien (2), ou ça n'a pas d'effet (3)

Tu te sens détendu (1), stressé (2) ou ça n'a pas d'effet (3)

Tu es de bonne humeur (1), de mauvaise humeur (2) ou ça n'a pas d'effet (3)

Ta capacité d'attention est meilleure (1), moins bonne ou (2) ça n'a pas d'effet (3)

Ta confiance en toi est meilleure (1), moins bonne ou (2) ça n'a pas d'effet (3)

Tu dors mieux (1), moins bien ou (2) ça n'a pas d'effet (3)

11. Est-ce que faire du patin te donne une meilleure image de toi, une meilleure estime de toi?

Voiture (1) Bus (2) Métro (3) A pied (4)

3. Généralement, tu vas à la patinoire:

Seul(e) (1) En famille (2) Avec des ami(e)s (3) Avec un club, une association(4) Autres (5)

4. Est-ce que tes parents t'autorisent à te rendre à la patinoire seul?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

5. À ton avis, les alentours de cette patinoire sont sécuritaires?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

Cohésion et vie sociale

1. Il est facile de nouer des contacts et de discuter avec les autres usagers de la patinoire

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

2. En fréquentant la patinoire, tu t'es fait de nouvelles connaissances

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

Patinoire avant-après

1. Est-ce que tu patines plus, en hiver, depuis que la patinoire existe?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

2. Est-ce que tu aimes plus ton quartier depuis qu'il y a cette patinoire?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

3. Est-ce que tu passes moins de temps devant la télé, les jeux vidéos, l'ordinateur, internet depuis qu'il y a la patinoire?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

4. Comment qualifierais-tu ton activité physique et sportive avant l'implantation de la patinoire? Était-elle...

Inexistante (1) Rare (2) La même qu'aujourd'hui (3) Fréquente (4) Très fréquente (5)

5. Quand tu décides, durant l'hiver de faire du sport ou une activité physique, cette patinoire apparaît parmi tes premiers choix de destination?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

Section Mode de vie jeune

1. Est-ce que c'est valorisant pour toi de faire du patin?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

2. Parmi ces activités quelle est ta préférée?

Écouter de la musique Passer du temps avec tes ami(e)s (2) Regarder la télévision (3) Faire du sport (4) Jouer aux jeux-vidéo (5) Internet (6)

3. Si ta réponse c'est faire du sport, est-ce lié à l'utilisation de cette patinoire?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

- Ta pratique du patin vise principalement, tu peux valider et classer par ordre de préférence tes réponses:

- la détente (1)
- l'amélioration de ta santé (2)
- passer du bon temps avec tes ami(e)s (3)
- repousser tes limites (4)
- à améliorer tes compétences en vue d'une compétition (5)

5. Est-ce que tu t'identifies aux joueurs du Canadien de Montréal ou à un ou une professionnelle du patinage artistique ou du patinage de vitesse quand tu es sur la patinoire?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

Est-ce que l'utilisation de la patinoire te fait te sentir en meilleure santé?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

Section socio-démographique

Pourrais-tu nous préciser

1. Garçon (1) ; Fille (2)

2. Quelle est ta taille:

3. Quel est ton poids:

4. Fréquentes-tu un établissement scolaire du quartier?

Oui (1)

Non (2)

Ne sais pas (3)

5. Quel est ton code postal:

6. Avais-tu le même code postal l'année dernière?

Oui (1)

Non (2)

7. Si tu avais à te définir comme issu d'un groupe ethnique duquel s'agirait-il ?

Blanc, caucasien 1 Asiatique 2 Africain 3 Latino/hispanique 4

Autre 5

8. Est-ce que tu te trouves en surpoids?

Oui (1)

Non (2)

Ne sais pas (3)

9. Comptes-tu utiliser la patinoire pour faire du sport en vue de faire baisser ton poids?

Oui (1)

Non (2)

Ne sais pas (3)

Le questionnaire est terminé, je te remercie de ta participation.

ANNEXE C

Questionnaire Parents, Adultes et Jeunes adultes (+ de 18 ans)

Nous avons besoin de votre aide pour faire de cette recherche un succès et améliorer les conditions de vie physique, sociale et de santé dans les quartiers de Montréal. Vos réponses honnêtes aux différents items de ce questionnaire sont très importantes pour nous. Remplir le questionnaire ne devrait pas prendre plus de quelques minutes.

Avant cela nous souhaitons vous précisez :

Nous souhaitons savoir ce que vous pensez
Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses
Tout ce que vous allez nous dire restera confidentiel
Essayez de répondre à toutes les questions

La plupart des questions concernent votre activité physique et sportive et votre utilisation de la patinoire qui vient d'être implantée dans votre quartier.

Pour commencer quel est votre âge:

Activité Physique et Sportive

1. Combien de fois avez-vous fait du sport ou de l'activité physique au cours de ces 7 derniers jours:

0 (1) 1(2) 2(3) 3(4) 4(5) 5 et plus
(6)

2. Au cours des 7 derniers jours, combien de temps en moyenne y avez-vous consacré à chaque fois ?

1 à 10 minutes (1) 11 à 20 minutes (2) 21 à 30 minutes (3) 31
à 40 (4) 41 à 50 (5) 51 à 60 (6) 61 à 90 (7)
91 + (8)

3. Avant la construction de cette patinoire, à pareille date, dans une semaine type, tu faisais?

Plus de patin que Moins de patin que De manière identique Ne sais pas (4)
maintenant(1) maintenant(2) (3)

4. En général, quand vous patinez, vous le faites de manière:
douce (1) moyenne (2) Intense (3) Très intense (4)

5. Qu'est-ce que vous préférez faire à la patinoire?
Patiner Patiner vite Jouer au Patinage Jouer à la tag autre (6)
doucement (1) (2) hockey (3) artistique (4) (5)

6. Si vous aviez à vous comparer avec vos amis, vous diriez que vous êtes en:
- Meilleure forme physique qu'eux (1)
- Moins bonne forme physique qu'eux (2)
- Pareil qu'eux (3)

7. Après avoir patiné, en général :

Vous vous sentez mieux (1), moins bien (2), ou ça n'a pas d'effet (3)
Vous vous sentez détendu (1), stressé (2) ou ça n'a pas d'effet (3)
Vous êtes de bonne humeur (1), de mauvaise humeur (2) ou ça n'a pas d'effet (3)
Votre capacité d'attention est meilleure (1), moins bonne ou (2) ça n'a pas d'effet (3)
Votre confiance en vous est meilleure (1), moins bonne ou (2) ça n'a pas d'effet (3)
Vous dormez mieux (1), moins bien ou (2) ça n'a pas d'effet (3)

8. Est-ce que faire du patin vous donne une meilleure image de vous, une meilleure estime de vous?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

9. Est-ce que vous possédez une console de jeux vidéos dernière génération, wii ou autre, avec les mouvements qui apparaissent à l'écran?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

10. Si oui, avec ces nouveaux jeux vidéos, est-ce que vous avez l'impression de faire du sport comme à la patinoire?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

11. Est-ce que la présence d'autres personnes à la patinoire vous donne envie de vous y rendre?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

12. Est-ce que vous regardez souvent (1), occasionnellement (2), jamais (3) le Hockey à la télévision et est-ce que ça vous donne envie d'aller à la patinoire?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

13. Est-ce que vous regardez souvent (1), occasionnellement (2), jamais (3) le Patinage artistique à la télévision et est-ce que ça vous donne envie d'aller à la patinoire?

14. Est-ce que vous regardez souvent (1), occasionnellement (2), jamais (3) le Patinage de vitesse à la télévision et est-ce que ça vous donne envie d'aller à la patinoire?

Environnement du parc

1. Combien de temps vous faut-il pour vous rendre à cette patinoire?

0 à 4 min (1)	5 à 9 min (2)	10 à 14 min (3)	15-19 min (4)	20-24 min (5)	25-29 min (6)	+ de 30 (7)	Ne sais pas (8)
------------------	------------------	--------------------	------------------	------------------	------------------	----------------	--------------------

2. Quel est votre principal moyen de transport pour vous rendre à cette patinoire ?

Voiture (1)	Bus (2)	Métro (3)	A pied (4)
-------------	---------	-----------	------------

Généralement, vous allez à la patinoire:

Seul(e) (1)	En famille (2)	Avec des ami(e)s (3)	Avec un club, une association(4)	Autres (5)
-------------	----------------	-------------------------	-------------------------------------	------------

4. Est-ce que, selon vous, les alentours de cette patinoire sont sécuritaires?

Oui (1)	Non (2)	Ne sais pas (3)
---------	---------	-----------------

Cohésion et vie sociale

1. Il est facile de nouer des contacts et de discuter avec les autres usagers de la patinoire

Oui (1)	Non (2)	Ne sais pas (3)
---------	---------	-----------------

2. En fréquentant la patinoire, vous vous êtes faits de nouvelles connaissances

Oui (1)	Non (2)	Ne sais pas (3)
---------	---------	-----------------

Patinoire avant-après

1. Est-ce que vous patinez plus, en hiver, depuis que la patinoire existe?

Oui (1)	Non (2)	Ne sais pas (3)
---------	---------	-----------------

2. Est-ce que vous aimez plus votre quartier depuis qu'il y a cette patinoire?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

3. Est-ce que vous passez moins de temps devant la télé, les jeux vidéos, l'ordinateur, internet depuis qu'il y a la patinoire?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

4. Comment qualifieriez-vous votre activité physique et sportive avant l'implantation de la patinoire? Était-elle...

Inexistante (1) Rare (2) La même qu'aujourd'hui (3) Fréquente (4) Très fréquente (5)

5. Quand vous décidez, durant l'hiver de faire du sport ou une activité physique, cette patinoire apparaît parmi vos premiers choix de destination?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

Section Mode de vie

1. Est-ce que c'est valorisant pour vous de faire du patin?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

2. Parmi ces activités quelle est votre préférée?

Écouter de la musique Passer du temps avec vos ami(e)s, votre famille(2) Regarder la télévision (3) Faire du sport (4) Jouer aux jeux-vidéo (5) Internet

3. Si votre réponse c'est faire du sport, est-ce lié à l'utilisation de cette patinoire?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

Quand vous utilisez la patinoire en hiver, vous faites principalement (et hiérarchiser) :

- une pratique de détente (1)
- une pratique pour améliorer votre santé (2)
- une pratique pour prendre du bon temps avec vos ami(e)s (3)
- une pratique intense pour repousser vos limites (4)
- une pratique d'entraînement en vue d'une compétition (5)

Vous pouvez valider plusieurs réponses

5. Est-ce que vous vous identifiez aux joueurs du Canadien de Montréal ou à un ou une professionnelle du patinage artistique ou du patinage de vitesse quand vous êtes sur la patinoire?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

L'utilisation de la patinoire vous fait vous sentir en meilleure santé, vous êtes

Pas du tout Pas d'accord (2) Pas d'avis (3) D'accord (4) Tout à fait d'accord (1) d'accord (5)

avec cette proposition

7. Avez-vous des enfants?

Oui (1 continuer le questionnaire) Non (2)

8. Utilisent-ils la patinoire?

Oui (1) Non (2, passer section VI)

Si vous avez des enfants

1. Vous partagez plus de temps de loisirs avec vos enfants grâce à la patinoire

Pas du tout Pas d'accord (2) Pas d'avis (3) D'accord (4) Tout à fait d'accord (1) d'accord (5)

2. Comment qualifieriez-vous l'activité physique et sportive de vos enfants avant l'implantation de la patinoire? (modifications des habitudes de vie)

Absente (1) Rare (2) Fréquente (3) Très fréquente (4)

3. Est-ce qu'un ou vos enfants présentent un surpoids?

Oui (1) Non (2)

4. Si oui, est-ce que vous fréquentez la patinoire aussi pour qu'il(s) fasse(nt) du sport?

Oui (1) Non (2)

5. Il(s) semble(nt) en meilleure santé (tant physique que sociale, plus calme, détendu, concentré, obéissant) depuis l'implantation de la patinoire (effet plus large et possible impact sur la scolarité, sur le comportement générale de l'enfant d'où l'utilité des équipements de proximité de qualité)

Pas du tout Pas d'accord (2) Pas d'avis (3) D'accord (4) Tout à fait d'accord (1) d'accord (5)

6. Laissez-vous vos enfants jouer seuls à la patinoire?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

Section socio-démographique, Pourriez-vous nous préciser

1. Votre genre: Homme (1) ; Femme (2)

2. Votre taille:

3. Votre poids:

Combien d'années d'étude avez-vous complétées?

Moins de 12 ans (1) 13 à 15 ans (CEGEP) (2) 16 ans (3) Baccalauréat (4)

Maîtrise (5) Doctorat (6)

5. Dans quelle catégorie se situe le Revenu Total avant impôt de tous les membres de votre ménage?

Moins de 20 000 \$ (1) Entre 20 000 et 39 999 \$ (2) Entre 40 000 et 59 999 \$ (3)

Entre 60 000 et 79 999 \$ (4) 80 000 \$ et plus (5) Ne souhaite pas répondre (6)

6. Quel est votre emploi?

Quel est votre code postal:

8. Aviez-vous le même code postal l'année dernière?

Oui (1) Non (2)

9. Si vous aviez à vous définir comme issu d'un groupe ethnique duquel s'agirait-il ?

Blanc, caucasien 1 Asiatique 2 Africain 3 Latino/hispanique 4 Autre 5

10. Est-ce que vous vous trouvez en surpoids?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

11. Comptez-vous utiliser la patinoire pour faire du sport en vue de faire baisser votre poids?

Oui (1) Non (2) Ne sais pas (3)

Le questionnaire est terminé, nous vous remercions de votre participation.

Fiche SOPLAY (System for Observing Play and Leisure Activity in Youth) pour les observations de pratiques organisées

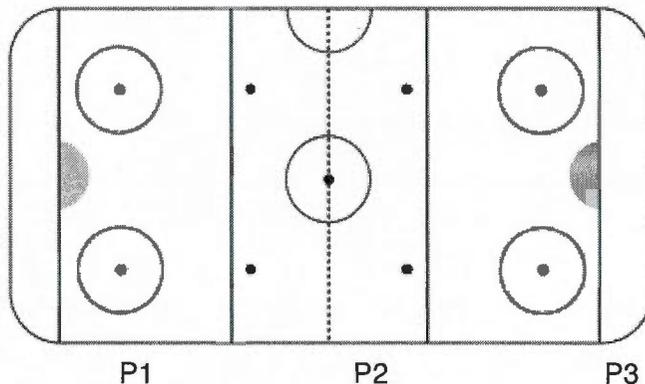
Objectifs

Cette fiche SOPLAY sert d'outil méthodologique à l'observation des pratiques sportives organisées par les écoles, primaires et secondaires, à la patinoire extérieure du programme Bleu, Blanc, Bouge située au parc Le Carignan à Montréal-Nord. Grâce à ce système élaboré par Thomas L. McKenzie, professeur au département Exercise ans Nutritional Sciences de la San Diego State University, l'enquêteur sera en mesure de décrire précisément le déroulement des activités mises en place par les scolaires utilisant la dite patinoire. Ainsi, cette technique d'observation à intervalle régulier permet d'examiner à la fois le niveau d'effort physique des pratiquants, le comportement de ceux-ci, mais également celui des accompagnateurs, la portée sociale de la pratique (échanges avec d'autres individus), l'accessibilité du site d'enquête, la disponibilité des équipements, l'esthétisme et le niveau d'entretien des structures de pratique notamment.

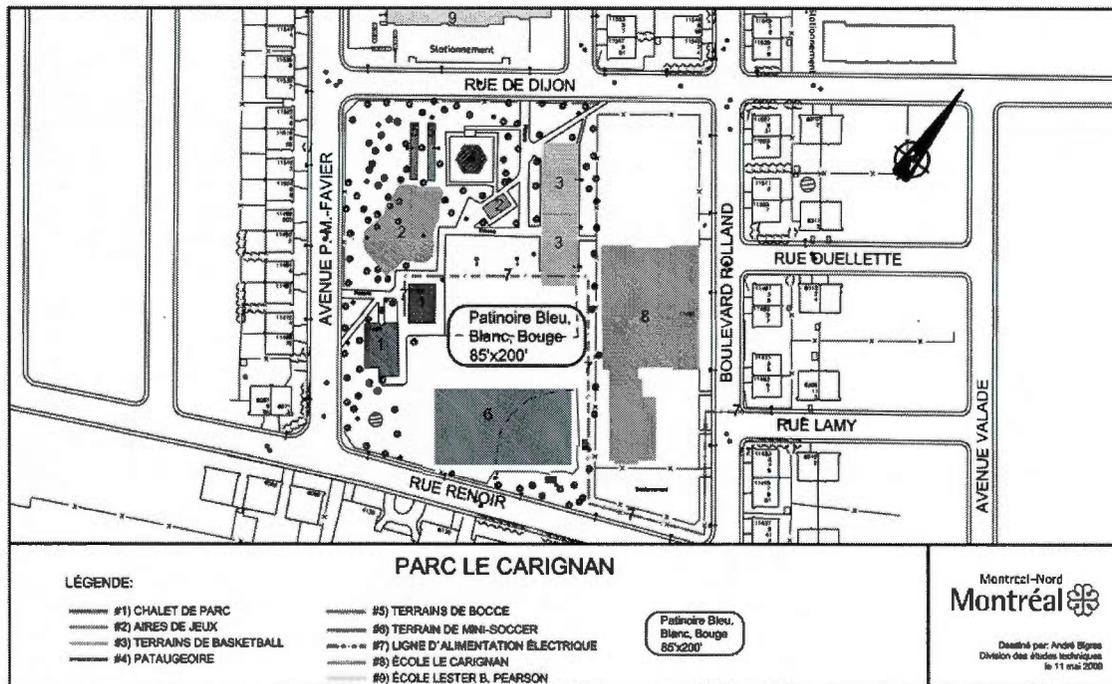
Aires d'observation

De façon à pouvoir optimiser ces phases d'observations, nous devons absolument cibler une ou des aires d'observations. Ces aires seront prédéterminées et identifiées dans ce document de manière à faciliter le travail du ou des observateurs. À la vue des objectifs énumérés dans la partie précédente, notre terrain d'étude comportera donc principalement trois aires.

- 1) La première aire d'observation est évidemment la patinoire (P), espace où l'activité se déroule. À certaines occasions, lorsqu'il y a trop d'utilisateurs sur la patinoire (plus de 30) ou plus d'une activité organisée à la fois, nous diviserons l'espace de celle-ci en trois (P1, P2 et P3).



- 2) La deuxième aire d'observation est le vestiaire (V). Il est important d'examiner attentivement les activités se déroulant dans ce lieu afin de comprendre, par exemple, comment se déroule la phase de préparation à l'activité, combien de temps prend cette phase, est-ce qu'il y a beaucoup de jeunes qui restent à l'intérieur durant l'activité, y a-t-il toujours un accompagnateur à l'intérieur, etc.? Advenant d'un nombre élevé d'utilisateur à l'intérieur du vestiaire, celui-ci pourra également être séparé en deux (V1, V2).
- 3) La troisième aire d'observation est le parc (p). Il est important de porter attention à l'espace entourant la patinoire notamment pour cerner les notions d'accessibilité et de qualité. Le parc est-il accessible? Est-il possible d'y circuler de manière sécuritaire? Y a-t-il un surveillant ou un moniteur présent sur le site?



Préparation à l'observation

- 1) Avant de se rendre au parc Le Carignan, il faut tout d'abord s'assurer d'avoir avec soi tout le matériel nécessaire à l'observation (nombre suffisant de fiches SOPLAY, une montre (ou outil donnant l'heure), un crayon et une caméra photo pouvant prendre de courtes vidéos).
- 2) Arriver légèrement avant le début de l'activité afin de pouvoir s'appropriier les lieux (localiser les aires d'observation, réviser la fiche SOPLAY afin de ne pas oublier un élément à noter, réviser ou redéfinir s'il y a lieu les séparations de chaque aire d'observation).

Les codes SOPLAY

<i>Temp</i>	Inscrire la température en Celsius au début de chaque période d'observation	
<i>Période</i>	Encercler le numéro désignant la période durant laquelle se déroule l'activité. (1 = am, 2 = midi, 3 = pm, 4 = après les heures d'école)	
<i>Heure</i>	Inscrire l'heure de chaque observation.	
<i>Aire</i>	Encercler la lettre désignant l'aire d'observation. L'observateur pourra également rajouter une nouvelle aire d'observation au besoin. Advenant ceci, il devra rajouter une nouvelle lettre à la fiche, ainsi qu'une description désignant le lieu de cette nouvelle aire et la raison pour laquelle elle a été rajoutée.	
<i>Condition</i>	Accessibilité	L'entrée à aire d'observation est accessible (N-A : non-accessible, P-A : accessible, mais seulement par certains endroits, A : totalement accessible).
	Disponibilité	L'équipement (patinoire, vestiaire) est disponible pour la pratique de l'activité (O = oui, N= non)
	Qualité	Qualité de l'équipement (M : mauvaise qualité, P : passable, B : bonne qualité).
	Surveillance	Il y a une supervision de l'activité effectuée (SA1: surveillant aide durant l'activité et l'étudiant est attentif, SA2 : surveillant aide durant l'activité et l'étudiant est distrait, S : surveillant présent seulement, A : aucune surveillance). *inscrire le nombre de surveillant pour chaque catégorie
	Équipement	Prêt de l'équipement (P : prêté par la patinoire, I : prêté par l'institution utilisant la patinoire, U : l'utilisateur doit fournir lui-même son équipement)
	Dynamique	Dynamique de groupe (GP = pratique en groupe passif, PA= pratique en groupe active, S = pratique en solitaire) *Inscrire le nombre de pratiquant pour chaque catégorie
<i>Niveau</i>	I = Immobile P = Passif A = Actif TA = Très actif *Inscrire le nombre de pratiquant pour chaque catégorie	
<i>Activité</i>	Inscrire le numéro correspondant à l'activité effectuée par les utilisateurs de la patinoire. Si l'activité n'est pas dans la liste des codes d'activités, l'observateur à l'option de la rajouter au numéro 8.	

Codes d'activités

1	Hockey
2	Patinage libre
3	Apprentissage du patinage
4	Ballon Balais
5	Ringuette
6	Patinage de vitesse
7	Patinage artistique
8	Autre (précisez)

Processus d'observation

- 1- Remplir les champs suivant sur la fiche SOPLAY avant de débiter l'observation :
 - Nom de l'école
 - Date
 - Nom de l'observateur
 - Température
 - La période d'activité
- 2- Effectuer une période d'observation à chaque 10 minutes de l'activité.
- 3- Au début de chaque période d'observation, remplir les champs suivants :
 - L'heure
 - L'aire d'observation
 - La condition
 - Le niveau d'effort (Inscrire le nombre d'utilisateurs dont la pratique est caractérisée par chacun de ces niveaux)
 - L'activité
- 4- Enregistrer sur un dictaphone ce que vous voyez à chaque période d'observation en argumentant davantage les choix effectués sur la fiche SOPLAY (e.g. Dire pourquoi l'aire d'observation est non-accessible).
- 5- Prendre une photo de votre aire d'observation à chaque période d'observation.

Nom de l'organisme :

Date :

SOPLAY

(System for Observing Play and Leisure Activity in Youth)

Nom de l'observateur :
2 3 4

Temp :

Période : 1

Heure	Aire	Accessibilité	Disponibilité	Qualité	Supervision (o)	Équipement (o)	Dynamique (o)	Niveau (Fille)	Niveau (Garçon)	Ac
— : —	—	NA PA A	O N	M P B	SA1 SA2 S A	P I U	GP GA S	I P A TA	I P A TA	—
— : —	—	NA PA A	O N	M P B	SA1 SA2 S A	P I U	GP GA S	I P A TA	I P A TA	—
— : —	—	NA PA A	O N	M P B	SA1 SA2 S A	P I U	GP GA S	I P A TA	I P A TA	—
— : —	—	NA PA A	O N	M P B	SA1 SA2 S A	P I U	GP GA S	I P A TA	I P A TA	—
— : —	—	NA PA A	O N	M P B	SA1 SA2 S A	P I U	GP GA S	I P A TA	I P A TA	—
— : —	—	NA PA A	O N	M P B	SA1 SA2 S A	P I U	GP GA S	I P A TA	I P A TA	—

ANNEXE E

Catégories d'acteurs interviewés	Date	Organisation	Nom de la personne rencontrée
Scolaire	21 septembre 2011	École Jules Verne	M. Claude Proulx (Enseignant)
	21 septembre 2011	École Le Carignan	M. Alain Gascon (Directeur)
	31 octobre 2011	École Adélarde-Desrosiers	Mme. Monique Desrosiers (Directrice)
	31 octobre 2011	École Adélarde-Desrosiers	Mme Marlène Hogue (Directrice adjointe)
	4 novembre 2011	École Pierre-de-Coubertin	M. Stephano Sabetti (Directeur)
	8 novembre 2011	Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	M. Gustave Floëti (Attaché d'administration/Développement de la vie étudiante)
	8 novembre 2011	École Jules Verne	M. Marc-André Chabot (Directeur)
	8 novembre 2011	École Lester B. Pearson	Mme Maria Palmier (Directrice)
	8 novembre 2011	École Lester B. Pearson	Mme Nelly Laricchiuta (Enseignante)
	8 novembre 2011	École Lester B. Pearson	M. Jean Roy (Entraîneur)
	10 novembre 2011	École Sainte-Colette	M. Malek Meslem (Enseignant)

	10 novembre 2011	École Sainte-Colette	Mme. Guylaine Crousset (Directrice)
	10 novembre 2011	École Sainte-Gertrude	Mme. Sophie Moisan (Directrice adjointe)
	17 novembre 2011	École Saint-Vincent- Marie	Mme. Valérie Gagné (Directrice adjointe)
	17 novembre 2011	École Saint-Vincent- Marie	M. François Bergeron (Enseignant)
	10 février 2012	École Le Carignan	Mme Isabelle Grenier (Responsable du service de garde)
	12 mars 2012	École Henri-Bourassa	M. Steve Garneau (Enseignant)
Acteurs associatifs et communautaires	22 septembre 2012	Regroupement Écoles et milieux en santé (RÉMES)	M. Stéphane Fortaich (Coordonnateur)
	23 septembre 2011	Montréal-Nord en Santé	Mme Carole Tardif (Coordonnatrice du projet RUI)
	2 novembre 2011	Coup de pouce Jeunesse	Mme Rachel Roy (éducatrice spécialisée)
	3 novembre 2011	Un itinéraire pour tous	Mme Lynda Thérien (Coordonnatrice des activités)
	3 novembre 2011	Un itinéraire pour tous	M. Dimitri Charles (Coordonnateur)
	3 novembre 2011	Maison des jeunes l'Ouverture	M. Félix St-Élien (Directeur)
	7 novembre 2011	Centre des jeunes l'Escale	Mme Christine Black (Directrice)
	15 novembre 2011	Montréal-Nord en Santé	Mme Maëlle Brouillette (Agente de mobilisation)

	19 janvier 2012	Animation du milieu urbain	Mme Isabelle Laurin (Coordonnatrice du projet)
	25 janvier 2012	Centre de santé et des services sociaux Ahuntsic-MontréalNord	M. Jacques Dubois (Organisation communautaire et coordonnateur professionnel)
	21 février 2012	Québec en Forme Laval	Mme Émilie Greffe (Responsable régional)
	8 mars 2012	Chomedey en Forme	Mme Marlène Paradis (Coordonnatrice)
	20 mars 2012	Institut Pacifique	Mme. Vicky Dessureault (Coordonnatrice des services enfants-parents)
Secteur privé	20 octobre 2011	Fondation des Canadiens pour l'enfance	M. Patrick Mahoney (Chargé de projet)
	6 janvier 2012	Fondation Canadian Tire	Mme. Diane Dupuis (Directrice régional du projet Bon départ)
	15 février 2012	Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord	Mme. Palmira Panichella (Directrice général)
Monde municipal	3 novembre 2011	Commission des sports et loisirs de Montréal	M. Richard Longpré (Secrétaire général)
	24 novembre 2011	Direction de la culture, du sport, du loisir et du développement social – Montréal-Nord	Mme Isabelle Legault (Conseillère administrative)

	24 novembre 2011	Direction de la culture, du sport, du loisir et du développement social – Montréal-Nord	M. David Sauvé (Animateur de sports et loisirs)
	27 janvier 2012	Ville de Laval	M. Jean-François Auger (Coordonnateur à la vie de quartier)
	8 février 2012	Service de police de la Ville de Montréal	Mme Rose-Andrée Hubart (Conseillère en développement communautaire)
	24 février 2012	Arrondissement de Montréal-Nord	M. Roodly Deschamps (Surveillant de la patinoire)
	24 février 2012	Arrondissement de Montréal-Nord	M. James Jean-François (Surveillant de la patinoire)

ANNEXE F

Guide d'entretien général du projet « Mon quartier, ma patinoire : Effets mobilisant et bienfaits de santé d'un équipement sportif de proximité »

Codage des acteurs interviewés

Directeurs/responsables école (utilisateurs)	DÉ (U)
Directeurs/responsables école (non-utilisateurs)	DÉ(NU)
Professeurs (éducation physique/accompagnateurs)	P
Membres/responsables associations communautaires (utilisateurs)	AC(U)
Membres/responsables associations communautaires (non-utilisateurs)	AC(NU)
Responsables/membres maisons de jeunes (utilisateurs)	MJ(U)
Responsables/membres maisons de jeunes (non-utilisateurs)	MJ(NU)
Associations sportives (utilisatrices)	AS(U)
Associations sportives (non-utilisatrices)	AS(NU)
Surveillants patinoire	S
Élus et service municipal des loisirs et du sport	É
Représentants de la sécurité publique	SP
Acteurs économiques locaux	AÉ
Fondations des canadiens pour l'enfance	F

Codes couleurs

Scolaire

Acteurs associatifs et communautaires

Monde municipal

Secteur privé

INFORMATIONS PERSONNELLES ADMINISTRÉES EN DÉBUT D'ENTREVUE
NOM, Prénom
Genre
Poste/fonction exercé
Organisation/institution de rattachement
Courriel
Numéro de téléphone
Adresse et code postal de travail
Nombre d'années d'expérience à ce poste

Il est à noter que chaque entrevue n'excédera pas 90 minutes d'administration et sera enregistrée, et ce en fonction du consentement des individus interrogés. Ces dernières seront entièrement retranscrites par la suite de manière à engager adéquatement la phase d'analyses des données. Par ailleurs, une entente de confidentialité sera signée pour chaque acteur interviewé.

THÈMES ABORDÉS	QUESTIONS Question principale = QP Question complémentaire = QC	ACTEURS INTERVIEWÉS
Exploitation de la patinoire		DÉ(U), DÉ(NU), P, MJ(U), MJ(NU), É
	QP : Quelles sont le(s) utilisation(s) que vous faites de la patinoire ?	DÉ(U), P, MJ(U), É
	QP : Pourquoi avez-vous instauré ces types d'utilisation sur la patinoire ?	DÉ(U), P, MJ(U), É
	QP : Quel a été le processus d'implantation de ces types d'utilisation sur la patinoire ?	DÉ(U), P, MJ(U), É
	QC : Comment, concrètement, ces processus ont été mis en place ?	DÉ(U), P, MJ(U), É
	QP : À quelle fréquence utilisez-vous la patinoire ?	DÉ(U), P, MJ(U), É
	QP : Quelles sont les raisons qui vous poussent à ne pas utiliser la patinoire ?	DÉ(NU), MJ(NU), É
Appropriation de la patinoire		Questions destinées à des interviewés spécifiques en fonction de leurs connaissances du milieu et du projet « Bleu, Blanc, Bouge ». Ceci sera déterminé durant les pré-entrevues téléphoniques ou durant les entrevues.
	QP : Comment votre institution s'est-elle appropriée la patinoire ?	
	QP : Jugez-vous que vos membres utilisateurs se sont bien appropriés le	

	site de la patinoire ? Pour quelles raisons ?	
	QC : Comment, selon vous, l'appropriation de la patinoire pourrait être renforcée auprès de votre institution ainsi qu'auprès de vos membres utilisateurs ?	
THÈMES ABORDÉS	QUESTIONS Question principale = QP Question complémentaire = QC	ACTEURS INTERVIEWÉS
	QP : Jugez-vous qu'il y a eu une appropriation citoyenne de la patinoire ? Pour quelles raisons ?	
	QC : Jugez-vous que le mode de fonctionnement de la patinoire permet une appropriation citoyenne optimale de cet équipement ?	
	QC : Comment, selon vous, l'appropriation citoyenne de la patinoire pourrait être renforcée ?	
Perception du projet « Bleu, Blanc, Bouge » et de la patinoire		DÉ(U), DÉ(NU), P, AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, SP, S, APÉ
	QP : Percevez-vous des effets positifs sur la vie de quartier engendrés par l'implantation du projet « Bleu, Blanc, Bouge » ? Si oui, quels sont-ils ? Si non, pourquoi ?	DÉ(U), DÉ(NU), P, AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QP : Quels types d'effets (sociaux et identitaires) sur la vie de quartier percevez-vous depuis l'implantation de la	S, É, AÉ, DÉ(U), P, AC(U), MJ(U), AS(U), DÉ(NU), AC(NU), MJ(NU), AS(NU), APÉ

	patinoire ?	
	QC : Avez-vous enregistré une hausse de plaintes par des citoyens depuis l'implantation de la patinoire ? Si oui, de quels types ?	SP, É
	QC : Percevez-vous des effets positifs liés à l'implantation de la patinoire ? Si oui, de quelles natures ? Si non pourquoi?	S, É, AÉ, DÉ(U), P, AC(U), MJ(U), AS(U), DÉ(NU), AC(NU), MJ(NU), AS(NU), APÉ
	QC : Recevez-vous des plaintes répétées de citoyens lors des phases d'utilisation de la patinoire ? Si oui, de quels types ?	S, SP
	QP : Percevez-vous un changement de comportements et autres attitudes auprès de vos enfants depuis l'implantation de la patinoire ? Si oui lesquels ?	APÉ
	QP : Jugez-vous que l'implantation du projet « Bleu Blanc Bouge » a permis d'accentuer l'activité physique des jeunes du quartier? Si oui, de quelles façons? Si non, pourquoi?	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
Programmation sportive, d'activité physique et de santé		DÉ(U), P, É, S, APÉ
	QP : Quels types de programmes d'activité physique et de santé avez-vous implantés sur la patinoire ?	DÉ(U), P
	QC : Ces programmes	DÉ(U), P

	d'activité physique et de santé existaient-ils avant l'implantation de la patinoire ? Si oui quel(s) ont été les apports de la patinoire ?	
	QC : Dans le cas où ces programmes d'activité physique et de santé n'existaient pas avant l'implantation de la patinoire : Pourquoi vous les offrez depuis l'implantation de la patinoire ?	DÉ(U), P
	QC : Est-ce que ces programmes d'activité physique et de santé, nouvellement créés depuis l'implantation de la patinoire, ont été exigés par vos instances ou ont été réclamés par vos élèves ?	DÉ(U), P
	QC : Est-ce que le site de la patinoire est adapté à vos programmes d'activité physique et de santé ? Pourquoi ?	DÉ(U), P
	QP : Depuis l'instauration de la patinoire, offrez-vous de nouvelles activités dans vos programmes d'activité physique et de santé ? Si oui, lesquelles ?	DÉ(U), P
	QP : Quels sont les publics scolaires visés par ces programmes d'éducation physique ?	DÉ(U), P
	QP : Comment les accompagnateurs sont	DÉ(U), P

	choisis et sélectionnés ?	
	QC : Est-ce que les accompagnateurs participent aux activités mises en place sur la patinoire ? Si oui, comment ?	DÉ(U), P
	QC : À quoi peut-on lier la non participation des accompagnateurs aux activités proposées?	DÉ(U), P
	QC : Y a-t-il un moniteur qui enseigne les rudiments du patinage aux groupes classes ?	DÉ(U), P, S
	QP : Comment le processus de monitorat est-t-il mis en place (nombre d'accompagnateurs, taille des groupes classes, etc.) ?	DÉ(U), P
	QP : Est-ce que la proximité de la patinoire de votre établissement scolaire a accentué l'activité physique de vos élèves ? Pourquoi ?	DÉ(U), P
	QC : Vos élèves utilisent-ils la patinoire dans le cadre d'activités parascolaires ou durant leur pause de dîner ? Si oui, quelles formes prennent ces activités? Si non pourquoi?	DÉ(U), P
	QP : Considérez-vous que la patinoire est un équipement que vous utilisez de façon régulière ou de manière occasionnelle ? Pourquoi ?	DÉ(U), P
	QP : Proposez-vous des	É

	activités sportives sur la patinoire? Si oui, lesquelles? Si non, pourquoi?	
	QC : Ces activités sportives existaient-elles avant l'implantation de la patinoire ? Si oui quel(s) ont été les apports de la patinoire ? Si non pourquoi vous les offrez depuis l'implantation de la patinoire ?	É
	QP : Y a-t-il des activités sportives traditionnellement offertes à l'intérieur qui sont ou qui pourraient être planifiées sur la patinoire?	É
	QP : Est-ce que les moniteurs, lors d'activités scolaires, participent aux activités organisées sur la patinoire ?	S
	QP : Jugez-vous que la taille des groupes classes lors des activités scolaires est adaptée à la configuration de la patinoire et des équipements connexes (vestiaire notamment) ?	S
	QP : Jugez-vous que les programmes d'activité physique implantés sur la patinoire sont adaptés à vos enfants ? Pour quelles raisons ?	APÉ
Mobilisation des acteurs		DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QP : Y a-t-il eu un processus de mobilisation	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU),

	des acteurs locaux lors de la phase d'élaboration du projet « Bleu, Blanc, Bouge » à Montréal-Nord ? Si oui, avez-vous été sollicité ? Si non, pourquoi n'y a-t-il pas eu de processus de mobilisation des acteurs locaux ?	AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QC : Qui a fait partie de ce processus de mobilisation ?	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QC : Comment ce processus de mobilisation a été mis en place et a été poursuivi jusqu'à l'ouverture de la patinoire ?	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QC : Pour quelles raisons et motivations avez-vous participé à ce processus de mobilisation et quel a été votre rôle ?	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QC : Qui ont été les instigateurs et les leaders dans ce processus de mobilisation ?	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QC : Votre participation à ce processus de mobilisation vous a-t-elle permise de créer de nouveaux liens de collaboration avec d'autres acteurs ?	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QC : Est-ce la première fois que vous travaillez en concertation avec ces acteurs ?	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QC : Est-ce que ce processus de mobilisation vous a permis de connaître de nouveaux acteurs du milieu ? Si oui,	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ

	pensez-vous consulter ou vous référer à ces personnes et organisations dans l'avenir?	
	QC : Les acteurs porteurs du projet ont-ils élaboré un plan d'action ou d'orientation?	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QP : Qui ont été les principaux porteurs-mobilisateurs pour l'implantation de ce projet de patinoire?	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QC : Êtes-vous associés au projet en tant que : individu ou organisation?	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QC : Si vous faites partie de ce projet, quel est votre rôle et votre niveau d'engagement (sensibilisation, utilisation et mise en chantier d'autres projets)?	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QP : Dans le cas de la présence d'un processus de mobilisation pré-projet : Est-ce que ce processus de mobilisation des acteurs locaux a été poursuivi après l'implantation de la patinoire ? Si oui, y participez-vous ? Avec qui ? Si non, pourquoi ?	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QP : Dans le cas de la non présence d'un processus de mobilisation pré-projet : Y a-t-il eu la création d'un processus de mobilisation des acteurs locaux à la suite de l'implantation de la patinoire ? Si oui, avec	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ

	qui? Est-ce les mêmes instigateurs ou leaders qui ont mis en place le projet?	
	QC : D'après vous, est-ce que la concertation exercée dans le cadre de ce projet a été pertinente à l'avancement de ce dernier? Pourquoi?	
	QC : Votre participation à ce processus de mobilisation vous a-t-elle permise de créer de nouveaux liens de collaboration avec d'autres acteurs ? Si oui, de quelles natures sont ces liens ?	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QP : Jugez-vous que ce processus de mobilisation des acteurs locaux a eu des effets d'entraînement sur d'autres de vos projets ? Si oui, comment ceci s'est formalisé ?	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QC : Quelle a été la nature de ces projets?	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
	QP : Qu'est-ce qu'un équipement comme la patinoire de la Fondation des Canadiens pour l'Enfance a amené au niveau de la mobilisation des acteurs (effets positifs et négatifs)? Auriez-vous des recommandation à formuler à ce sujet?	DÉ(U), DÉ(NU), AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), AS(U), AS(NU), É, AÉ, APÉ
Gestion de l'équipement post-construction		F, É, AC(U), AC(NU), AS(U), AS(NU), AÉ
	QP : Qui gère la patinoire?	F, É, AC(U), AC(NU), AS(U), AS(NU), AÉ
	QC : Les parties	F, É, AC(U), AC(NU),

	prenantes gérant la patinoire sont-elles tenues de s'occuper uniquement de l'entretien de cette dernière et-ou de mettre en place une programmation de loisir?	AS(U), AS(NU), AÉ
	QP : Comment ce processus de gestion a été mis en place?	F, É, AC(U), AC(NU), AS(U), AS(NU), AÉ
	QC : Quelles sont les stratégies de gouvernance de cet équipement (partenariat public-privé, public-communautaire, etc.)	F, É, AC(U), AC(NU), AS(U), AS(NU), AÉ
Aménagement de la patinoire		F, SP, É, DÉ(U), DÉ(NU), P, AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), S, AS(U), AS(NU), AÉ, APÉ
	QP : Jugez-vous que la patinoire est sécuritaire pour les pratiquants ? Oui, pour quelles raisons ? Non, pour quelles raisons ?	SP, É, DÉ(U), DÉ(NU), P, AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), S, AS(U), AS(NU), APÉ
	QP : Jugez-vous que le site autour de la patinoire est sécuritaire pour les pratiquants ? Pour quelles raisons ?	SP, É, DÉ(U), DÉ(NU), P, AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), S, AS(U), AS(NU), APÉ
	QP : Jugez-vous que l'aménagement du site de la patinoire vous permet d'effectuer votre travail correctement ? Pour quelles raisons ?	SP, S, P, MJ(U)
	QC : Jugez-vous que le site de la patinoire est conforme aux normes de sécurité civile en vigueur ?	SP, S
	QP : Jugez-vous que l'environnement de la patinoire est agréable pour	É, DÉ(U), DÉ(NU), P, AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), S, AS(U),

	vous et pour les pratiquants ? Pour quelles raisons ?	AS(NU), AÉ, APÉ
	QP : Jugez-vous que le site de la patinoire s'intègre bien dans la vie et l'architecture du quartier ? Pour quelles raisons ?	É, DÉ(U), DÉ(NU), P, AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), S, AS(U), AS(NU), AÉ, APÉ
	QC : Comment pourrait-on améliorer encore davantage l'intégration physique de la patinoire dans le quartier de Montréal-Nord ?	É, DÉ(U), DÉ(NU), P, AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), S, AS(U), AS(NU), AÉ, APÉ
	QP : Jugez-vous que la patinoire est facilement accessible pour vous et les pratiquants ? Pour quelles raisons ?	SP, É, DÉ(U), DÉ(NU), P, AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), S, AS(U), AS(NU), AÉ, APÉ
	QC : Comment pourrait-on améliorer l'accessibilité du site de la patinoire à l'ensemble du quartier de Montréal-Nord ?	SP, É, DÉ(U), DÉ(NU), P, AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), S, AS(U), AS(NU), AÉ, APÉ
	QP : Pourquoi ce site a été retenu pour l'implantation de la patinoire du projet « Bleu, Blanc, Bouge » ?	F, É, AÉ
	QC : Y a-t-il eu d'autres sites envisagés et pourquoi ont-ils été écartés ?	F, É, AÉ
	QP : Jugez-vous que le site retenu pour implanter la patinoire est pertinent par rapport à l'ensemble du quartier de Montréal-Nord ? Pour quelles raisons ?	É, DÉ(U), DÉ(NU), P, AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), S, AS(U), AS(NU), AÉ, APÉ
	QC : Auriez-vous choisi un autre site d'implantation de la patinoire ? Si oui, lequel et pourquoi ?	É, DÉ(U), DÉ(NU), P, AC(U), AC(NU), MJ(U), MJ(NU), S, AS(U), AS(NU), AÉ, APÉ

Interprétation des résultats préliminaires		AC(U), MJ(U), S, É, AS(U)
	QP : Pourquoi, selon vous, les usagers de la patinoire, en pratique libre, sont majoritairement des pratiquants déjà actifs au niveau de l'activité physique et sportive ?	AC(U), MJ(U), S, É, AS(U)
	QC : Quels sont les facteurs qui freinent l'utilisation de la patinoire par des pratiquants « passifs » ou faiblement actifs au niveau de l'activité physique et sportive ? Et pourquoi ?	AC(U), MJ(U), S, É, AS(U)
	QP : Pourquoi enregistré-on une faible proportion d'usagers féminins en pratique libre sur la patinoire ?	AC(U), MJ(U), S, É, AS(U)
	QC : Quels sont les facteurs qui permettraient d'inciter davantage d'usagers féminins à venir sur la patinoire ? Et pourquoi ?	AC(U), MJ(U), S, É, AS(U)
	QP : Jugez-vous qu'une plus grande animation du site permettrait d'attirer des pratiquants moins confirmés et des usagers féminins?	AC(U), MJ(U), S, É, AS(U)
	QC : Parmi ces moyens, lequel ou lesquels permettraient une plus grande animation du site : kiosque d'information sur le site, campagne de sensibilisation, atelier de formation ou d'initiation sur la pratique du patin par	AC(U), MJ(U), S, É, AS(U)

	sexe, etc.?	
	QP : Pour quelles raisons enregistrons-nous une monopolisation de l'usage de la patinoire par une seule pratique, à savoir le hockey ?	S, É, AS(U)
	QP : Jugez-vous qu'il est possible de pratiquer d'autres formes d'activité physique sur la patinoire ? Si oui lesquelles ?	S, É, AS(U)
	QC : Comment pensez-vous que ces autres formes d'activité physique pourraient être promues et développées sur le site de la patinoire et auprès des pratiquants ?	S, É, AS(U)
Éléments à ajouter		À l'ensemble des acteurs
	QP : Comment percevez-vous l'avenir par rapport à cet équipement et investissement?	
	QP : Avez-vous des commentaires et autres recommandations que vous voudriez ajouter par rapport aux questions posées ou sur d'autres éléments non mentionnés durant l'entrevue ?	

BIBLIOGRAPHIE

- Adams, A. 2011. « Sports development and social capital ». Dans Houlihan, B. et Green, M. (Éds) *Routledge Handbook of Sports Development* (pp.72-86). Londres : Routledge.
- Altman, I., Low, S. 1992. *Place Attachment*. Plenum Press, New York.
- Armstrong, T. et al. 2000. « Physical activity patterns of Australian adults. Results of the 1999 National physical activity Survey ». Canberra : Australian Institute of Health and Welfare.
- Arrondissement de Montréal-Nord. 2009. *Mise en candidature. Formulaire*. La Fondation des Canadiens pour l'enfance : Bleu, Blanc, Bouge. 15p.
- Arrondissement de Montréal-Nord. 2005. *Plan directeur des parcs, espaces verts et équipements communautaires*. No de reference P0263. 81 p.
- Audet, N. 2007. « L'évolution de l'excès de poids chez les adultes québécois de 1990 à 2004 : mesures directes. » *Zoom santé*, 1-5.
- Bartholomew, L.K. et al. 2001. *Intervention Mapping: Designing Theory- and Evidence-based Health Promotion Programs*. Mayfield, Mountain View.
- Bauman, A. et al. 1996. « NSW Health promotion Survey 1994. Towards best practice for the promotion of physical activity in the Areas of NSW ». NSW Health Department, Centre for Disease Prevention & Health.
- Booth, K.M., Pinkston, M.M. et Poston, W.S. 2005. « Obesity and the built environment. » *J Am Diet Assoc*, 105, S110-S117.
- Brown, B. et Perkins, D. 1992. « Disruption in place attachment », in *Altman et Low, Place Attachment*, Plenum Press, New York, p.279-302.
- Brownson, R. C., et al. 2009. « Measuring the built environment for physical activity: state of the science. » *American Journal of Preventive Medicine*, 36, S99-123.

- Cauley, J. et al. 1991. « Physical activity by socioeconomic status in two population based cohorts ». *Med Sci Sports Exerc*, 23, 343-351.
- Cohen, D., et al. 2010. « Parks and physical activity : Why are some parks used more than others? ». *Preventive Medecine*, 50, S9-S12.
- Committee on Environmental Health. 2009. The Built Environment: Designing Communities to Promote Physical Activity in Children. *Pediatrics*, 23(6), 1591-1598.
- Crawford, D.W. et Godbey, G. 1987. « Reconceptualizing Barriers to Family Leisure. » *Leisure Sciences*, 9, 119-127.
- Cummins, S. et Macintyre, S. 2006. « Food environments and obesity – Neighbourhood or nation ? » *Int J Epidemiol*, 35, 100-104.
- Dallago, L., et al. 2009. « Adolescent Place Attachment, Social Capital, and Perceived Safety : A Comparison of 13 Country. » *Am J Community Psychol*, 44, 148-160.
- Day, K., et al. 2006. « The Irvine-Minnesota inventory to measure built environments: development. » *American Journal of Preventive Medicine*, 30, 144-152.
- Debenedetti, A. 2005. « Le concept de l'attachement au lieu : état de l'art et voies de recherche dans le contexte du lieu de loisirs. » *Revue management et avenir*, 3(5), 151-160.
- DeBourdeaudhuij, I. et al. 2005. « Environmental and psychological correlates of physical activity in Portuguese and Belgian adults. » *Public Health Nutr*, 8, 886-895.
- Diez Roux, A.V. et al. 2007. « Availability of recreational resources and physical activity in adults. » *Am J Public Health*, 97, 493-499.
- Droomers, M. et al. 1998. « Education differences in leisure-time physical inactivity : a descriptive and explanatory study. *Sco Sci Med*, 47, 1665-1676.
- Eisenhauer, B. et al. 2000. « Attachments to Special Places on Public Lands: An Analysis of Activities, Reason for Attachments, and Community Connections. » *Society & Natural Resources* Vol(5): 421-441
- Fondation des Canadiens pour l'enfance. 14 janvier 2011. « La Fondations de Canadiens pour l'enfance inaugure une troisième patinoire Bleu Blanc Bouge à Montréal », [En ligne], <http://fondation.canadiens.com/fr/programmes-evenements/troisieme-patinoire-communautaire.php> Site Internet visité le 22 juillet 2011.

- Fontan, J.M. et Klein, J.L. 2004. « La mobilisation du capital socio-territorial : le cas du technopôle Angus. » *Lien social et Politiques*, 52, 139-149.
- Frank, L., et al. 2007. « Urban form relationships with walk trip frequency and distance among youth. » *American Journal of Health Promotion*, 21, 305-311.
- Frank L.D., et al. 2003. *Health and community design: the impact of the built environment on physical activity*. Washington DC: Island Press.
- Garcia, A.W. et al. 1998. « Changes in physical activity beliefs and behaviors of boys and girls across the transition to junior High school. » *J. Adolesc. Health*, 22, 394-402.
- Giles-Corti, B. et al. 2007. « Can the impact on health of a government policy designed to create more liveable neighbourhoods be evaluated? An overview of the RESIDENTIAL Environment Project. » *N S W. Public Health Bull*, 18, 238-242.
- Giles-Corti, B., et al. 2005. « Increasing walking: how important is distance to, attractiveness, and size of public open space? » *American Journal of Preventive Medicine*, 28, 169-176.
- Giles-Corti, B., Donovan, R.J., 2002. « The relative influence of individual, social and physical environment determinants of physical activity. » *Social Science & Medicine* 54, 1793-1812.
- Gordon-Larsen, P., et al. 2006. « Inequality in the built environment underlies key health disparities in physical activity and obesity. » *Pediatrics*, 117, 417-424.
- Gordon-Larsen, P., et al. 2000. « Determinants of adolescent physical activity and inactivity patterns. » *Pediatrics*, 105, E83.
- Grandchamp, C.L. et al. 2003. *Les processus de mobilisation d'une communauté locale : des initiatives de communauté visant l'amélioration de la qualité de vie*. Montréal : Publications de Centraide du Grand Montréal.
- Hall, M.H. et al. 2003. *The capacity to serve : A qualitative study of the challenges facing Canada's nonprofit and voluntary organizations*. Toronto, ON : Canadian Centre for Philanthropy.
- Handy, S.L., et al. 2002. « How the built environment affects physical activity: views from urban planning. » *American Journal of Preventive Medicine*, 23, 64-73.
- Hedstrom, R. et Gould, D. 2011. *Research in Youth Sports : Critical Issues Status*. Institute For the Study of Youth Sports, 42p.

- Huston, S.L. et al. 2003. « Neighborhood environment, access to places for activity, and leisure-time physical activity in a diverse North Carolina population. » *An J Health Promot*, 18, 58-69.
- Hsoumi, O. 2011. *L'attachement affectif au Parc Jarry à travers la pratique auto-organisée du soccer chez les adeptes immigrants*. Mémoire de Maîtrise : Université du Québec à Trois-Rivières.
- Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ), 2010. *L'impact de l'environnement bâti sur l'activité physique, l'alimentation et le poids*. Publications Gouvernementales, 119p.
- Jacobs, Jane, 1961. *Death and life of great American cities*. New York : Vintage.
- Jessor, R.M. 1993. « Successful adolescent development among youth in high-risk settings. » *American Psychologist*, 48, 117-126.
- Jorgensen, B.S. et Stedman, R.C. 2001. « Sens of place as an attitude : Lackeshore owners attitudes toward their properties. » *Journal of Environmental Psychology*, 21, 233- 248.
- King, T. et al. 2006. « Weight and place : a multilevel cross-sectional Survey of area-level social disadvantage and overweight/obesity in Australia. » *Int J Obes (Lond)*, 30, 281-287.
- Kino-Québec, 2005. *Aménageons nos milieux de vie pour nous donner le goût de bouger pour une meilleure qualité de vie*. Publications Gouvernementales, 36p.
- Kino Québec, 2011. *L'activité physique. Le sport et les jeunes*. Québec : Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Kipke, M.D., et al. 2007. « Food and park environments: neighborhood-level risks for childhood obesity in east Los Angeles. » *Journal of Adolescent Health*, 40, 325-333.
- Klein, J.L. et al. 2009. « Social Entrepreneurs, Local Initiatives and Social Economy : Foundations for a Socially Innovative Strategy to Fight against Poverty and Exclusion. » *Canadian Journal of Regional Science*, Spring 2009, 23-42.
- Klein, J.L. 2006. « Développement local et initiative locale, une perspective d'analyse et d'intervention. » Dans Tremblay, M. et al. (Éds). *Le développement social : un enjeu pour l'économie sociale*. (pp. 150-161) Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

- Kyle, G.T. et al. 2003. « The moderating role of place attachment on the relationship between attitudes toward fees and spending preferences. » *Leisure Sciences*, 25, 33-50.
- Latendresse, J. 2009. *La mobilisation: Le moteur de l'action*. Montréal : Publication du centre 1, 2, 3 Go.
- Lefebvre, S. et al. 2012. *Projet « Mon quartier, ma patinoire » : Effet mobilisants et bienfaits de santé d'un équipement sportif de proximité*. Rapport final remis à Québec en Forme, 226p.
- Leventhal T., Brooks-Gunn J. 2000. « The neighborhoods they live in: the effects of neighbourhood residence on child and adolescent outcomes. » *Psychological Bulletin*, 126(2), 309–337.
- Lopez, R.P. 2007. « Neighborhood risk factors for obesity. » *Obesity (Silver. Spring)*, 15, 2111-2119.
- Long, D.A. et Perkins, D.D. 2007. « Community social and place predictors of sense of community : A multilevel and longitudinal analysis ». *Journal of Community Psychology*, 17, 68-75.
- Low, S. 1992. « Symbolic Ties that bind place attachment in the plaza. » Dans I. Atman et S. Low (Éds), *Place Attachment*. New York: Plenum.
- Manzo, L.C. et Perkins D.D. 2006. « Finding common ground : The importance of place attachment to community participation and planning ». *Journal of Planning Literature*, 20(4), 335-350.
- McKenzie, T.L. 2006. *SOPLAY, System for Observing Play and Leisure Activity in Youth. Description and Procedures Manuals*. San Diego State University, 8p.
- McLeroy et al. 1988. « An ecological perspective on health promotion programs. » *Health Educ Q*, 15, 351-377.
- Merrifield, R. (dir). 2007. *Des enfants en santé : une question de poids*. Rapport du comité permanent de la santé. 39^e législature, 1^{ère} session.
- Mesch, G.S. et Manor, O. 1998. « Social ties, environmental perception, and local attachment. » *Environment and Behavior*, 30, 504-551.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et Kino-Québec. 2011. *L'activité physique, le sport et les jeunes*. Publications Gouvernementales, 112p.
- Molnar, B.E. et al. 2004. « Unsafe to play? Neighborhood disorder and lack of safety predict reduced physical activity among urban children and adolescents. » *American Journal of Health Promotion*, 18, 378-386.

- Mota, J. et al. 2005. « Perceived neighborhood environments and physical activity in adolescents. » *Prev Med.*, 41, 834-836.
- Motl, R.W. et al. 2005. « Perceived physical environment and physical activity across one year among adolescent girls : self-efficacy as a possible mediator? » *Journal of Adolescent Health*, 37, 403-408.
- Nielsen, G. et al. 2012. « Predisposed to participate? The influence of family socio-economic background on children's sports participation and daily amount of physical activity. » *Sport In Society*, 15(1), 1-27.
- Ninacs, W.A. 2008. *Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec, Les presses de l'Université Laval, 225p.
- Ninacs, W.A. 2007. *Vers l'institut de la mobilisation et du pouvoir d'agir des communautés territoriales (impact). Survol des principaux éléments conceptuels*. Victoriaville : Coopérative de consultation et de développement La Clé.
- Papas, M.A. 2007. « The built environment and obesity. » *Epidemiol Rev*, 29, 129-143.
- ParticipAction, 2011. *Canada actif 20/20. Une stratégie et un plan de changement pour accroître l'activité physique au Canada*. Publications Gouvernementales, 32p.
- Perkins, D.D. et Long, D.A. 2002. « Neighborhood sense of community and social capital : A multi-level analysis ». Dans Fisher, A.T., Sonn, C.C. et Bishop, B.J.(dir), *Psychological sense of community : Research, applications, and implications* (pp.291-318). New York : Kluwer/Plenum.
- Perks, T. 2007. « Does sport foster social capital? The contribution of sport to a lifestyle of community participation. » *Sociology of Sport Journal*, 24, 378-401.
- Pineault R. et Daveluy C. 1995. *La planification de la santé: concepts, méthodes, stratégies*. Montréal : Éditions Nouvelles.
- Popkin, B. M., et al. 2005. « Environmental influences on food choice, physical activity and energy balance. » *Physiology and Behaviour*, 86, 603-613.
- Raine, K. et al. 2008. *State of evidence review on urban health and healthy weights*. Ottawa : Institut canadien d'information sur la santé.
- Raibaud, Y. 2010. « De nouveaux modèles de virilité: musiques actuelles et cultures urbaines. » Article non-publié.

- Regroupement Écoles et milieux en santé Montréal-Nord. 2008. *Plan d'action 2008-2009*. 75 p.
- Ries, A.V. et al. 2008. « The environment and urban adolescents' use of recreational facilities for physical activity : A qualitative study. » *American Journal of Health Promotion*, 23(1), 43-50.
- Romero, A.J. 2005. « Low-income neighborhood barriers and resources for adolescents' physical activity. » *Adolesc. Health*, 36, 253-259.
- Sallis, J.F., 2009. « Measuring physical activity environments: a brief history. » *American Journal of Preventive Medicine*, 36, S86-S92.
- Sallis, J.F., et al. 1998. « Environmental and Policy Interventions to Promote Physical Activity. » *American Journal of Preventive Medicine*, 15(4), 379-397.
- Sallis, J.F. et al. 1997. « Assessing perceived physical environmental variables that may influence physical activity. » *Research Quarterly for Exercise and Sport*, 68, 345-351.
- Sallis, J.F. et al. 1990. « Distance between homes and exercise facilities related to frequency of exercise among San Diego residents. » *Public Health Rep.*, 105, 179-185.
- Schreyer, R.M. et Roggenbuck, J. 1981. « Visitor images of national parks : The influence of social definitions of places on perceptions and behaviour. » Dans *Some recent of recreation research*, pp. 39-44. USDA Forest Services.
- Sharpe, E.K. 2006. « Resources at the Grassroots of Recreation: Organizational capacity and quality of experience in a community sport organization. » *Leisure Sciences: An Interdisciplinary Journal*, 28(4), 385-401.
- Shields, M. 2005. *L'embonpoint chez les enfants et les adolescents au Canada*. (Publication No 82-620-MWF2005001). Ottawa, Statistique Canada.
- Soubrier, R. 2000. *Planification, aménagement et loisir*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Spence J.C. et Lee R.E. 2003. « Toward a comprehensive model of physical activity. » *Psychology of sport and exercise*, 4, 7-24.
- Stafford, M. et al. 2007. « Pathways to obesity : identifying local, modifiable déterminants of physical activity and diet. » *Soc. Sci. Med*, 65, 1882-1897.
- Statistique Canada. 2011a. *Activité physique des adultes au Canada: résultats d'accélérométrie de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé de 2007 – 2009 ECMS*. Catalogue no 82-003-XPE. Rapports sur la santé, Vol. 22, no 1, Mars 2011.

- Statistique Canada. 2011b. *Activité physique des enfants et des jeunes au Canada*. Catalogue no82-003-XPE. Rapports sur la santé, Vol. 22, no 1, Mars 2011.
- Taylor, R.B. et al. 1985. « Attachment to place : discriminant validity, and impacts of disorder and diversity. » *American Journal of Community Psychology*, 13, 525-542.
- Thibault, A. 2008. *Le loisir public et civil au Québec. Dynamique, démocratique, passionnel et fragile*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Toepler, S. 2003. « Grassroots associations versus larger nonprofits: New evidence from a community case study in arts and culture. » *Nonprofit and voluntary Sector Quarterly*, 32(2), 236-251.
- Tucker, P., et al. 2009. « Environmental influences on physical activity levels in youth. » *Health Place*, 15, 357-363.
- Vieille-Marchiset, G. 2007. « La construction sociale des espaces sportifs ouverts dans la ville. Enjeux politiques et liens sociaux en question. » *L'Homme et la Société*, n.165-166, 141-159.
- Ville de Montréal. 2009. *Profil sociodémographique Montréal-Nord*. [En ligne] http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,68087658&_dad=portal&_schema=PORTAL. (site visité le 15 juillet 2011)
- Vigneau, F. (1998). *Les espaces du sport*. Vendôme, Presses Universitaires de France.
- S. Wakefield et al. 2001. « Environment risk and (re)action : air quality, health, and civic involvement in an urban industrial neighbourhood », *Health & Place*, vol.7, p.163-177.
- Wickham, T.D. 2000. « Attachments to places and activities : The relationship of psychological constructs to customer satisfaction. » *Leisure, Sport and Tourism*, 9(3), 12-56.
- Williams, D.R. et Vaske, J.J. 2003. « The measurement of place attachment : Validity and generalizability of a psychometric approach. » *Forest Science*, 49(6), 830-840.
- Williams, D.R. et Patterson, M.E. 2007. « Snapshots of what, exactly? A comment on methodological experiments and conceptual foundations in place research. » *Society Natural Resources*, 20, 931-937.
- Yen, I., et G. Kaplan. 1998. « Poverty area of residence and changes in physical activity level : evidence from Alameda County Study ». *Am J Public Health*, 88, 1709-1712.